

Introduction

Paroles de rue

Chère lectrice, cher lecteur,

Cet ouvrage retrace différents moments du Forum international des acteurs clés de l'enfance et du travail de rue «Paroles de rue» qui a eu lieu à Bruxelles du 25 au 28 novembre 2002.

Il est le résultat d'une entreprise commune mise en œuvre par Dynamo, Dynamo International et le European Network on Street Children Worldwide (ENSCW) ayant pour but de sensibiliser à la réalité des enfants de la rue et au travail de rue dans le monde.

Notre démarche visait à faire le point sur la situation actuelle et à donner la possibilité aux acteurs de terrain et aux preneurs de décisions politiques à un niveau local, européen et international de se rencontrer et d'exprimer leur point de vue, dans l'optique d'une meilleure compréhension réciproque et d'une coopération plus étroite.

Le rapport comprend des discours, des résumés de débats, des synthèses ainsi que les recommandations des travailleurs de rue et des jeunes. Ces dernières ne sont en rien un produit fini et immuable: nous vous encourageons à les faire évoluer sur la base de vos propres expériences.

D'autres informations sont également disponibles sur nos sites Internet respectifs. Pour tout renseignement spécifique, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Les organisateurs

DYNAMO, organisation belge d'aide en milieu ouvert (AMO) et service d'aide à la jeunesse en difficulté, s'est spécialisée dans le travail de rue et touche un public issu de milieux défavorisés et/ou confrontés à l'exclusion, à la marginalisation et parfois à la délinquance. Notre travail se développe essentiellement à travers l'aide individuelle, l'action communautaire et l'action collective.

Issue de **DYNAMO**, **DYNAMO INTERNATIONAL** a pour objet la coopération au développement dans les domaines concernant les enfants et les jeunes de la rue, l'éducation et le travail social de rue. Au travers d'un réseau international et d'une plate-forme de discussion pour travailleurs sociaux de rue, Dynamo international entend promouvoir l'information, la réflexion et la prise de parole des acteurs de terrain. une société basée sur l'échange, la rencontre, la tolérance, la justice, l'égalité, la fraternité et les solidarités internationales.

Le **EUROPEAN NETWORK ON STREET CHILDREN WORLDWIDE (ENSCW)** regroupe des organisations non gouvernementales, gouvernementales, multilatérales et internationales qui défendent les droits des enfants de la rue partout dans le monde et tentent de répondre à leurs besoins.

Il a pour objectif de sensibiliser le public aux droits et aux besoins des enfants de la rue, faciliter les échanges d'information entre ses membres et avec d'autres organisations travaillant dans le même secteur, écouter les enfants eux-mêmes ainsi que les organisation qui les représentent et leur offrir une plate-forme où ils puissent s'exprimer, aider les membres à acquérir un savoir-faire et promouvoir les bonnes pratiques, encourager la création de réseaux nationaux et régionaux, accroître les ressources financières pour les programmes d'assistance aux enfants de la rue, encourager une prise de conscience politique au niveau local, national, européen et international.

Avant propos

Dynamo International

Une parole ne se donne pas toujours, alors elle se prend ! D'abord parce qu'il existe une certaine légitimité du quotidien, de ces multiples expériences vécues par les enfants et les jeunes de la rue, au Nord comme au Sud, de ces différentes réalités sous-estimées et méconnues. Ensuite parce que des acteurs de terrain, enfants, jeunes et travailleurs sociaux de rue sont les témoins privilégiés de ces réalités et qu'ils se mobilisent pour faire état des effets secondaires d'une certaine mondialisation.

La parole devient alors collective, se conjugue au pluriel et peut dès lors contribuer à relever un défi, celui de placer l'intérêt de l'enfant au centre des préoccupations de notre société.

Parce qu'il existe aujourd'hui de plus en plus d'enfants des rues dans le monde, parce que ce monde qui les abrite n'a pas su cerner la situation dans toute sa complexité en observant aussi bien le contenu que le contenant, parce que le défaut de communication et d'information ne contribue qu'à stigmatiser cet enfant ou ce jeune en l'enfermant dans le schéma victime ou délinquant, parce qu'on ne résout un problème de façon adéquate et efficace que lorsqu'on le connaît, lui et ses déclinaisons ...

Pour toutes ces raisons et plus encore a eu lieu du 25 au 28 novembre 2002 à Bruxelles, le Forum international des acteurs clés de l'enfance et du travail de rue, « Paroles de rue » sous le patronage de l'UNESCO et le parrainage de Youssou N'Dour.

Ce forum n'est pas un forum parmi d'autres, il est le fruit de plusieurs années de réflexion et d'actions rendues possibles par le biais d'une recherche-action, coordonnée par Dynamo International, véritable réseau de solidarité international réunissant de nombreux travailleurs sociaux de rue de par le monde.

Alternant conférences, travail en ateliers et productions artistiques, les travaux se sont clos, au Parlement Européen, sur les recommandations produites par les participants à l'attention des responsables politiques locaux et internationaux.

Allant de la nécessité de reconnaître le travail social de rue dans son utilité réelle, d'arrêter la multiplication et la superposition de fausses réponses à de vrais problèmes, en passant par la stigmatisation croissante de la rue et des enfants, à l'urgence de favoriser les solidarités internationales dans les domaines sociaux, éducatifs et culturels, les recommandations sont nombreuses ; des pistes de travail concrètes, pistes que suivront avec détermination et sincérité les 800 participants présents venant de près de 50 pays pour faire entendre ces paroles venant de la rue.

Enfin, comment ne pas relever l'extraordinaire mobilisation des enfants et des jeunes présents qui, par le biais de plusieurs spectacles et prestations nous ont démontré une fois de plus leurs richesses et potentialités.

Preuves s'il en fallait que l'avenir est entre de bonnes mains.

Edwin de Boevé
Directeur de Dynamo International



Avant propos

ENSCW

Aujourd'hui, il existe un consensus sur le fait que les enfants de la rue sont une réalité dans le monde entier. Il s'agit là d'un phénomène complexe qui ne laisse aucune place aux simplifications bien que l'on puisse dire qu'il existe souvent des caractéristiques comparables dans différents contextes et pays.

En fait, le nombre d'enfants considérés en danger et qui vivent et/ou travaillent dans la rue augmente rapidement, et devient chaque jour plus visible dans le monde entier. En dépit de leur jeune âge et de leur vulnérabilité, ils sont exposés à l'exploitation et forcés de vivre l'exclusion sociale au quotidien. Leurs droits fondamentaux sont bafoués. Dans un tel contexte, un engagement mondial visant à défendre leurs droits humains au moyen de stratégies cohérentes et de partenariats à long terme, s'impose de toute urgence.

L'un des principaux objectifs du "Forum international des acteurs clés de l'enfance et du travail de rue", organisé par ENSCW et Dynamo du 25 au 28 novembre 2002, était précisément de réunir les intervenants concernés par cette question. Ce Forum partait de l'idée que, pour que fonctionne un partenariat, les acteurs impliqués doivent se connaître, échanger des informations et exprimer leurs préoccupations et souhaits pour l'avenir. Le Forum se donnait également pour mission d'étudier des exemples de bonnes pratiques, de sensibiliser le public, d'attirer l'attention et d'appeler à un engagement des instances politiques. Les participants ont en particulier demandé à l'Union européenne d'élaborer un plan d'action global et concerté pour améliorer la situation des enfants de la rue et les aider à bénéficier de leurs droits en Europe et dans le monde.

Ce Forum international s'est appuyé sur les expériences issues de deux projets réalisés par ENSCW (le "Projet Satellite pour les enfants de la rue") et Dynamo ("Projet Recherche-Action") au cours des deux dernières années avec des ONG travaillant avec les enfants de la rue et enfants en danger dans plus de 40 pays. Ces projets visent à améliorer les résultats concrets du travail avec les enfants de la rue, à intégrer ce travail dans un cadre communautaire plus étendu afin d'encourager l'inclusion sociale, et d'attirer l'attention du public et des politiques sur ces citoyens particulièrement vulnérables. Jusqu'à présent, tous deux ont été de précieuses sources d'échanges d'expériences et de créations de partenariats à long terme.

Les discours, ateliers et discussions de ces quatre jours ont été très fructueux. Des représentants de l'Union européenne, des autorités locales et nationales, des organisations internationales (telles que le Conseil de l'Europe, institutions du système des Nations Unies) travailleurs sociaux, ONG de terrain ou de niveau international, universitaires, entreprises, média, citoyens et bien entendu enfants de la rue eux-mêmes, étaient entre autres représentés à cet événement. Des thèmes communs sont revenus à plusieurs reprises au cours des discussions, preuve qu'il existe un consensus général sur les questions à suivre et sur les mesures spécifiques qu'il est urgent d'adopter à tous les niveaux.

Sans aucun doute, ce Forum a été une excellente occasion de renforcer les partenariats existants et de lancer de nouvelles idées de coopération future. Il est évident que bien que des progrès aient été réalisés au cours des dernières années, il reste encore beaucoup à faire, et ENSCW déploiera tous les efforts possibles pour faciliter le travail des acteurs de terrain, pour relayer leurs demandes et s'assurer que les engagements contractés au cours de ces quelques jours porteront leurs fruits. À chacun d'entre nous revient la responsabilité de transformer ces paroles en réalité.

L'équipe d'ENSCW

Lundi 25 novembre 2002 (Le Flagey)

Discours d'accueil

Willy Decourty,
Bourgmestre
de la commune d'Ixelles,
Belgique

Le bourgmestre se réjouit de ce que les organisateurs aient pu réunir un réseau de travailleurs sociaux de plus de 30 pays issus de quatre continents. Il félicite Edwin de Boevé pour son travail.

L'éducation informelle des jeunes en difficulté est un défi majeur; leur participation à la société, un enjeu démocratique. Le bourgmestre souhaite que les structures qui luttent pour l'émancipation sociale via l'éducation informelle jouissent d'une reconnaissance réelle.

Dans la commune d'Ixelles, 30% des habitants dépendent d'un système d'aide sociale; la situation des enfants et des jeunes est préoccupante: les conditions de vie de trop d'entre eux sont précaires, ils font l'objet d'exclusions insidieuses (déficit de fiabilité, négation de leur culture).

Le réseau des travailleurs de rue participe à cette solidarité en l'ouvrant sur le monde. Il montre aussi combien le travail de rue favorise l'émergence de compétences culturelles.

W. Decourty exprime l'espoir que l'image des jeunes soit meilleure dans notre société et qu'on puisse résoudre la tension vécue en Belgique entre les actions d'aide et les actions sécuritaires; il plaide pour l'installation de règles de déontologie.

Enfin, le bourgmestre souligne combien le Forum a sa place à Ixelles: commune multiculturelle par excellence, abritant 160 nationalités, Ixelles possède deux universités et plusieurs écoles supérieures sur son territoire et est très fière d'accueillir le Forum dans le Flagey, haut lieu culturel récemment rénové.

Laurette Onkelinx,
Vice-Première Ministre,
Ministre de l'Emploi
et de la Politique
de l'Egalité
des chances,
Belgique

Madame Onkelinx souligne que les travailleurs réunis en forum sont les témoins privilégiés des défis de la rue. Tout ne se passe-t-il pas comme s'il y avait désormais deux trottoirs, l'un pour ceux qui ont, l'autre pour ceux qui n'ont pas ?

La réalité de la rue est devenue contradictoire : lieu de socialisation, mais aussi d'a-socialisation, vitrine de l'opulence, la rue suscite aussi misère et frustration. La rue est ainsi une sorte de "*bulletin de vie*" de la cité et force est de constater qu'elle est devenue dans certains cas un espace non citoyen.

Or la citoyenneté n'est pas flexible et il convient donc de rappeler à tous la double obligation des droits et des devoirs.

La Ministre indique dès lors cinq priorités politiques qui sont actuellement poursuivies :

- 1) La rue est trop vécue comme un lieu d'agressions, d'incivilités; l'Etat ne peut pas ne pas voir cette réalité.
- 2) Une mosaïque cohérente de politiques est nécessaire, notamment dans le domaine du logement (politiques de revitalisation de certains quartiers), de l'éducation (augmenter le soutien à la politique de discrimination positive), de la santé (lutte contre la toxicomanie et pour l'accès à une médecine de qualité), de l'emploi (la source de bien des problèmes), de la lutte contre l'exploitation des êtres humains.
- 3) L'Etat réaffirme l'obligation de solidarité envers tous. La Belgique vient d'adopter une loi anti-discrimination où la société belge se revendique comme une société multiculturelle et où sont donnés des instruments de lutte à tous ceux qui s'estiment victimes de discriminations.
- 4) Les associations jouent un rôle fondamental dans la reconquête citoyenne de la rue. Une nouvelle politique de contrats sociaux avec les associations va être mise en place qui permettra à celles-ci de bénéficier d'une palette de mesures d'aides à l'emploi.
- 5) Il faut veiller à installer ou restaurer un maximum de confiance entre les différents intervenants : le dialogue est parfois difficile (des expériences d'articulation entre

les écoles et les services d'aide à la jeunesse (l'ont montré), les rapports de force sont compliqués, mais l'efficacité est tout de même à ce prix. La Ministre remercie Dynamo d'œuvrer dans ce sens.

Nicole Maréchal,
Ministre de l'aide
à la jeunesse
et de la santé en
Communauté française,
Belgique

Madame Maréchal se réjouit de la tenue de ce Forum à Bruxelles, qui s'inscrit dans la continuité des travaux antérieurs auxquels elle a déjà participé et qu'elle a soutenus, notamment le Forum de Montréal.

Pour elle, la question de la prévention est prioritaire.

Trois questions sont cependant soulevées :

- N'est-il pas paradoxal que les actions de prévention se préoccupent essentiellement des jeunes les plus en difficultés ?
- Quelle place est-elle laissée à une démarche culturelle dont les jeunes seraient à l'origine ?
- Quelle rencontre installer sans jouer à "l'élimination" de ces publics hétérogènes ?

La Ministre souhaite exprimer ses options en commentant les mots "travail de rue".

Le travail dont il est question est difficile, notamment parce qu'il est un travail quotidien qui s'exerce le plus souvent dans une grande solitude. Elle plaide pour :

- L'adoption d'une déontologie commune à tous les intervenants qui se retrouvent dans la rue; la distinction formelle des missions différentes est nécessaire, de manière à ce qu'on évite à la fois une "guerre" entre intervenants et une collusion/confusion entre des logiques incompatibles.
- La confiance est le véritable sésame du travail de rue.
- Une formation est indispensable: formation de base plus compagnonnage.
- Le travail s'inscrit bien dans une lutte pour une société ouverte, tenant compte des différences et des affiliations. La dynamique de l'appartenance (à un groupe, un quartier) doit absolument être prise en compte, même si elle est négative.
- A quelle sécurité travaille-t-on? A celle de tous, de chacun des membres de la société. Le travail de rue est ainsi un travail de vie où le travailleur est souvent son propre outil, par son être, par son invention.

La rue est d'abord un endroit de circulation, de rencontre, d'effervescence. Il semble qu'elle fasse désormais peur. Le travail de rue s'offre à changer cette image négative en prenant le risque d'aller vers l'autre.

Enfin, la particule "de" ne peut-elle indiquer toute la noblesse du travail qui est ainsi mené ?

Bertrand Carsin,
Administrateur
de Dynamo,
membre du
Lions club Bruxelles
Centenaire,
Belgique

Monsieur Carsin dit toute l'importance qu'il faut attacher selon lui à l'étude de ce que signifie et représente le travail **dans** la rue.

Il semble en effet qu'au niveau des jeunes dont l'intégrité physique ou psychique est mise à mal et qui sont peu touchés par les institutions classiques, le travail de rue constitue une alternative significative.

Mais les éducateurs qui pratiquent le travail dans la rue sont eux aussi confrontés, de par la nature même de ce travail, à un danger de perte de repères. Il appartient aux travaux qui vont se tenir de stabiliser des références qui permettront de pallier cette difficulté.

Enfin, au niveau de la société elle-même, il est essentiel de systématiser les expériences et les solutions en échangeant et en comparant les pratiques: un capital précieux d'innovations existe sur le terrain et il convient de mieux l'utiliser.

C'est dire que ce Forum a l'ambition de concilier la science et la pratique.

Mais il doit aussi dépasser le niveau de l'échange. Après trois ans de recherche-action et de mise en réseau, ce qui va se jouer ici c'est la possibilité de dégager des questions prioritaires, des propositions de réponses: le Forum est tout entier tendu vers la production de

recommandations, qui seront relayées aux différents niveaux de pouvoir.

Monsieur Carsin se réjouit de ce que Dynamo, terreau d'expérimentations diverses, ait pu devenir le support d'une réflexion d'une telle importance.

Quant au Lions club, qui a apporté un soutien financier et moral à l'association depuis le début de son existence, il s'est peu à peu impliqué davantage en devenant partenaire des choix de l'AMO, du fait qu'il touchait du doigt les réalités dont il était question, les maux auxquels la société doit faire face.

Maartje van Putten,
Présidente ENSCW,
Pays-Bas
Suzanne Toussaint,
Présidente de Dynamo,
Belgique

Mme van Putten et Mme Toussaint ouvrent officiellement les travaux. Les deux associations sont en effet partenaires dans l'organisation du Forum. Les deux présidentes disent leur attachement à la problématique des enfants de la rue, à une approche non sécuritaire de leurs difficultés et replacent cet engagement dans la trajectoire de leurs organisations respectives, qui, pour relativement récente que soit leur création, n'en ont pas moins connu un développement très important.

Arrigo Zanella,
représentant
Magda De Galan,
présidente
du Parlement bruxellois,
Belgique

Monsieur Zanella souhaite fêter l'accès de Dynamo à la majorité (l'association fête en effet ses dix-huit ans d'existence). Il dresse un portrait de l'esprit de l'AMO en insistant sur le fait qu'elle "n'a pas la colonne vertébrale souple" dans ses engagements. L'association est une de celles qui incarne selon lui la "raison rebelle" chère à Ignacio Ramonet : il s'agit d'affirmer que la souffrance mérite le respect, qu'il est juste de revendiquer des droits incarnés dans les faits.

Enfin, il souligne la fiabilité de l'asbl (Association sans but lucratif) dans ses relations avec les pouvoirs publics : Dynamo a été constante dans ses convictions et interpellations, dans sa déontologie et a réussi à éviter une dérive parfois présente qui consiste à instrumentaliser les pouvoirs publics en perdant le fil de ses engagements.

Mardi 26 novembre 2002 (Le Flagey)

Discours introductif

1) Les enfants de la rue : trajectoires et mécanismes

Riccardo Lucchini,
Professeur au département
de sociologie et des médias
de l'université de Fribourg,
Suisse

Le professeur Lucchini a étudié pendant de nombreuses années la situation des enfants des rues et leurs trajectoires surtout dans les pays d'Amérique Latine et plus particulièrement au Brésil.

1) La complexité du monde de l'enfant en situation de rue.

Les médias et les chercheurs parlent d'enfants en situation de rue: ces enfants sont considérés soit comme des victimes soit comme des délinquants, mais dans chacun de ces deux cas, ils sont traités comme *des objets d'intervention de politique sociale. On ne les considère pas comme des sujets, comme des acteurs dotés de compétences.*

Or la complexité vient du fait que l'enfant de la rue est réellement un sujet, mais qui vit dans un espace social particulier.

On pourrait expliquer les causes de départ pour la rue de manière simpliste à l'aide du schéma ci-dessous :

a)
Les causes
de départ

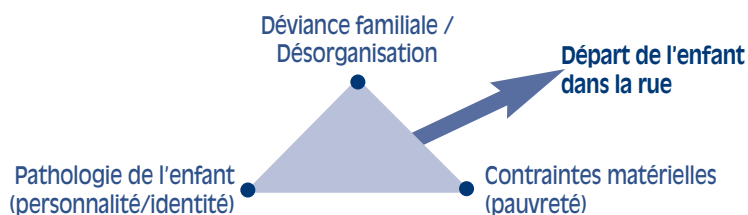
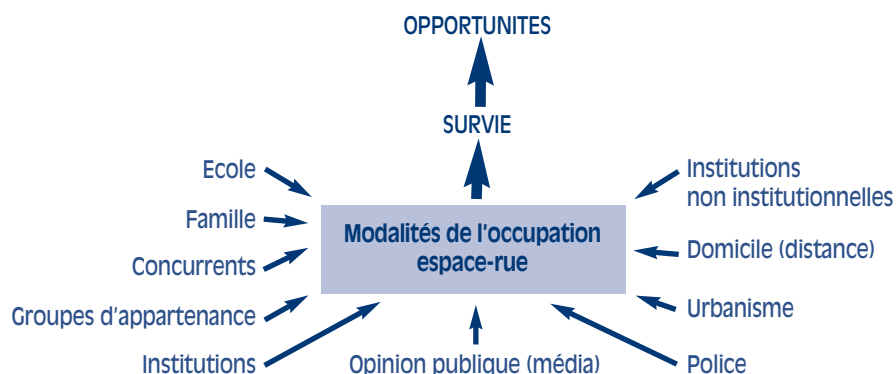


Schéma fonctionnaliste

L'explication du départ de l'enfant dans la rue dépasse le cadre d'une analyse fonctionnelle. La désorganisation familiale et les contraintes matérielles ne peuvent à elles seules motiver le départ de l'enfant. On ne peut pas non plus se contenter de considérer que la violence intrafamiliale soit une cause suffisante de départ dans la rue; pour que l'enfant quitte sa famille, il faut aussi une médiation de cette violence, par exemple: l'attitude de la mère sera très importante. Si elle reste passive, l'enfant partira; si elle défend son enfant, il ira moins vite chercher du réconfort ailleurs.

b)
Le vécu
de l'espace

Par ailleurs, la manière dont un enfant occupe l'espace de la rue est très variable.

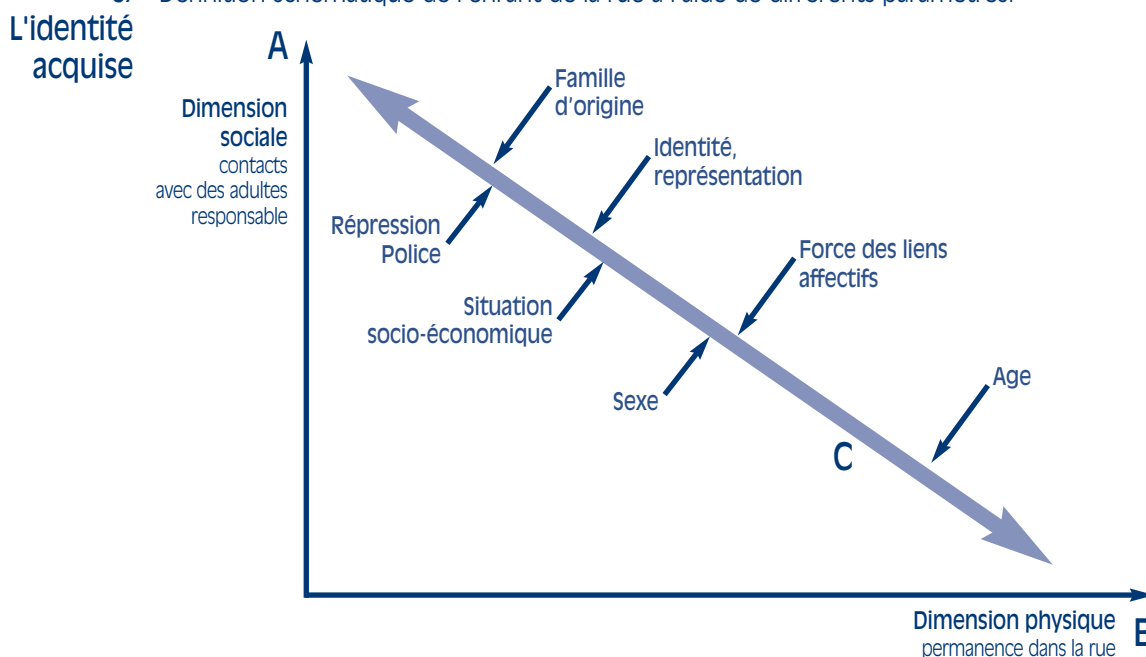


La rue est, comme on peut le voir sur le schéma ci-dessus, fortement investie par de nombreux acteurs et elle possède ses propres règles sociales. De la façon dont ces acteurs exercent leur action, dépendra aussi la "permanence" de l'enfant dans la rue.

Plusieurs exemples peuvent être apportés à l'appui de cette thèse :

- Si dans l'école, il existe une pédagogie alternative qui ne l'exclut pas d'office, l'enfant ne restera pas dans la rue.
- Souvent les ONG "poussent" les enfants dans la rue car leur intervention dans ce milieu a pour effet que les enfants des rues vivent parfois "mieux" (obtention de nourriture ou de soins...) que ceux qui restent dans leurs familles.
- Si le domicile d'origine de l'enfant est lointain de l'endroit qu'il a choisi d'occuper dans la rue, il aura aussi moins de chances de réintégrer sa famille.
- Si le groupe d'appartenance auquel l'enfant s'est attaché est bien structuré et que l'enfant y a trouvé des pairs, il restera aussi plus souvent dans la rue.

c) Définition schématique de l'enfant de la rue à l'aide de différents paramètres:



Tous ces éléments entrent dans la composition identitaire de "l'enfant de la rue", ce qui explique la difficulté de donner une définition ou un profil type.

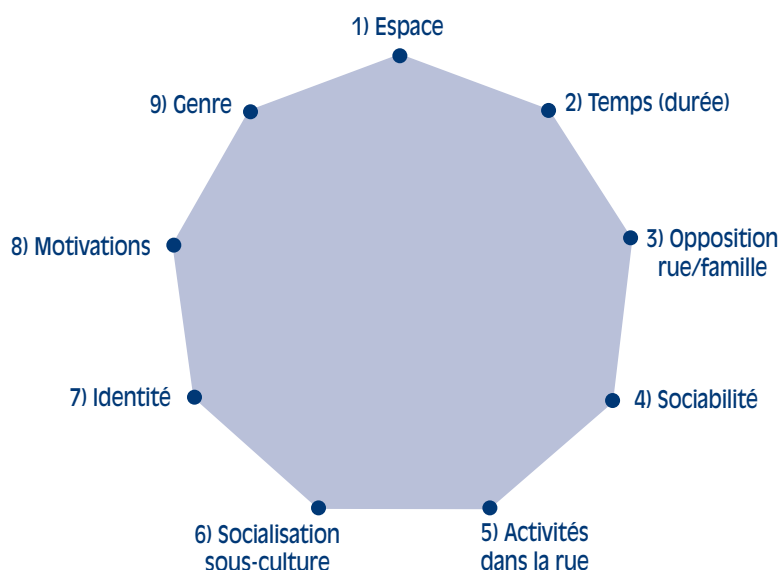
La rue est un espace symbolique qui entre aussi dans la composition de l'identité de l'enfant.

Il existe actuellement entre 30 et 100 millions d'enfants des rues, selon le type de critères que l'on choisit pour "définir" l'enfant.

Ainsi, on peut constater que plus un enfant a de contacts, de liens avec des adultes responsables, qui ont une approche éducative et affectueuse de l'enfant (axe vertical A) et moins il y aura de probabilité de le trouver en permanence dans la rue (axe horizontal B). Il s'agit donc bien de créer des liens avec des adultes pour atténuer l'attrance de la rue. Mais les choses ne sont pas aussi simples et d'autres facteurs individuels propres à l'enfant viennent se greffer entre ces deux axes. Ce sont les éléments que l'on retrouve sur l'axe diagonal C, ceux-ci étant classés par ordre d'importance. Par exemple, si la famille d'origine offre une certaine stabilité et un climat affectif suffisant, l'enfant aura peu tendance à s'installer dans la rue. Si la répression policière est très forte et que l'on court un grand danger en vivant dans la rue, ce fait sera de nature à dissuader l'enfant aussi. Il est intéressant de noter que les raisons socio-économiques n'arrivent qu'en quatrième position dans les paramètres.

d) "L'enfant-rue" comme système

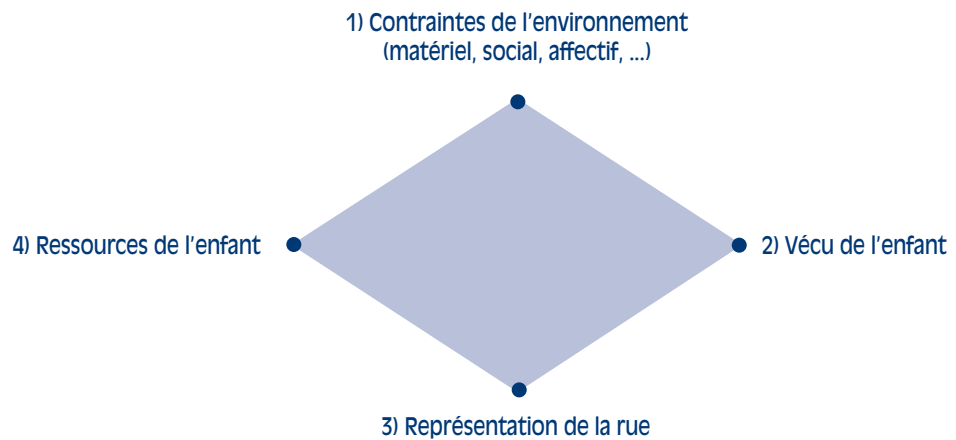
On peut aussi étudier le système "enfant-rue" au travers de 9 dimensions.



Ce système à 9 dimensions, qui sont reliées entre elles peut servir de base à la définition du "profil" de l'enfant de la rue, peut montrer la complexité de l'identité de l'enfant et combattre quelques clichés qui sont véhiculés dans l'opinion publique.

-
- 1. Espace :** C'est la rue, mais toutes les rues du monde ne sont pas identiques...
-
- 2. La durée du séjour en rue :** Le départ est en général progressif, il y a de nombreux allers-retours entre la rue et le domicile, la permanence dans la rue ne s'installe pas d'emblée; d'où l'importance de la prévention.
-
- 3. Opposition rue/famille :** Le discours qui est véhiculé par la famille à propos de la rue joue aussi un rôle. Parfois l'enfant ressent une idéalisation de la rue, parfois l'enfant est aussi victime de la rue, il y va pour travailler et il se retrouve happé par le système. Les enfants des rues changent de discours perpétuellement, ils ne savent souvent pas eux-mêmes les vraies raisons qui les ont poussés à quitter leur famille.
-
- 4. Sociabilité :** Il existe plutôt des groupes (triades), mais pas de vraies bandes organisées et hiérarchisées; il s'agit plutôt d'un réseau flexible et mobile qui s'adapte rapidement aux conditions de survie dans la rue.
-
- 5. Activités dans la rue :** Il existe surtout des activités de survie; il y a une multiplicité de séquences: attente, activité "professionnelle" intense, ennui, jeux ... Mais en général, on n'observe pas d'activités de défense du territoire (du moins dans les pays étudiés).
-
- 6. Socialisation :** On connaît très mal la culture de la rue. Il existe par contre une sorte de code de conduite dictant ce qu'on peut faire ou ce que l'on ne peut pas faire, par exemple, il y a des personnes à qui on ne touche pas, on ne peut pas les voler, etc.
-
- 7. Identité :** Les enfants des rues ont une représentation d'eux-mêmes et des autres enfants. C'est pourquoi ils refusent souvent les normes ou les manières de faire des institutions car celles-ci les conditionnent dans des rôles de victimes ou de délinquants qu'ils ne sont pas; les enfants de la rue ont donc l'impression que ces institutions ne s'adressent pas à eux.
-
- 8. Motivation :** L'enfant ne va pas dans la rue avec un but rationnel; il ne voit pas la rue comme un moyen de vivre, ce sont les différentes opportunités qui l'y conduisent.
-
- 9. Genre :** Ou le sexe de l'enfant, d'une manière générale on trouve moins de filles dans les rues, souvent la situation est encore plus difficile à supporter pour elles. Dans certaines cultures aussi, les filles restent plus longtemps avec la mère ou bien on considère qu'elles ne peuvent pas travailler à l'extérieur de la maison.
-

- e) **Les modes d'action** Pour travailler efficacement sur le phénomène des enfants de la rue, il faut travailler préventivement, agir en amont du départ dans la rue, puisque celui-ci se fait toujours de manière progressive. Il existe quatre dimensions sur lesquelles on peut tenter d'agir; une fois de plus ces quatre pôles sont reliés.

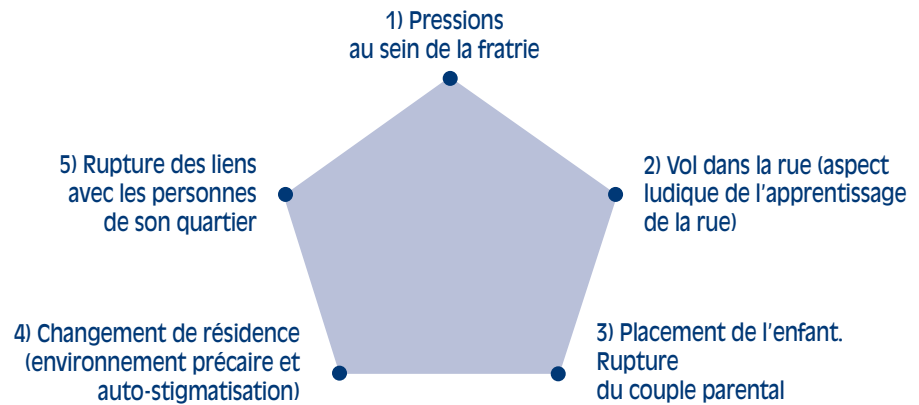


Remarques importantes

- **Au point 1 :** ces contraintes peuvent être une mauvaise entente familiale, des conditions économiques difficiles (manque de nourriture, de place pour loger...)
- **Au point 2 :** le vécu de l'enfant est par exemple, sa capacité à se créer des points d'accroche avec ses familiers, ses voisins, l'école; ce sont aussi les expériences qu'il a déjà vécues.
- **Au point 3 :** il faut être attentif au discours qui est véhiculé sur la "rue"; il y a quantité d'activités différentes qui s'y déroulent et on ne peut pas nier l'importance de la dimension ludique et de l'attrait de la soi-disant liberté.
- **Au point 4 :** il existe des catégories symboliques qui ont une grande importance; l'enfant se positionnera de manière très différente par rapport aux policiers par exemple. Si les ressources personnelles de l'enfant sont importantes, alors la rue est moins contraignante pour lui.

2) Exemples de cas concrets issus des recherches menées au Brésil par le Professeur Lucchini

1er exemple : Giovanna (13 ans) vit dans sa famille, composée de ses parents et de ses frères. Il existe des conflits sérieux et violents physiquement entre elle-même et un de ses frères (1). Elle va dans la rue pour trouver un espace d'épanouissement, elle voit surtout l'aspect ludique des petits vols qu'elle commet (2). A cause de ces vols, elle rencontre des problèmes avec la police et se retrouve placée dans une institution; c'est à ce moment-là aussi que ses parents se séparent (3). En raison du divorce, la maman change de résidence et va habiter dans un quartier plus pauvre (4). Quand Giovanna réintègre le domicile familial, elle n'y trouve plus d'attaches suffisantes: elle est en rupture avec les personnes qui composent son environnement (familiers et habitants du quartier) (5). On peut ainsi schématiser sa situation de la façon suivante.



Ce sont les éléments 3, 4 et 5 qui expliquent le fait que Giovanna reste dans la rue. Si on avait agi différemment lors de ces séquences, l'issue aurait été différente malgré les points de départ 1 et 2.

2ème exemple : Juan (14 ans) vit dans une famille qui compte plusieurs enfants; il est victime de maltraitance de la part de ses frères. Le père n'intervient pas (impossibilité pour l'adulte de référence de répondre au besoin de sécurité de l'enfant et traitement arbitraire dans la fratrie). Le jeune garçon va dans la rue pour s'y sentir libre des pressions intrafamiliales. A ce moment-là, il n'y a pas encore de raisons suffisantes pour qu'il reste dans la rue de façon permanente. Mais d'autres facteurs vont venir s'ajouter, qui peuvent motiver la permanence dans la rue. Juan va voler de l'argent à son père (1); les autres enfants de la rue vont s'approprier l'argent (2); Juan est incapable de rembourser l'argent à son père et il en est honteux (3); il éprouve par contre une liberté de mouvement dans la rue (4) et parvient à oublier sa honte et les problèmes domestiques, les règles de conduite familiales (5).

Dans le cas présent, ce sont les points 1, 2 et 3 qui motivent la permanence dans la rue; le sentiment de honte est trop fort à supporter pour Juan, il préfère rester dans un lieu qui lui permet "d'oublier".

3ème exemple : Maria (13 ans) est maltraitée par sa mère. Son père, qui la défend habituellement, quitte la maison; arrivée d'un parâtre. Maria est initiée "à la colle" par son frère, elle traîne ensuite dans la rue pour quitter la maison et ses soucis. Toutes ces conditions ne suffisent pas pour rester dans la rue.

Par contre, la permanence de Maria dans la rue trouve ses motivations dans les étapes qui suivent :

- 1) elle vit un changement identitaire suite à la consommation de colle;
- 2) elle est bien acceptée dans un groupe de filles de la rue, qui pour la plupart ont aussi subi la maltraitance et consomment aussi de la colle; le groupe est perçu comme une référence identitaire positive;
- 3) elle a conscience que sa situation est marginale par rapport aux autres enfants et elle en ressent de la honte;
- 4) par contre, dans son groupe de filles, elle trouve de la sollicitude, de la confiance et de la solidarité : elle reste donc dans la rue.



2) Mondialisation et solidarité

Pierre Galand
Maitre de conférence
de l'ULB
et Président du forum
pour un contrat
de génération
Nord-Sud,
Belgique

La mobilisation de la société civile s'est faite au départ par l'intermédiaire des ONG; il fallait une réponse et c'était LA réponse. On se rend compte aujourd'hui que ce n'était pas suffisant, on doit toutefois montrer qu'on s'occupe toujours de la problématique, les ONG sont donc toujours sur le terrain mais nous constatons que celles-ci prennent de plus en plus une connotation religieuse ; nous connaissons tous le problème des enfants soldats mais le danger actuel est l'émergence des enfants sorciers.

Le message véhiculé est qu'il y a bien une réponse aux problèmes Nord Sud, que cette réponse est une réponse unique et la même pour tout le monde. Si celle-ci tarde à se mettre en place c'est parce que tout le monde n'y a pas accès; il faut donc développer la politique mondialiste dans le but de faire connaître la réponse globale à un plus grand nombre.

Il est aussi un fait que la réponse est du domaine du marché et de l'économique, l'organisation sociale elle, est écartée. Et de nouveau ceux qui n'ont pas accès à ces deux domaines, c'est-à-dire accès aux richesses, c'est, soi-disant, qu'ils le veulent bien.

L'échec du développement est un constat, c'est aussi l'échec d'un discours, celui de la lutte contre la pauvreté; la lutte pour le développement est devenue la lutte contre la pauvreté et cela concerne la moitié de la population mondiale!

Or il y a là un gigantesque jeu de dupes. Il faut en effet se souvenir que c'est le besoin en financement de l'économie américaine, pour soutenir l'effort de guerre contre le Vietnam qui a conduit à l'abandon de la référence à l'étalon-or, dans la mesure où cet abandon allait en quelque sorte permettre aux USA de faire supporter leur endettement par le reste du monde. Et c'est là le début d'une politique de dérégulation généralisée qui conduit "in fine" à faire supporter par les autres pays l'endettement de la nation la plus puissante, ce qu'ils ne peuvent réussir à faire qu'en se désengageant du développement social et éducatif.

Ce système de désengagement crée un phénomène d'insolidarité et de déhumanisation.

Nous pourrions contrer ce mouvement si nous faisons de la mondialisation un rassemblement de personnes de tous horizons, cultures, nationalités, racines historiques... travaillant ensemble dans le but de réorganiser un système basé sur l'enrichissement commun.

Ateliers

Comparaison des situations et des pratiques

Atelier 1

LES ENFANTS DE LA RUE : RÉALITÉS ET CONSTATS

Coordonnateur : Moussa Sow (Sénégal).

Personnes ressources : Jean-Robert Chéry (Haïti) ; Stéphane Maggi (France) ; Bernard De Vos (Belgique).

Objet : l'atelier se penche sur la question de savoir ce qui pousse et retient les enfants dans la rue; il compare à cet effet les réalités vécues dans plusieurs pays.

France

Stéphane Maggi
Association
Rues et Cités

Monsieur Maggi intervient comme éducateur spécialisé dans la banlieue parisienne (à Montreuil). Il analyse pour nous les regroupements de jeunes (12/16 ans) sur les "dalles" de béton qu'on peut trouver dans les cités.

Ses constats sont les suivants :

- la dalle est un lieu de socialisation qui indique la rupture par rapport à la famille : il y a les jeunes qui sont toujours chez eux et ceux qui sont partis.
- l'admission à fréquenter la dalle permet de gagner des points d'identité, en référence à une appartenance de cité.
- la dalle est un lieu de vie collective qui permet la construction d'une identité micro-sociale rivée sur l'appartenance au quartier.
- l'intervention des médias est ambiguë; elle transforme cette réalité en phénomène social démesuré, en en faisant un objet d'exception et d'étude; les jeunes deviennent des "héros" exploités culturellement. Cette analyse permet d'identifier deux questions majeures :
 - le travail de rue ne doit-il pas dépasser les symptômes ? Les jeunes vivant encore dans leurs familles peuvent être plus en danger que les adolescents "des dalles", comme le montre la situation de jeunes filles anorexiques.
 - le type de socialisation étudié montre qu'il borne la liberté et l'avenir des jeunes. Le vécu collectif de la "dalle" est un minimum social viable, certes, mais qui se clôt sur lui-même.

La problématique étudiée n'est pas marginale en France, puisque 50% des habitations françaises sont situées en banlieue - ce qui indique la présence de choix politiques récurrents à propos du marché du logement.

Belgique

Bernard De Vos
SOS-Jeunes

S'il est vrai que peu de jeunes vivent en permanence dans la rue en Belgique, la réalité des jeunes dans la rue est bien présente dans les logiques de ségrégation qu'imposent des quartiers transformés en ghettos. Il semble que les problèmes concernent prioritairement des jeunes de 10/12 ans qui deviennent auteurs de délits divers. La rue est approchée en ce cas comme un milieu criminogène et non plus comme un endroit de socialisation.

Bernard De Vos regrette que dans ces quartiers-ghettos on ait quitté l'option éducative pour un dispositif de type sécuritaire fondé sur le couple (inefficace) prévention/répression. Ce type de dispositif se fonde sur une logique territoriale, voire micro-territoriale : le programme "bandes urbaines" se propose d'"éradiquer la vermine" d'une zone... de 850 mètres carrés!

Bernard De Vos plaide pour la pertinence de dispositifs éducatifs. Il entend par là un ensemble de moyens négociés et de moyens imposés par l'adulte au nom de son autorité

d'adulte : "là je t'arrête dans ton intérêt". Le dispositif prévention/répression dit par contre "je t'arrête dans l'intérêt de la société". Pour Bernard De Vos, tous les jeunes bruxellois ont droit à bénéficier d'un dispositif éducatif, ce qui est de moins en moins le cas.

Jean-Robert Chéry, Centre d'éducation populaire

Haïti

Monsieur Chéry met en avant l'importance de facteurs culturels pour expliquer l'importance de la problématique des enfants de la rue (Du Mexique à la Terre de Feu, on compterait 30 millions d'enfants concernés).

En Haïti, on a affaire à une mentalité esclavagiste pour laquelle l'enfant était simplement l'objet du maître et à une mentalité post-esclavagiste où la femme s'occupe de tout et ne représente rien.

L'enfant n'a pas de statut d'enfant.

L'expérience de la rue pour les enfants, c'est essentiellement trois problèmes : la délinquance, la prostitution, le sida. Mais la réalité de la rue est complexe : c'est pour les enfants un lieu d'activité (économie informelle, prostitution), un lieu affectif et un lieu d'interaction. La réalité de la rue est celle d'un espace de vie, de rencontres et en même temps un espace d'oppression et de répression.

Il convient donc de ne pas adopter un point de vue stéréotypé par rapport à ces enfants, en les voyant seulement comme des victimes d'une société.

Moussa Sow, Avenir De l'Enfant

Sénégal

Complète l'analyse. Il refuse l'emploi de notions stéréotypées à propos des enfants des rues. Ainsi le terme "phénomène" n'est pas approprié, puisqu'il sous-entend une sorte d'"apparition" de cette réalité. Au contraire, la réalité des enfants des rues doit être abordée comme une situation de rupture, qui a des causes concrètes, sur lesquelles il faut agir.

La métaphore qui convient est celle d'une branche arrachée de l'arbre par un vent violent : la blessure restera toujours là. Le travail social doit donc inclure le travail sur le sentiment de rejet intériorisé par les familles dont un enfant a commencé à fréquenter la rue.

Trois causes sont identifiées :

- les pratiques des écoles coraniques à qui des enfants sont confiés en très bas âge; elles constituent un héritage du système esclavagiste arabo-musulman; beaucoup d'enfants les fuient et ne trouvent de refuge que dans la rue;
- les sévices corporels dont les enfants sont victimes à l'intérieur même de leur famille (le mot "yar" signifie à la fois cravache, éduquer et être éduqué);
- la pauvreté.

L'intervenant plaide pour la vigilance : la rue n'est pas en tant que telle un lieu éducatif approprié; nous devons prendre garde à ce que nos actions n'assignent pas les enfants à la rue, puisque pour eux, la rue est un moyen d'exister et d'être aidés; la reconnaissance de leur situation peut être ambiguë, puisqu'elle peut leur donner une identité de marginalisé.

Conclusions

L'atelier étend la comparaison à d'autres réalités nationales.

Il produit des recommandations quant à la définition du travail de rue (qui doit tenir compte de la complexité des situations), quant à la conception prioritairement éducative qui doit régir le travail de rue et la définition de ses missions.

L'atelier identifie bien qu'il ne peut s'agir, en matière de travail de rue, de se cantonner à des interventions sur les seuls enfants : Il est essentiel d'impliquer les familles et les autres acteurs éducatifs.

La collaboration des associations avec un Etat de droit paraît un facteur essentiel. Lorsque l'Etat est défaillant (du fait par exemple de la corruption), c'est la société civile qui doit prendre le relais.

Atelier 2

LES VIOLENCES, LES TOXICOMANIES, LA PROSTITUTION

Coordonnateur : Marie-Claire Lavater (Martinique).

Personnes ressources : Nicolas Fenton (Royaume-Uni) ; Michèle Vilain (Belgique) ; Nguyen Van Hung (Vietnam).

Objet : la vie dans la rue présente de nombreuses situations de danger pour les jeunes. Cet atelier a pour but de dégager des pistes pour tenter d'endiguer ces fléaux.

Belgique

Michèle Vilain
ICARE

Cette association s'occupe de prostitué(e)s âgés de 15 à 30 ans pour les garçons et de 14 à 50 ans pour les filles. La plupart de ces jeunes sont aussi confrontés au problème de la toxicomanie, à la violence (entre eux ou du fait des clients), il y a également de nombreux cas de séropositivité. Les travailleurs de rue d'ICARE apportent une aide à ces jeunes prostitué(e)s en leur apportant une écoute de qualité, en travaillant sur la prévention de l'hépatite et du sida (distribution de préservatifs et échanges de seringues, aide à se faire soigner à l'hôpital, renseignements pratiques...), ils les aident à trouver un logement.

En parallèle, ces travailleurs de rue essaient aussi de défendre le statut des personnes qui vivent de la prostitution. En effet si la prostitution est autorisée, le racolage est un délit en Belgique ; cela signifie que les prostitué(e)s doivent faire face à toutes sortes de problèmes avec la police alors que si elles/ils ne peuvent se prostituer, il leur faudra trouver quelque 2500 euros/mois pour faire face à leur toxicomanie... si elles/ils ne le font pas en s'agressant eux-mêmes alors ils devront le faire en agressant d'autres personnes. ICARE travaille donc d'abord à améliorer le sort immédiat de ces personnes sans les juger, ensuite bien sûr un travail à long terme peut être envisagé.

Vietnam

Nguyen Van Hung
Programme pour
Enfants de rue
Thao Dan

Monsieur Van Hung nous parle des éducateurs de rue qui travaillent à Ho Chi Minh Ville, là-bas le nombre d'enfants qui vivent dans les rues est en augmentation (en cause notamment l'exode rural), beaucoup d'entre eux sont séropositifs et drogués.

Beaucoup d'enfants sont dans la rue pour y travailler, ensuite leur mode de vie change et ils restent dans la rue où ils sont, malheureusement, souvent victimes d'abus sexuel (notamment des touristes) ou bien ils sont utilisés dans des réseaux de trafic de drogue. Les éducateurs de rue travaillent pour la plupart bénévolement ou pour un salaire dérisoire, ils s'attachent à briser la solitude et le manque d'accompagnement de ces jeunes qui, sans aide, tombent dans le cycle: toxicomanie-prostitution-séropositivité. Leur travail n'est pas facile car ces jeunes refusent pour la plupart d'entrer dans les institutions, ils préfèrent garder leur liberté et rester dans la rue. Aussi, il faut trouver des solutions adaptées: actuellement, il existe une petite maison communautaire où ces jeunes séropositifs et toxicomanes sont approchés et accueillis de manière très familiale et avec beaucoup d'amour mais peu de professionnalisme. Le soutien de l'Etat n'est pas encore très présent pour lutter contre ce phénomène des enfants de la rue.

Royaume-Uni

Nicolas Fenton
Consultant
en matière
de droits
de l'enfant

Monsieur Fenton a été directeur d'une association qui s'appelle ChildHope, il n'est pas un travailleur de terrain mais il connaît bien la problématique des enfants de la rue. Il propose quelques considérations ou interrogations qui peuvent s'appliquer à toutes les situations locales :

- Ce phénomène est un phénomène global , il faut essayer de briser le cercle vicieux de la violence qui est infligée à tous les enfants de la rue, on ne peut plus accepter que les autorités ne fassent (presque) rien face à toute cette violence, le paroxysme est atteint avec le "tourisme" sexuel.

- Les enfants des rues se droguent parce qu'ils doivent le faire pour supporter leurs souffrances, ils ne le font pas par plaisir.
- Où voulez-vous arrêter ce cercle vicieux rue-prostitution-toxicomanie-violence ? Il serait temps de commencer la vraie prévention et ne pas se contenter d'aller "ramasser les blessés" dans la rue comme sur un champ de bataille ... les travailleurs de rue ne sont pas des ambulanciers!
- Qu'est-ce qui fait que l'on devient travailleur de rue : la passion de la défense de la justice pour les enfants? La colère de voir tant de violence s'exercer?
- Les bénévoles n'ont pas d'argent, il faut trouver de l'argent pour soutenir des projets qui collaborent entre eux, il faut montrer tout ce qui est déjà fait, prouver notre utilité depuis presque 25 ans...

Martinique

**Marie-Claire Lavater,
Comité Martiniquais
de Prévention
de l'Alcoolisme (CMPA)**

En Martinique, il n'existe pas encore vraiment d'enfants des rues mais le problème va surgir car de plus en plus de jeunes "décrochent" de leurs attaches notamment à cause du problème de l'alcoolisme qui les touche de plus en plus tôt. En raison du climat agréable, beaucoup d'enfants "grandissent" dans la rue mais n'y vivent pas vraiment, donc on peut parler d'enfants dans la rue mais pas de la rue.

Débat

- La prévention est importante, il faut la financer au lieu de vouloir "ramasser" les morceaux dans la rue.
- Pour pouvoir justifier de l'utilité de nos pratiques au niveau social, il faudrait pouvoir associer des chercheurs à notre travail mais souvent nous n'en avons pas les moyens.
- Il faudrait pouvoir entendre l'avis des mineurs qui vivent dans la rue, ils n'ont jamais droit au chapitre et n'ont pas de porte-parole.
- La pauvreté n'est pas le seul facteur qui amène les jeunes dans la rue, on constate (en Belgique en tous cas) que tous les milieux sociaux sont concernés, s'il fallait dégager une constante entre tous ces jeunes on pourrait dire qu'il s'agit d'un manque de communication et d'amour dans leur milieu d'origine.
- Pour s'attaquer aux problèmes des enfants des rues, on devrait aussi s'attaquer aux problèmes de la drogue, de la violence, de la prostitution...
- Il faut revendiquer le droit de ces jeunes ou de ces enfants à être éduqués, à être soignés, à être considérés comme les autres personnes.
- La réalité des pays en voie de développement est très différente de celle des pays riches. En effet, dans les pays du Nord, on veut appliquer l'interdiction du travail des enfants (convention des droits de l'enfant) et cela semble bénéfique pour eux mais cette interdiction peut avoir des effets pervers dans d'autres réalités dans les pays du Sud. En Inde ou en Afrique du Sud, l'interdiction de travailler, conduit directement les enfants vers des activités dangereuses voire fatales pour eux: la prostitution et le trafic de drogue. .
- Pour faire arrêter la prostitution, il faut d'abord s'attaquer à d'autres problèmes: le logement, la pauvreté, la cohésion familiale, trouver des façons alternatives de gagner sa vie...

Conclusions

- Reconnaissance légale et officielle des éducateurs de rue (salaires, formations, statut particulier), reconnaître qu'ils représentent une force positive pour contrecarrer les forces négatives présentes dans la rue.
- Soutenir la prévention et dès le plus jeune âge avant que les problèmes n'apparaissent. Travailler sur la globalité et pas seulement sur les symptômes.
- C'est aux adultes à trouver des solutions pas aux enfants, il faut travailler à repérer ce qui

provoque ce manque d'affection plutôt que de se préoccuper exclusivement de la violence.

- Il ne faut pas négliger l'impact de la publicité, on "sexualise" les jeunes de plus en plus tôt, ils deviennent cible et objet de consommation. Nous, éducateurs, sommes à contre courant du marketing quand on parle de respect, de sentiment...il faudrait plus d'éthique dans la publicité.
- Il faut reconnaître l'existence des enfants qui vivent dans la rue, reconnaître leur statut de citoyen, un enfant sans papier n'existe pas et n'a pas de droits.
- Faire appliquer partout la Convention sur les droits de l'enfant.
- Une réelle solidarité entre travailleurs de rue et agir collectivement au niveau politique.

Atelier 3

ESPACE ET TEMPS DANS LA RUE

Coordonnateur : Gaston Leblanc (Québec/Canada).

Personnes ressources : Roberto dos Santos (Brésil) ; Helder Luis Santos (Portugal) ; Christian Lassaux (Belgique) ; Edda Simeone (Uruguay) ;

Objet : vivre et travailler dans la rue implique un vécu de l'espace et du temps différents pour les enfants, mais aussi pour les travailleurs sociaux. Ces aspects, essentiels, sont pourtant rarement pris en compte par les politiques qui régissent les actions.

Brésil

Roberto dos Santos, AMAR

Monsieur Dos Santos témoigne de la réalité particulièrement dure vécue par les enfants et les jeunes au Brésil.

Les raisons pour lesquelles les jeunes se retrouvent dans la rue sont multiples: conditions économiques déplorables, bidonvilles, trafics d'armes et de drogues, interventions abusives de la police, assassinats d'enfants; mais aussi absence de contrôle des familles sur les activités des enfants, violences intrafamiliales. Les jeunes quittent les familles d'abord pour rapporter de l'argent et ainsi échapper à cette violence. La rue leur permet également de rencontrer d'autres enfants et de construire ensemble de nouvelles valeurs.

Une fois dans la rue, ils vivent une nouvelle utilisation de l'espace et du temps.

Les rues sont divisées en territoires, surtout dans les grandes villes, sur le modèle de fonctionnement des trafiquants. Les enfants qui vivent dans la rue doivent respecter ces territoires. Ils vivent sans préoccupation du lendemain, en petits groupes, et respectent les règles édictées par les plus anciens. Certains s'inventent une nouvelle identité. C'est le respect des valeurs et des règles du groupe qui est l'essentiel.

La liberté a une forte valeur symbolique: ils n'ont pas de programme, pas d'horaire, suivent leurs désirs. Ils vivent plutôt la nuit, parce qu'il fait plus calme et qu'ils se sentent davantage en sécurité. Mais il existe des conflits de pouvoirs, ce sont les leaders qui mènent le jeu.

La solidarité avec le groupe, l'identification des souhaits propres à ceux du groupe sont si fortes qu'il est très difficile d'intervenir dans ce type d'organisation de vie. Les enfants n'acceptent pas de s'engager dans une relation avec un travailleur social. Il faut une méthodologie particulière pour s'introduire dans ces groupes.

Belgique

Christian Lassaux Centre d'information et d'aide aux jeunes (CIAJ)

Monsieur Lassaux travaille pour une AMO (service d'aide en milieu ouvert), dans une optique essentielle de prévention.

La notion de socialisation de la rue est essentielle. La rue est un espace public privilégié pour l'in-

tervention sociale. Les gens qui s'y trouvent le sont pour des raisons très différentes, depuis le jeu jusqu'à l'absence de toit. Les champs d'intervention du travail social y sont donc très nombreux. Toutes les situations ne sont pas des situations d'exclusion. Avec la famille et l'école, la rue est donc aussi un espace de socialisation pour le jeune. Pour C. Lassaux, il est important pour l'adolescent de pouvoir évoluer en dehors de ces deux lieux réglementés que sont la famille et l'école. La rue est donc le lieu privilégié des actions de prévention générale. En Communauté française de Belgique, la prévention vise à éviter que les violences invisibles (stigmatisation, mépris, violences intrafamiliales, discriminations diverses, etc.) ne se multiplient ou qu'elles ne se reproduisent, notamment en éclatant en violences visibles et répréhensibles (drogues, vol, agressions, etc.). Le défi à relever, c'est donc de permettre de passer de la soumission à ces diverses formes de violences ou de la révolte brutale contre celles-ci à des formes de négociation. Il s'agit bien de rendre à chacun sa place de citoyen.

Uruguay

Edda Simeone,
Proyecto
Cultural

Madame Simeone, d'origine Belge, travaille depuis des années en Uruguay.

L'Uruguay, comme l'Argentine, connaît une situation économique dramatique. 50% des enfants vivent sous le seuil de pauvreté, dont la moitié a entre 0 et 11 ans. 40.000 personnes ont illégalement quitté le pays cette année. Quand les enfants vont à l'école, c'est uniquement pour manger. Ils vivent en rue parce que dans les bidonvilles, le minimum d'espace vital n'existe pas. Néanmoins, ils gardent le contact avec la famille, contrairement à ce qui se passe le plus souvent en Argentine ou au Brésil. L'enfant en rue vend de tout; il rapporte en moyenne 50 € par mois.

Les familles viennent soit de la campagne, soit des quartiers ouvriers qu'elles ont dû quitter après avoir perdu leur travail. On rencontre fréquemment une troisième génération d'enfants nés au bidonville, qui n'ont pas connaissance de l'histoire familiale. Le travail social consiste à permettre à ces enfants de retrouver une forme d'auto-estime, en les aidant à se réapproprier leur rythme, leur espace, leur histoire.

Portugal

Helder Luis Santos,
Conversas
de Rua - Associação

Pour Monsieur Santos, la notion du temps et du rythme a toute son importance dans la rue. Lui-même vient de la campagne, il est habitué à un rythme particulier, et tout le monde voudrait le voir en adopter un autre.

Nous vivons plusieurs temps à la fois: un temps social, un temps technologique, un temps personnel, un temps politique, avec une grande discordance entre eux. Un mandat présidentiel est limité. Comme travailleur social, on est soumis à la limitation du temps politique pour la réalisation de nos projets. Ce temps ne permet pas de visiter les gens, de partager, d'établir la confiance petit à petit.

La question est donc: comment trouver la possibilité, en tant que travailleur social et citoyen, de concilier les exigences de ces différents temps?

Conclusions Restaurer l'auto-estime

Le travailleur de rue doit contribuer à restaurer l'auto-estime des enfants, à montrer aux enfants qu'ils possèdent des qualités qui leur ont permis de survivre ou de s'adapter, même si ces qualités ne sont pas valorisées dans la société. La force de la rue est minimisée, dévalorisée, et pourtant elle porte des valeurs de solidarité, de liberté, de fidélité, de débrouillardise. Comment transformer ce qui se passe de multiples fois dans la rue en revendication d'ordre politique? C'est le rôle de porte-parole du travailleur de rue.

Le rôle du travailleur de rue n'est pas de sortir à tout prix les enfants de la rue, de les sortir d'un espace social, pour les mettre dans un autre. Il y a une grande diversité de cas de vie dans la rue. Il faut pouvoir les appréhender différemment. Il y a des enfants qui sont nés dans la rue, c'est leur espace de socialisation, qu'il faut pouvoir valoriser. C'est toute une démarche d'accompagnement et de respect.

Un travail sur le long terme

Le temps que les enfants passent dans la rue devient signifiant par rapport à leur point de vue sur le monde. Le travailleur de rue doit lui aussi passer du temps en rue pour une meilleure compréhension de ce point de vue, sans pour autant fusionner avec celui-ci.

En terme de prévention, il ne faut pas travailler seulement sur le jeune, mais sur l'environnement. Le travailleur de rue doit être un pont dans les deux sens et doit veiller à ne pas couper lui-même ce pont. Par exemple, en ne faisant que porter la plainte des enfants de la rue, sans témoigner de leur force, il entérine déjà la vision dominante. Dans cette profession, il n'y a pas assez de place pour une réflexion, un recul critique; le travailleur social a tendance à se situer toujours dans l'action, et peu dans la réflexion.

La comparaison des pratiques doit permettre d'entrer dans une dynamique de diversité, et de s'éloigner d'une méthodologie globale qui renforce le système. Les politiques sociales changent, les travailleurs de rue restent.

Atelier 4

LA ET LES CULTURES DE LA RUE

Coordonnateur : Alain Lapiower (Belgique)

Personnes ressources : Hugues Bazin (France) ; Leo Andrescu (Roumanie) ; Sandra Vanvreckem (Belgique) ; Robert Paris (Québec/Canada).

Objet : est-ce que les cultures de rue existent vraiment ?
Quelles sont-elles ?
Comment travailler avec elles ?

Québec/Canada

Robert Paris,
PACT de rue.

Monsieur Paris est éducateur auprès de jeunes prostitués au Québec. Il insiste sur le fait qu'il faut envisager que la violence sexuelle est une forme de culture pour certains jeunes. Le travailleur de rue représente une culture différente, c'est une culture de l'écoute par opposition à celle de l'Etat qui elle, est normative, et qui ne tient pas compte de l'avis des jeunes.

Il n'y a pas une culture dans la rue mais différentes cultures et pour travailler avec les jeunes de la rue il faut comprendre leur culture.

France

Hugues Bazin,
Recherche-action

Monsieur Bazin a été un éducateur et est maintenant chercheur. Pour lui, on parle de culture des jeunes de la rue alors qu'ils ne créent aucune culture mais sont plutôt en rejet face à une culture dominante; leur culture par exemple le Hip Hop est une réponse à un environnement hostile, car pour créer leurs propres valeurs ils essayent de casser la culture dominante.

On se trouve dans une appropriation collective en résistance à la culture dominante, c'est un levier pour comprendre la mutation de notre société.

Pour lui, la culture de la rue est une culture de résistance ou subversive; elle consiste à inventer une nouvelle façon de gérer son parcours individuel, l'individu n'est plus pris en charge par la société ou une institution, il se prend en charge lui-même.

Roumanie

Leonard Andrescu,
Salvati Copiii

Monsieur Andrescu est éducateur en Roumanie. D'après lui, la culture de la rue est une sous culture, elle est cependant reconnue et respectée.

Pour lui, cette sous culture est au même titre que la culture dominante une somme de coutumes, de lois et de règles.

**Alain Lapiower,
Fondation
Jacques Gueux**

Belgique

Selon Monsieur Lapiower, il ne peut y avoir de travail de rue si on ne tient pas compte de la dimension culturelle des jeunes; certains travailleurs de rue éprouvent des difficultés à accepter une autre culture que la leur.

La culture est soit un instrument de communication, soit une production, une diffusion commercialisée c'est-à-dire un outil de consommation.

Une culture populaire n'est pas forcément une culture de masse.

Pour s'assurer qu'il s'agit d'une sous-culture il faut se demander si elle possède encore une force de création? Essaie-t-on encore de déjouer la culture dominante? Vise-t-on la transmission, le passage du relais vers la génération suivante?

La culture de la rue influence la culture dominante qui reprend des éléments créés par la sous-culture (Hip Hop).

Conclusions

La rue est un endroit qui appartient à tout le monde et en même temps à personne; il faudrait requalifier, redéfinir ce lieu, ainsi cela ne sera plus une insulte de s'entendre dire qu'on est un enfant de la rue.

Quand la sous-culture a conquis une certaine célébrité, il ne faut pas essayer de combattre le phénomène mais plutôt s'en servir comme moteur d'actions auprès des jeunes.

Il faut plutôt combattre la tendance actuelle d'aller vers le sécuritaire et la forme de prévention qui lui est propre quand on parle du travail de rue.

La culture est sociale, elle est un élément d'intégration et de prévention mais quand on prend la culture dans sa globalité, il ne faut pas la morceler, ne pas prendre que certains aspects.

La culture est en constante évolution. Il ne faut pas enfermer un jeune dans une culture car le jeune comme la culture sont un ensemble de choses différentes et le danger c'est que le politique essaye de classer, de catégoriser les cultures et les jeunes.

Atelier 5

SANTÉ ET TRAVAIL DE RUE

Coordonnateur : Stéphane Tessier (France).

Personnes ressources : Pauline Brassard (Québec/Canada) ; Wim Verhelst (Belgique) ; Dominique Lemay (Philippines).

Objet : Le problème de la santé des enfants de la rue est plus aigu dans certains pays que dans d'autres. Comment appréhender ce problème qui ne fait pas directement partie de la sphère d'action d'un travailleur social, mais qu'il est amené à croiser régulièrement, et donc à gérer?

Québec/Canada

**Pauline Brassard,
Réseau Francophone
International
pour la Promotion
de la Santé (REFIPS)**

La promotion de la santé c'est quoi?

En 1986, lors d'une conférence internationale pour la promotion de la santé l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) adoptait ce que nous appelons maintenant la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé où elle y est définie comme suit :

La promotion de la santé est le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un grand contrôle sur leur propre santé, et améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la "santé" comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer

avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource quotidienne, et non comme le but de la vie; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques. Ainsi donc, la promotion de la santé ne relève pas seulement du secteur sanitaire: elle dépasse les modes de vie sains pour viser le bien-être.

L'intervention en promotion de la santé signifie que l'on doit :

- Élaborer une politique publique saine.
- Créer des milieux favorables.
- Renforcer l'action communautaire.
- Acquérir des aptitudes individuelles.
- Réorienter les services de santé.

Nous croyons fermement que le "travail de rue" s'inscrit directement dans cette ligne de penser et c'est pourquoi le RÉFIPS a accepté avec empressement l'invitation qui lui a été lancée de participer au Forum. Le RÉFIPS constitue au sein de la Francophonie un réseau favorisant la communication, les échanges, l'entraide et le développement des connaissances par la création d'outils et de moyens afin de promouvoir la santé des populations.

Nous constatons que les décideurs en santé publique ont de la difficulté à reconnaître le "Travail de rue" à sa juste valeur. Actuellement et à cause de cette non-reconnaissance il ne bénéficie pas des ressources nécessaires à son développement. Trop souvent les organismes communautaires, pour pouvoir engager des travailleurs de rue, le font sur des projets qui leur sont imposés par les bailleurs de fonds et qui se traduisent par des campagnes d'éducation sur le SIDA ou encore de distribution de seringues qui ont une durée dans le temps trop limitée. De plus, les budgets accordés le sont pour une période d'une année et même moins.

Nous savons tous que le travail de rue, pour être efficient, doit se faire dans un climat de confiance avec la population et que ce climat se construit lentement et prend du temps. Il est donc impératif de continuer à faire des représentations auprès des décideurs de la santé publique afin que ceux-ci s'ajustent à la réalité du travail de rue par le développement de réels programmes, par la reconnaissance du travailleur de rue comme professionnel de la santé, par des budgets récurrents sur plusieurs années, par le support à la formation des professionnels et à la création d'outils adaptés à leur réalité.

La route est encore longue avant d'y arriver. Le RÉFIPS soutient depuis plusieurs années le travail entrepris par l'équipe du Québec et depuis le séminaire de Montréal en 2001, par l'équipe internationale. Il regroupe actuellement près de 1 400 membres, chercheurs, universitaires, décideurs et acteurs de terrain de la grande Francophonie. Il peut être un outil efficace pour faire évoluer les esprits.

Les Réseaux sont primordiaux pour faire circuler les informations. Vous avez les contenus et un réseau. Il faut des vases communicants entre nos réseaux.

Le RÉFIPS entend jouer son rôle parce que le travail de rue c'est de la promotion de la santé.

Belgique

Wim Verhelst, Vlastrov

Monsieur Verhelst travaille dans la partie flamande du pays. Les systèmes d'aide à la jeunesse sont gérés différemment en Communauté française et en Communauté néerlandophone.

En Flandre, le travail de rue est reconnu comme une profession spécifique, avec ses manières d'agir propres. Le travailleur de rue est un intermédiaire entre les travailleurs sociaux et les groupes cibles. Il possède une bonne connaissance du terrain, des organisations et institutions qui le desservent.

Il doit consacrer 60% de son temps directement à l'environnement, c'est-à-dire à être dans la rue.

En matière de santé, la responsabilisation des gens est essentielle. Lorsque des gens sont confrontés à des questions concernant la santé, on les réoriente vers les services compétents, en les soutenant au maximum. Les informations que nous obtenons - dans le respect

de l'anonymat des personnes et dans un objectif communautaire -, nous pouvons alors les soumettre aux organisations sanitaires. C'est vraiment un processus de va-et-vient entre les services sociaux et les groupes cibles. Cela implique tout un travail d'approche, il faut prendre le rythme des groupes qu'on côtoie. Nous avons nos propres critères d'évaluation, mais les résultats ne sont pas quantifiables et donc difficilement transmissibles.

Philippines

**Dominique Lemay,
Fondation Virlanie**

Monsieur Lemay déplore qu'aux Philippines, le système de santé soit basé uniquement sur l'argent. Si vous payez, vous serez soigné. Pour l'enfant de la rue, la situation est dramatique; il vient en dernier lieu, s'il reste un peu de place ou de temps.

Certains lieux d'accueil existent à Manille, mais ils sont si fréquentés que la promiscuité favorise les maladies. On voit de plus en plus de très jeunes couples avec des bébés; la mortalité est très forte pour ces bébés. Quant à la sexualité de ces jeunes parents dans les rues, elle est difficile à appréhender. On ne peut distribuer des préservatifs partout.

Même dans les hôpitaux, la vie de ces enfants de la rue n'a aucune valeur. Nous travaillons avec MSF Suisse, ce qui permet, quand nous nous présentons à l'hôpital avec un enfant, d'être mieux accueillis. Cela marche surtout lorsqu'on est blanc...

Il faut pouvoir ne pas juger ces enfants, mais les respecter dans leur intégrité. Trop souvent, on les considère comme des animaux.

Ces observations l'amènent à avancer trois conseils :

- Il faudrait pouvoir témoigner de ces observations sur le terrain, les écrire, les prouver.
- Sensibiliser les services de santé à la valeur des enfants de la rue, même s'ils ne rapportent pas d'argent, est essentiel.
- Créer des liens entre centres de santé, hôpitaux et travailleurs sociaux est le seul moyen d'être efficace.

France

**Stéphane Tessier,
Centre Régional
d'Education à la Santé
d'Ile de France (CRESIF)**

Monsieur Tessier présente un travail de recherche qui a été effectué par l'atelier français et dont les résultats sont accessibles sur le site de travail-de-rue.net.

Plusieurs points y ont été traités :

- Quels sont les problèmes de santé rencontrés par les publics suivis. Essentiellement, il s'agit de violences entraînant des traumatismes, de prise de risques liés à la toxicomanie ou à une sexualité non protégée, de négligences dues au manque d'estime de soi.
- Comment la santé peut-elle servir de point d'accroche dans un travail social? Elle doit être abordée sous les aspects curatifs, mais aussi de bien-être mental, social, psychologique. Il est indispensable que les travailleurs sociaux s'approprient la question de la santé; la laisser aux seules mains des professionnels de santé, c'est la réduire.
- La représentation de la santé qu'ont les enfants qui travaillent dans la rue et ceux qui y vivent est différente. Les seconds en ont une vision utilitariste. Ils connaissent les hôpitaux, ils savent quand ils doivent y aller. Ils savent également s'automédiquer, par exemple pour se mettre en état de commettre un délit, puis d'échapper à la police (perte de mémoire). C'est donc une approche très rationnelle. Ceux qui travaillent dans la rue ont quant à eux une vision beaucoup plus magico-religieuse de la santé.

La santé peut être une porte d'entrée pédagogique pour les travailleurs de rue; une formation est toutefois nécessaire à ce niveau.

Questions d'éthique

Pour bien soigner les gens, les mesures préventives sont importantes. Mais lorsqu'on nomme le mal dont souffrent des jeunes, on risque de les stigmatiser, voire de les couper de leur environnement. Ainsi, aux Philippines, on préfère dire qu'un jeune souffre de tuberculose plutôt que de sida. Effet pervers: la lutte contre le sida est très mal organisée.

Il est essentiel de prendre en compte la culture des groupes-cibles. Même en matière de santé, et même dans des conditions sanitaires déplorables, le sentiment d'invulnérabilité des adolescents est bien réel, ce n'est pas parce qu'ils sont dans la rue qu'ils ne traversent pas leur crise d'adolescence comme tous les autres.

La question de la santé mentale est soulevée. Lorsqu'on a affaire à des autistes, des trisomiques, des psychotiques dans la rue, qu'est-ce qu'on fait en tant que travailleur social?

Qu'est-ce d'abord qu'une maladie mentale? Où est la pathologie réelle? Quelle est la part de rébellion sociale dans ces "maladies"? Quid des borderlines? Il arrive qu'en présentant un malade à l'hôpital, le travailleur social s'entende dire par le psychiatre que la maladie de cette personne est uniquement sociale. Il n'est tout simplement "pas assez malade" pour l'hôpital.

Il faut être très attentif à ne pas psychologiser le social. Il y a des jeunes incasables, qui prennent plaisir à déstabiliser toutes les institutions où on les place. D'autre part, beaucoup de gens qui souffrent de maladie mentale sortent des institutions parce qu'ils ne sont pas dangereux. Enfin se pose également la question du côté pathogène de la rue. Mais tout est complexe. Il ne faut pas dire trop vite que les fous sont dans la rue ou dans les prisons.

Comment gérer des groupes mixtes, par exemple avec des toxicomanes "légers" et d'autres "lourds"? N'y a-t-il pas risque d'influence des seconds sur les premiers? Si on les sépare, on refait des ghettos. Des travailleurs de plusieurs pays témoignent de leur expérience: il n'est pas opportun de séparer, mais les groupes ne sont pas suivis par les mêmes travailleurs parce que les problématiques sont très différentes.

Coordinations et interactions

Dans certains pays, les travailleurs de rue travaillent de concert avec des infirmiers ou des médecins, directement dans la rue. C'est le cas au Québec, et cela fonctionne très bien. De même, aux Philippines, des médecins vont dans les rues ou dans les prisons avec les travailleurs sociaux.

Tout le monde n'est pas d'accord sur le principe. Il faudrait dissocier davantage les questions de santé et les questions de médecine. Pour les secondes, seuls les professionnels du secteur ont les compétences pour soigner les gens. Mais la santé, c'est plus que cet aspect seul, elle comporte des aspects éducatifs. Le travail ne se termine pas quand une demande de soins est rentrée. Les travailleurs de rue sont les porte-paroles de gens qui vivent dans la rue. Les liens entre travailleurs sociaux et travailleurs de santé doivent être renforcés.

Au Sénégal, les interactions entre travailleurs de rue et professionnels du champ sanitaire sont très profitables. Les uns et les autres se heurtent à leurs propres limites. Grâce à leur collaboration, la prise en charge des malades ne s'arrête pas à la sortie des hôpitaux. Cela permet également d'impliquer la communauté dans l'accueil des malades, même mentaux, ce qui donne toujours un résultat plus positif. Une approche plus communautaire du problème est donc bénéfique.

Pour que cette coordination donne le meilleur d'elle-même, la formation des uns et des autres doit être renforcée. Les connaissances d'urgence en matière de santé sont nécessaires pour les travailleurs sociaux, mais une approche sociale des problèmes sanitaires devrait également être intégrée dans le cursus des professionnels du champ. Pour tous, un recul anthropologique serait indispensable.

Atelier 6

PRÉVENTION

Coordonnateur : Philippon Toussaint (Belgique).

Personnes ressources : Sylvia Reyes (Equateur) ; Helder Luis Santos (Portugal) ; Lydia Elena Carcamo (Nicaragua).

Objet : L'atelier avait pour but de comparer la conception de la prévention dans différents pays. Voici en quelques mots, les aspects de la prévention présentés par les travailleurs de rue de chacun de ces pays.

Nicaragua

**Lydia Elena Carcamo,
Centro Amigos**

La prévention est axée sur les problèmes liés à la drogue et à la maltraitance dans les familles. Elle concerne surtout les enfants de 8 à 14 ans. Au Nicaragua, la moitié de la population est constituée d'enfants et d'adolescents. Le travail de prévention est essentiellement axé sur les familles, en essayant de régler les problèmes familiaux et en tentant de faire en sorte que les enfants restent dans leurs familles et n'aillent pas vivre dans la rue. La plupart des enfants rentrent dormir chez eux mais ils n'y restent pas la journée; ils fuient la maison à cause de problèmes de maltraitance, d'abus sexuel, de pauvreté.

Il existe des centres d'hébergement qui constituent une alternative à la vie en famille, mais ces centres sont surchargés, dans ces structures, on travaille la prévention avec les familles en tentant d'identifier les causes de violence notamment. A titre de prévention, ces centres organisent aussi des séances d'information dans les écoles, des programmes d'activités, des conseils d'éducation destinés aux parents...

Portugal

**Helder Luis Santos,
Conversas
de rua - Associação**

Monsieur Santos présente la prévention comme un concept, dont on pourrait relever les lettres et trouver toutes sortes d'éléments qui ont font partie :

P comme police, présence, protection, prévision, pro-actif, politique.

R comme rue, raison, rebelle, relation, risque.

E comme expression, extermination, espace.

V comme violence, victoire, vie, vigilance, volonté.

E comme expérience, économie, exclusion.

N comme négation, national, nouveauté, nécessité.

T comme toxicomanie, tolérance, tentation.

I comme institutionnel, intégration, immigration.

O comme opportunité, objectif, organisation, option.

N comme négligence.

Il faut pouvoir partager les différents éléments, les expressions pour parler d'un concept.

Equateur

**Sylvia Reyes,
Juconi**

Pour faire de la prévention, il faut se poser d'abord quatre questions: Qu'est-ce qu'on veut prévenir, avec qui travailler, quelles sont les causes des problèmes, comment s'y prendre?

Comme au Nicaragua, l'essentiel du travail de prévention se fait dans les familles pour les aider à "garder" leurs enfants à la maison. On peut malheureusement constater que si les causes d'installation dans la rue sont complexes et composées, il y a omniprésence de la pauvreté parmi les raisons qui mènent l'enfant à la rue.

Pour faire de la prévention, il faut travailler avec les familles; les travailleurs rencontrent d'abord les enfants puis par ce biais ils tentent d'entrer en relation avec les parents.

Le travail de prévention se fait autant avec les enfants qu'avec leurs parents qui présentent aussi de gros problèmes psychologiques.

Il faut aborder les parents avec une relation de respect. Il faut travailler à créer de l'intégration sociale, établir des rapports entre différents groupes sociaux. Il faut un travail d'accompagnement des familles très intensif (au moins trois fois par semaine) pour obtenir des résultats conséquents et durables.

Conclusions

Belgique : il existe différentes formes de prévention dans notre pays, plusieurs conceptions de ce qu'est la prévention. Les travailleurs de l'aide à la jeunesse ont une vision très différente de celle des travailleurs de rue qui dépendent des contrats de société (anciennement contrats de sécurité) financés par le Ministère de l'Intérieur. La prévention est surtout perçue comme un objet de politique sociale, les politiques locales sont aussi très importantes.

Québec/Canada : la prévention est très importante, elle existe à différents niveaux. On peut notamment relever qu'au niveau des familles, il faut les aider à être un support pour les enfants, leur donner la possibilité de faire des activités avec eux, tandis qu'au niveau des enfants il est important d'augmenter leur confiance en eux-mêmes.

Espagne : la prévention "drogue" est une perspective concrète, mais en plus de la prévention à la toxicomanie, il faut aussi mener une campagne de prévention pour la consommation de "drogues propres" ayant malgré tout moins d'effets dangereux sur les consommateurs.

Afrique du Sud : la "prévention" est un concept négatif, les travailleurs préfèrent parler d'aide et de développement positif.

France : quand on parle de prévention, il faut envisager aussi la prévention spécialisée qui est centrée sur les "carences" humaines.

Il apparaît donc que dans tous les pays évoqués on parle plus d'actions curatives que préventives, on traite des problèmes existants au lieu d'essayer de les empêcher d'émerger.

Le terme prévention est aussi souvent utilisé par la Police, ce qui prête à confusion.

Dans tous les pays, on rencontre des situations différentes conditionnées notamment par le niveau de développement socio-économique, mais tous s'accordent pour dire que la vraie prévention doit commencer très tôt, dès la petite enfance.

Atelier 7

DROITS ET PROTECTION DE LA JEUNESSE

Coordonnateur : Bernadette Moukendi (République Démocratique du Congo).

Personnes ressources : Liliane Baudart (Belgique) ; Jan Daniels (Brésil) ;
Me Seynabou Ndiaye Diakhaté (Sénégal) ;
Nia Williams (Royaume-Uni).

Royaume-Uni

**Nia Williams,
The London Connection**

La législation en Angleterre a bien été rédigée dans un esprit de venir en aide aux jeunes, mais elle est incomplète dans le sens où très peu de moyens sont affectés à sa mise en œuvre. Le droit ne suffit donc pas en tant que tel, il faut des mécanismes pour surveiller son application effective.

Liliane Baudart,
Service Aide
à la Jeunesse (Namur)

Belgique

En Belgique, il a fallu près de 20 ans pour finaliser la loi de protection de la jeunesse et actuellement nous disposons d'une expérience de 10 ans dans son application. La nouvelle orientation est toutefois de privilégier des réponses de type sécuritaire aux problèmes des jeunes. Les éducateurs de rue se voient de plus en plus attribuer des fonctions répressives. Le manque de moyens empêche les travailleurs du secteur de travailler plus l'éducatif et la prévention auprès des enfants et des parents.

La pauvreté est aussi à la base de problèmes; le manque d'espace conduit le jeune à se retrouver dans la rue et au lieu de développer une politique de logement décent pour tous, la politique privilégie le placement de ces jeunes en institutions.

Brésil

Jan Daniels,
AMAR

Le Brésil présente une situation dramatique sur le plan de la sécurité des enfants de la rue; ceux-ci sont assassinés par la police qui agit en toute impunité.

Les bidonvilles sont de véritables villes dans la ville; les plus importants peuvent compter une population de 200.000 à 300.000 habitants, le travail concerne donc des milliers d'enfants.

Ces enfants se retrouvent dans la rue à cause de la grande pauvreté de leur famille, ou parce qu'ils doivent travailler.

La majeure partie des enfants des bidonvilles sont confrontés à des familles éclatées, ou recomposées; les enfants sont rejetés, maltraités et finissent dans la rue. Dans bien des cas, la maman ne peut pas assumer l'éducation de ses enfants soit parce qu'elle s'est retrouvée seule pour les éduquer soit parce qu'elle doit travailler. Les enfants n'ont plus de repères en ce qui concerne l'autorité parentale.

Seynabou Ndiaye
Diakhaté

Sénégal

Le Sénégal a une législation très performante notamment parce qu'elle privilégie dans ses textes l'aide et l'accompagnement, mais les moyens pour l'appliquer sont inexistants. La spécificité de ce pays est la lutte contre le tourisme sexuel. Le pays étant très vaste avec des régions parfois très isolées, les travailleurs ne peuvent que développer des actions très localement.

Conclusions

Imposer les droits de l'enfant peut être destructeur si on n'y ajoute pas les moyens pour l'accompagnement. On peut disposer d'une législation bien faite ; si les moyens d'accompagnements n'existent pas, cela ne sert à rien.

Comment tenir compte de la spécificité du jeune, du pays... sans en arriver à dire que les enfants, selon leur origine, culture, n'ont pas besoin des mêmes droits.

Il est important de viser la multiculturalité; si le groupe de jeunes dont l'éducateur a la charge est constitué d'une majorité de jeunes d'origine maghrébine par exemple, l'éducateur ne doit pas d'office être de cette origine mais plutôt d'une autre.

En tout état de cause, il paraît évident qu'il ne faut pas attendre, pour s'occuper des enfants, qu'ils soient dans la rue.

Atelier 8

RECONNAISSANCE, CADRES, FINANCES ET PROGRAMME JEUNESSE

Coordonnateur : Bernd Schröter (Allemagne).

Personnes ressources : Alberto Mulas (Belgique) ; Arturo Marin (Espagne) ; Laurence Hermand (Belgique) ; Denis Saint Amand (Québec/Canada).

Objet : L'atelier a pour but de comparer les situations des travailleurs de rue dans les différentes régions du monde, surtout du point de vue des moyens de financement dont ils disposent pour réaliser leurs missions.

Belgique

**Laurence Hermand,
Bureau International
Jeunesse (BIJ)**

Le programme Jeunesse pour l'Europe

Mme Hermand présente ce programme de mobilité qui peut se révéler très utile pour mener des actions internationales; celles-ci doivent se mener au travers d'un partenariat bilatéral entre la Belgique d'une part et, d'autre part, le Québec, l'Afrique ou les pays de l'Est. Ce programme est reconnu, subsidié et mis en œuvre conjointement par la Communauté française de Belgique et la Communauté européenne.

Il a pour objectifs :

- 1) de favoriser l'émergence de "jeunes citoyens responsables", ce qui implique notamment une participation active des jeunes au projet quant à sa conception, sa réalisation et son évaluation;
- 2) d'augmenter le sentiment d'appartenance à l'Europe;
- 3) de favoriser la rencontre interculturelle et l'émergence d'une solidarité entre les jeunes.

Ce programme fait partie de l'éducation non formelle des jeunes et se déroule, par conséquent, en dehors des programmes scolaires.

Il est possible d'obtenir tous les renseignements utiles et concrets auprès du BIJ qui a édité une brochure à ce sujet.

La reconnaissance du travail de rue

**Alberto Mulas,
Cité de l'enfance**

Monsieur Mulas, directeur d'une institution d'aide à la jeunesse située à Charleroi, retrace l'historique de la reconnaissance du travail de rue en Communauté française de Belgique.

Dans les années 80, le travail de rue a commencé à exister, il n'était pas reconnu en tant que profession mais constituait une pratique de travail exercée dans des structures d'aide sociale qui, elles, étaient reconnues et subsidiées. On comptait aussi quelques travailleurs de rue à Bruxelles, mais ceux-ci travaillaient sans beaucoup de cadre.

En 1990, on a commencé à définir les premiers contours de la profession de travailleur de rue, à lui donner une structure, en ce qui concerne le milieu urbain essentiellement.

La population jeune était ciblée par certains travailleurs de rue, les pratiques se sont développées, les travailleurs de rue se sont structurés, ont recherché des moyens financiers principalement dans les communes. Parallèlement à cela, la Communauté française s'est penchée sur la problématique de la prévention générale. Tout ce processus a débouché sur la création d'équipes d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) reconnues par un arrêté de la Communauté française (1991).

Bien entendu, ces équipes AMO sont des services d'Aide à la Jeunesse et ne font pas que du travail de rue mais on peut considérer que 10% des travailleurs de ce secteur font effectivement du travail de rue, qui est par là reconnu, subsidié et régi par un code de déontologie.

Le métier de travailleur de rue a fait l'objet d'une recherche approfondie en 1995, ce qui a permis d'aboutir à la reconnaissance d'une méthodologie particulière.

Cependant, la situation s'est compliquée, lorsque pour faire face au climat d'insécurité, cer-

tains milieux urbains ont utilisé la méthodologie du travail de rue dans le cadre de ce qui est appelé "contrat de sécurité" et qui est un programme géré par le Ministère de l'intérieur autrement dit les forces de police.

Ceci a abouti à une radicalisation de la position des travailleurs de rue de la "première heure", qui ont souhaité être clairement identifiés et c'est ainsi que la fédération des Travailleurs de Rue a été créée pour notamment permettre la reconnaissance du travail de rue dans un cadre de prévention générale, non sécuritaire avec pour objectif le travail social et non le contrôle social.

Il existe donc deux "types" de travailleurs de rue qui sont rémunérés en tant que tels: les travailleurs de l'Aide à la jeunesse et ceux des contrats de sécurité. Au-delà de la méthodologie utilisée, c'est bien entendu la finalité qui détermine vraiment le caractère social du travail de rue. Il est donc important d'être reconnu et payé en tant que travailleur de rue mais cela ne suffit pas, il faut encore que cela se fasse dans un cadre cohérent en matière de finalité et de déontologie.

Québec/Canada

Denis Saint Amand,
Réseau francophone
international pour la
promotion de la santé
(Réfips)

Denis Saint Amand expose que la situation du travail de rue au Québec est à géométrie variable; il existe des enjeux politiques importants, le pays est très vaste et les cultures et les milieux sont très différents selon que l'on soit dans un environnement urbain, semi-urbain ou rural. Les conditions climatiques aussi ont aussi une influence sur le travail de rue: on ne pratique pas de la même façon selon que c'est l'été ou l'hiver, il faut nécessairement s'adapter.

Il existe une organisation des travailleurs de rue, appelée l'ATTRueQ (association des travailleurs de rue du Québec), qui a notamment pour but de définir et de développer un cadre pour le travail de rue.

Un premier principe est de considérer que le travail de rue constitue une alternative au travail social formel.

Un des objectifs des travailleurs de rue au Québec c'est d'aider les jeunes à prendre leur place dans la société: à côté de certains enjeux économiques et sociaux importants, les travailleurs veulent aussi promouvoir la jeunesse avec sa capacité de faire et d'être.

L'ATTRueQ peut aussi parfois servir d'interface entre les institutions qui font de la prévention et les organismes qui financent certains projets comme la lutte contre la toxicomanie...

Allemagne

Bernd Schröter,
IFAP

Monsieur Schröter travaille dans une région où l'économie est en récession. Au départ, il y avait une équipe pluridisciplinaire qui s'occupait de manière globale des jeunes.

Malheureusement, à la suite de restrictions des budgets alloués à ce projet, les travailleurs se trouvent de plus en plus isolés sur le terrain et ils ne sont pas polyvalents puisque le projet de départ était basé sur les compétences d'une équipe, ce qui aboutit au fait que les prises en charge des jeunes ne se font plus aussi bien. Cela se ressent donc au niveau des évaluations du projet et peut avoir des conséquences néfastes sur les budgets alloués. C'est donc un cycle qui peut se répéter...

Espagne

Arturo Marin,
Espacio Europa Joven

Monsieur Marin explique qu'en Espagne on considère qu'on ne finance pas vraiment un travail de rue avec les jeunes, mais plutôt l'information des jeunes.

Au travers des différentes situations qui ont été exposées, il apparaît qu'il est facile d'imaginer des projets pertinents mais que les faire financer relève du défi.

Selon lui, d'une manière générale, le travail social ne produit pas de profits financiers, ce n'est donc pas rentable directement et donc pas prioritaire pour les Etats.

Il faut qu'on parle du travail de rue, que le problème soit public, développé à la télévision et dans les journaux et alors nous aurons une chance que les gouvernements s'en préoccupent davantage.

Il énumère aussi les instances qui financent, dans la plupart des cas, les projets de travail de rue, à savoir: les gouvernements (nationaux, régionaux, locaux), les institutions internationales, les organismes de coopération internationale, les ONG, les sponsors privés.

En dehors des projets dans la rue, il faut aussi financer la formation des travailleurs de rue, pour cela les projets de coopération internationale tels que les échanges, les réseaux et ce forum sont très utiles.

Conclusions

- Il faudrait une politique internationale qui garantisse que les gouvernements financent prioritairement les projets visant à garantir les droits de l'homme (droit à la dignité notamment).
- Les projets financés par le FMI devraient être à tendance sociale.
- Il faut reconnaître la qualité du travailleur de rue en tant qu'agent de développement social, indispensable à l'Etat. Ceci impliquerait notamment une définition de son rôle, un code éthique, une formation de base et continuée et un salaire en rapport avec ses compétences.
- Il faut financer les projets à long terme car le travail de rue se fait aussi à long terme, il n'est pas possible pour les travailleurs de rue de s'investir s'ils n'ont pas confiance dans le fait que les financements suivront.
- Le travail de rue doit envisager l'individu dans sa globalité, c'est pourquoi il est difficile de travailler avec des budgets "ciblés" sur des problématiques (drogue, sida,...). Le travail de rue étant généraliste, on pourrait proposer de globaliser tous les budgets d'aide de tous les secteurs sociaux dans un seul fonds qui les redistribuerait ensuite pour financer le travail de rue.
- Au niveau des critères de financement des projets: la notion de travail avec une population jeune devrait pouvoir accueillir les bénéficiaires jusqu'à la limite d'âge de 25 ans (quel que soit l'âge légal de la majorité) ; en effet trop de jeunes gens sont exclus des programmes d'aide alors qu'ils présentent clairement des difficultés de jeunes non encore adultes.
- Il faudrait une reconnaissance et une unification du statut des travailleurs sociaux de rue à travers le monde.
- Il faut aussi favoriser l'émergence d'une identité commune à tous les travailleurs de rue, notamment par la formation, les échanges de "bonnes" pratiques.
- Il faut garantir aux travailleurs de rue plus d'indépendance et d'autonomie par rapport aux décisions politiques et, ce, pour éviter que les travailleurs de rue ne soient instrumentalisés.

Mercredi 27 novembre 2002 (Le Flagey)

Atelier 9

MÉTHODOLOGIE ET PRATIQUE DU TRAVAIL SOCIAL DE RUE

Coordonnateur : Helder Luis Santos (Portugal).

Personnes ressources : Jean-Luc Descourtis (France) ; Michel Purcell (Québec/Canada) ; Geraldo Magela De Andrade (Brésil).

Objet : bien que paraissant peu structuré et laissé au feeling des travailleurs, le travail de rue comporte une méthodologie propre, destinée à permettre l'approche des publics dans les meilleures conditions. L'atelier se propose de partager les "recettes" des travailleurs de différents pays.

France

Jean-Luc Descourtis,
Arc 75

Directeur d'une association de prévention qui compte 12 équipes éducatives actives dans 4 arrondissements parisiens, Monsieur Descourtis se propose de développer la méthodologie d'implantation de ses équipes.

Première phase : *L'identification.* il s'agit de voir d'où vient la demande. Le travailleur est-il sollicité par le politique, par les habitants, par la police, par d'autres organismes sociaux? L'équipe elle-même, par sa connaissance du terrain, détecte-t-elle un besoin?

Deuxième phase : *L'observation.* Elle comporte deux dimensions; une dimension éducative (recueil d'information sur les comportements, le nombre de jeunes, les difficultés, la composition des groupes); une dimension sociologique (un sociologue fait l'état des lieux au niveau des partenariats, etc).

Troisième phase : *Le diagnostic.* Il sera le point de départ du contrat avec le commanditaire.

4 principes sont incontournables :

- Le respect de l'anonymat du jeune, au moins dans un premier temps. Par exemple, les jeunes qu'on rencontre dans les gares sont souvent des fugueurs, des prostitués, etc.; ils ne veulent pas qu'on connaisse leur identité; le travailleur de rue doit respecter cela.
- La libre adhésion du jeune.
- Le travail sans mandat. La mission est d'intervenir avec des jeunes, elle s'arrête là.
- Financièrement, on ne pratique pas le prix à la journée, mais on a un budget global, ce qui assure une grande autonomie à l'association.

Quatrième phase : *L'implantation.* le travailleur va à la rencontre de jeunes parfois rétifs, qu'il faut peu à peu apprivoiser. Il s'agit d'être à l'écoute de demandes émergentes. Ce temps de la connaissance réciproque permettra la mise sur pied de projets collectifs.

Brésil

**Geraldo Magela
De Andrade,
Abordalen de Rua**

Monsieur Magela De Andrade expose la méthodologie de l'abordage de rue. Un éducateur se rend sur les lieux où vivent les enfants: la rue, la maison. Il est parfois difficile d'avoir accès aux maisons, pour toute une série de raisons. La rue est donc le lieu privilégié de la rencontre, avec les enfants, mais aussi avec d'autres éducateurs qui ont des méthodes différentes, voire d'autres objectifs, ou avec des protagonistes qui posent problème, comme la police.

Dans l'équipe, on a des éducateurs qui ont de très bonnes formations, une capacité d'écoute, et qui utilisent les méthodes qui marchent avec les jeunes (sport, ...).

Le problème, c'est le manque de soutien de l'Etat, et quand on commence à établir le lien avec les jeunes, il faut se résigner à la frustration. Pour compenser ce problème, nous avons créé notre propre projet en travaillant au niveau local, afin de réintégrer les enfants dans leurs familles. Le processus est un peu différent. On utilise la musique, la danse de rue, pour redonner de l'amour propre aux enfants, les intégrer dans une démarche plus citoyenne, ce qui permet peu à peu qu'ils puissent envisager de rentrer en famille.

Québec/Canada

**Michel Purcell
ATTRueQ**

Monsieur Purcell travaille dans un milieu rural, avec de petites municipalités où les problèmes ne sont pas aussi criants que dans les grandes agglomérations, mais nécessitent néanmoins un accompagnement. Son public a entre 14 et 30 ans. Il travaille l'intervention préventive, la relation de confiance et de respect, la concertation entre acteurs.

Il décrit les différentes phases de sa stratégie :

Phase d'intégration : Le travailleur analyse les lieux de fréquentation des jeunes (bars, parcs, cours d'école, véhicules). Cela lui permet d'observer les mœurs, les codes des bandes, mais cela permet aussi au milieu de se familiariser avec ce "nouveau".

Prise de contact : Il se rend disponible, par exemple pour une partie de billard, ce qui permet d'aller plus loin dans la relation; il peut alors s'identifier comme travailleur social et proposer un soutien éventuel.

Consolidation des liens : Après 6 mois à un an, il commence à devenir significatif pour les gens.

Accréditation du milieu : Evoluant dans des zones "grises" (activités illicites, criminalité), le travailleur de rue doit être accepté par ces jeunes. Une relation de confiance a dû se nouer pour cela. Il a dû suivre le

rythme du milieu. Mais à présent, il ne doit plus aller vers les jeunes. Il lui suffit d'être présent, ce sont les jeunes qui vont vers lui.

Travail de milieu : C'est une phase différente, qui est prise en charge par d'autres travailleurs sociaux afin de permettre au travailleur de rue de continuer le contact avec la rue. L'objectif du travail de milieu, c'est de permettre d'abord de restaurer l'auto-estime des jeunes, puis leur prise en charge. C'est une démarche d'accompagnement, différente du travail de rue.

Le travail de rue étant un travail de longue haleine, et de plus assez informel, un financement global et non projet par projet, objectif par objectif, serait nécessaire.

Débat et conclusions

La question de l'évaluation

Les politiques ou les administratifs posent toujours la question de l'efficacité: combien de jeunes, etc. C'est toujours un problème parce que le travail de rue est un travail de longue haleine et que les résultats ne sont pas visibles, en tout cas pas quantifiables. Nous sommes convaincus de la qualité de notre travail, mais comment la prouver, sans tomber dans l'auto-satisfaction, puisque jamais on ne peut dire que cela a marché uniquement grâce au travail de rue? On peut mesurer certaines choses à court, moyen ou long terme, mais pas tout. Le bouche à oreille, par exemple: on ne peut mesurer la liberté d'expression des enfants. Impliquer les enfants, parfois très mal en point, comme sujets de leur projet demande beaucoup de temps. Il faudrait donc que les associations développent leur propre méthodologie d'évaluation, afin d'avoir quelque chose à opposer aux demandes de chiffres et afin de montrer que le travail de rue ne s'ancre pas que dans la subjectivité.

La question de l'échange de pratiques.

Malgré les disparités et les spécificités d'ici et d'ailleurs, le travail social de rue comporte des points communs, qu'il serait important de partager: échange de recettes, mais aussi construction commune d'une identité professionnelle, avec ses méthodologies et ses tours de mains. On propose la constitution d'un véritable " cooking book ".

Atelier 10

ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Coordonnateur : Jacques Pector (Quebec/Canada).

Personnes ressources : Anna Norton (Royaume-Uni) ; Moussa Sow (Sénégal) ; Gerrie Smit (Afrique du Sud).

Afrique du Sud

**Gerrie Smit,
New Ways Project,
University
of Stellenbosch**

Agissant dans une région rurale, les travailleurs ne comprennent pas toujours les repères culturels des jeunes; les actions et les interventions sont donc parfois inadéquates.

Un éducateur est rarement formé au travail qui l'attend; la formation ne fait cependant pas nécessairement un bon éducateur, on peut être très professionnel sans avoir eu de formation. La déontologie et l'éthique doivent être des notions quasiment innées chez le travailleur de rue. Il ne faut pas croire que l'argent sera la solution car bien souvent le subside est lié à des objectifs à atteindre obligatoirement.

Pour se lancer dans ce métier, l'éducateur doit d'abord bien connaître ses propres repères culturels, ses limites et être à même de comprendre et de composer avec d'autres. Il est souvent opportun d'intégrer aux projets les jeunes concernés par l'action.

Royaume Uni

**Anna Norton,
The London
Connection**

Anna Norton est éducatrice à Londres dans une équipe assez importante; son institution comporte plusieurs antennes d'où un problème de déontologie et d'éthique dans la transmission des données d'une cellule à l'autre. Il s'agit d'un problème de confidentialité qui engendre parfois la perte de confiance du jeune.

L'apport de subsides supplémentaires conduit souvent l'Etat à vouloir plus contrôler, imposer ses objectifs et directives.

Comme rien n'est à proprement parler codifié, réglementé, le travailleur fait souvent pour un mieux par rapport à ses propres convictions, selon son bon sens; alors on travaille souvent dans la supposition et le quitte ou double. Le travailleur perd ainsi très vite la confiance qu'il a mis longtemps à établir avec le jeune.

Sénégal

**Moussa Sow,
Avenir De l'Enfant**

L'hypothèse centrale est que les actions des éducateurs de rue doivent viser au maximum la réinsertion dans la famille.

Quand un jeune est pris en charge par plusieurs éducateurs, cela ne se fait pas toujours de façon efficiente car chaque éducateur agit selon son propre jugement sur la "faute" commise par le jeune; il y a alors confrontation des valeurs et pas volonté de venir en aide au jeune.

Nous devons d'abord connaître les coutumes propres à chaque tribu avant de savoir quels moyens utiliser pour venir en aide au jeune; nous devons connaître ces coutumes et les accepter.

Le travail avec la famille est d'autant plus difficile que la lecture de l'acte du jeune par sa famille n'est pas appréhendée de la même manière par l'éducateur.

Il y a aussi une grande différence entre ce qui est accepté par et à propos d'un garçon de la rue et d'une fille de la rue.

Conclusions

Il faudrait pouvoir formaliser cette notion de confidentialité, former les travailleurs à cette notion.

L'enfant doit être au centre des actions; il faut absolument comprendre et accepter ses valeurs mais aussi connaître son histoire, ses traditions.

Quand c'est un collectif de personnes différentes qui prend en charge une partie ou la globalité de l'action à mener avec le jeune, il faut veiller à ce que le jeune soit au centre de l'action et faire fi des valeurs différentes, des repères déontologiques et éthiques différents des adultes.

La question de la déontologie et de l'éthique se pose aussi au moment où l'on entre en rapport avec les institutions: quelle attitude alors devons nous prendre? Il manque un code de référence.

Le secret professionnel est-il un droit, une obligation? Comment connaître la conception du secret professionnel professé par un travailleur ou un autre qui interviennent auprès du jeune?

Atelier 11

DE L'INDIVIDUEL AU COMMUNAUTAIRE

Coordonnateur : Arturo Marin (Espagne)

Personnes ressources : Sarah Thomas de Benítez (Royaume-Uni) ; Daniel Stoecklin (Suisse) ; Humberto Duran (Mexique) ; Judith Beauchemin (Québec/Canada) ; Ismaël Benali (Belgique).

Objet : comparer les pratiques de travail avec les enfants, qui se font selon le mode communautaire et cela dans l'intention d'augmenter l'intégration sociale des enfants et des jeunes.

Belgique

**Ismaël Benali,
Dynamo**

L'approche dite "communautaire" en Belgique désigne la **volonté d'agir sur l'environnement** social, culturel, économique, politique du jeune et souvent avec celui-ci. L'environnement est soit **proche** (le cadre de vie conçu comme une série de relations sociales) ou **moins proche** : existence d'une législation ou d'un cadre légal protecteurs par

exemple, ou encore "image générale" (produite pas les médias le plus souvent), ou encore politiques mises en œuvre.

Auparavant le terme "communautaire" désignait surtout des actions de proximité (sur un quartier par exemple).

Quant au terme "communauté", il désigne souvent un **ensemble culturel constitué**, quoique le terme anglais soit employé de manière beaucoup plus large, dans une acception proche de "groupe".

On pourrait schématiser l'aspect communautaire de la façon suivante :

Chacun des trois pôles a la possibilité d'influencer les deux autres. Mais la meilleure manière de prévenir le risque c'est de considérer l'enfant comme acteur, de l'englober dans un processus de socialisation pour qu'il puisse évaluer son environnement pour pouvoir mieux se défendre.

Il faut renforcer les dynamiques sociales ou les modifier afin que les droits des enfants soient respectés, pour que leurs capacités positives soient renforcées au lieu d'assister au développement de capacités organisationnelles et négatives acquises dans la rue, par exemple : le vol.

Dynamo offre un exemple d'action communautaire. Ce service AMO a collaboré à la création d'un dialogue entre le comité de quartier et les jeunes qui "zonaient" dans ce quartier, ce qui posait problème aux habitants. Les jeunes souffraient initialement d'arrestations abusives, de beaucoup de contrôle social .

Cette démarche de dialogue, d'écoute et de soutien aux projets des jeunes a permis de créer du lien social.

Québec/Canada

Judith Beauchemin, Comité Travail de Rue d'Alma

Le travail de rue se fait notamment en milieu semi-rural ou semi-urbain. Voici un exemple de travail communautaire qui a été mené.

Pour les jeunes, il est important de se retrouver, d'avoir un lieu pour être ensemble; ils restaient dans la rue mais la Police et les agents de sécurité ne l'acceptaient pas. Une révolte de ces jeunes a débouché sur la création d'un comité **de la place des jeunes dans le centre ville**. Ce comité a pu exprimer des revendications et les besoins des jeunes et cela a permis d'avancer sur ce problème.

Grâce au travail de ce comité, trois objectifs ont été atteints :

- Promotion de la cohabitation, démythification de la relation entre jeunes et adultes.
- Réouverture du "Belvédère" (lieu pour les jeunes), ce qui a permis aux jeunes de mettre sur pied des activités d'expression avec notamment des pièces de théâtre et la création d'un festival (une bonne occasion de rassembler toute la collectivité autour d'un événement positif), des concerts, un tournoi de billard et un atelier "clown" pour animer le centre ville.
- Opportunité de responsabiliser les jeunes et de créer chez eux le sentiment d'appartenance à la société.

Il faut toutefois être attentif à plusieurs éléments lorsqu'on fait du travail communautaire :

- On ne fait pas ce qu'on veut avec l'argent du gouvernement
- Le gouvernement veut "enlever" les gens de la rue, regrouper les jeunes pour qu'ils ne soient plus dans la rue, il y a aussi une volonté d'exercer une forme de contrôle social sur les jeunes.
- Il faut valoriser le travail en partenariat
- Il existe un accord avec la police, elle aide parfois les travailleurs de rue, ce n'est pas le cas dans d'autres pays.
- La confidentialité est très importante de même que la notion de confiance.

Humberto Duran,
Universidad del Estado
de Morelos

Mexique

Il y a des personnes qui vivent dans la rue et d'autres qui ne font qu'y travailler. Au niveau du travail de rue, il faut être attentif à l'individualité des enfants: de quelle communauté ils sont issus, de quoi se constitue leur environnement (leur famille et la rue).

Il faudrait travailler plus avec les familles, elles sont souvent ignorées dans les processus mis en place.

Les communautés sont hétérogènes, l'enfant doit choisir ce qui est prioritaire pour lui: l'école, le travail, les loisirs, l'Eglise... Il existe beaucoup de possibilités, c'est la société civile qui va décider des relations qui se noueront entre les différentes personnes ou les différents groupes. Nous avons des responsabilités énormes pour les aider à "s'y retrouver dans le monde".

Il faut aussi travailler à l'évaluation des organisations qui aident les enfants, beaucoup d'entre elles partent de l'individu pour arriver à la société.

La question de travail avec les services de santé se pose aussi. Il faut de toute façon trouver et évaluer les priorités des enfants mais c'est une tâche difficile.

Arturo Marin,
Espacio Europa
Joven

Espagne

Pour l'organisation Espace Europe Jeunes, passer de l'individuel au communautaire est une approche ambivalente, elle peut varier en fonction du moment et des cultures...

Des questions se posent :

- Faut-il donner plus d'importance au communautaire ou à l'individuel ?
- L'intervention doit-elle être individuelle ou bien adressée à un groupe ?
- Le travailleur social est-il individualiste ?
- Comment favoriser le travail en équipe et avec les jeunes ?
- Comment peut-on favoriser le travail communautaire ?
- Vous considérez-vous comme éducateur et dans l'affirmative quelles sont les valeurs de base que vous transmettez ?

La tolérance est très importante mais on ne peut pas tout accepter, en tant qu'éducateur il faut de la discipline ainsi que de la morale et de l'éthique, il faut être attentif aux valeurs transmises (solidarité, tolérance...)

Débat et conclusions

- Il faut de la souplesse dans l'accompagnement des jeunes. Il faut accorder davantage de temps à l'écoute de l'enfant.
- Il faut laisser la place à la parole des jeunes.
- L'approche du réseau est essentielle.
- Au niveau de l'impact, on demande une certaine "efficacité", il faudrait des indicateurs qualitatifs pour mesurer le point de vue du communautaire et la dynamique sociale.
- Il faut souligner l'importance de l'évaluation, le travailleur social doit aussi faire un travail de réflexion.
- Il faut être attentif au transfert des valeurs entre le travailleur social et les jeunes.
- L'axe central est l'individu, il faut partir des nécessités et des attentes des jeunes.
- Il faut éviter la concurrence entre associations.

Atelier 12

EVALUATION ET FORMATION

Coordonnateur : Tran Minh Hai (Vietnam) et Tran Quoc Duy (Belgique/Vietnam).

Personnes ressources : Bernd Schröter (Allemagne) ; Laure Compère (Belgique) ; Ilse Miranda (Bolivie).

Objet : l'atelier avait pour but d'analyser dans les grandes lignes la situation de la formation de base ainsi que les besoins et les souhaits de formation continue des travailleurs de rue de par le monde.

Vietnam

**Tran Minh Hai,
Fondation
de protection
de l'enfant
de Ho Chi Minh Ville**

Le Vietnam est un pays en voie de développement qui connaît encore beaucoup de problèmes. En préalable au problème de formation des travailleurs, il faudrait rappeler que les enfants des rues ont aussi besoin de formation, la plupart sont analphabètes.

La plupart des travailleurs de rue ont une formation sociale de base; ils sont issus des secteurs suivants: militaires, assistants sociaux, instituteurs, professeurs. Leur motivation principale à exercer ce métier c'est qu'ils aiment les enfants. D'ailleurs, d'après l'enquête menée auprès des travailleurs (dans le cadre de la préparation de ce forum), ils disent que 70% de leur travail consiste à donner de l'affection, de l'amour aux enfants vivant dans la rue pour les aider à se construire une identité positive.

Il est ressorti de cette enquête que 45% des travailleurs ont une formation sociale de base, qu'ils souhaitent des formations spécifiques (type Assistant social) à leur profession et qu'ils voudraient aussi une "normalisation" et un salaire décent pour le travail de rue.

Bolivie

**Ilse Miranda,
Ecosolidar**

Mme Miranda explique qu'avant de parler formation, elle voudrait parler du savoir, qui est une composante très importante du capital humain. De multiples domaines de savoirs sont concernés: savoirs qui dépendent des cultures, des situations socio-économiques, des professions, des genres, de l'âge, des expériences...

Les savoirs d'un enfant ne sont pas ceux d'un adulte ou d'une personne du troisième âge, le temps a une influence sur les savoirs. La capacité de savoir passe aussi par la capacité de se comprendre, d'où l'importance du langage aussi.

Il faut donc faire très attention aux différences de vision qui existent entre les différentes sociétés dans lesquelles on évolue; même avec la mondialisation on ne peut pas dire que toutes les situations sont identiques, ce serait très dangereux. Il faut par contre favoriser la rencontre entre les savoirs et les respecter.

Vue sous cet angle, la formation peut revêtir des aspects différents : théoriques, méthodologiques mais aussi philosophiques. Donc pour appréhender le travail de rue, il faut d'abord s'attacher à la notion importante de prise de conscience de la personne avec qui nous allons travailler, quel est son "capital" de savoirs? Il faut envisager ce travail non comme une projection individuelle mais comme une projection sociale de soi-même. Il apparaît donc nécessaire d'aller au-delà des bonnes intentions et de s'interroger sur ce qu'on est réellement en train de faire quand on travaille dans la rue, ce qu'on est en train de construire pour la société.

Quant à l'évaluation, il s'agit souvent d'un moment d'exercice du pouvoir basé malheureusement sur un monologue de savoir!

Allemagne

**Bernd Schröter,
IFAP**

Bernd Schröter explique à la lumière de la situation dans son service, quelles sont les compétences requises pour être travailleur de rue. Une enquête a été menée auprès d'organi-

sations de jeunesse et auprès des jeunes aussi pour déterminer leurs attentes par rapport aux travailleurs sociaux. Il apparaît que c'est la capacité à dialoguer et à accompagner qui est la plus importante. Ceci demande aux travailleurs de rue d'avoir des compétences humaines de départ, en préalable à toute formation. Mais pour garantir un accompagnement de qualité, il faut du talent, des formations de base d'éducateur, des formations continues, des formations spécialisées et de la motivation.

La formation continue doit prendre diverses formes: formations organisées et ciblées, dialogue interne dans une équipe pluridisciplinaire, échanges avec d'autres travailleurs (locaux, nationaux, internationaux).

L'évaluation des projets devrait se faire sur base d'une équipe et pas sur une base individuelle, ce sont les résultats d'une équipe pluridisciplinaire qui sont les plus pertinents en matière d'accompagnement des jeunes, d'ailleurs faire du travail de rue tout seul n'est pas possible...

Belgique

Laure Compère,
CIAJ

Madame Compère est présidente de la Fédération des Travailleurs de Rue (Coin de rue) .

Le travail de rue est un travail social particulier qui se démarque des autres métiers du social par son intense proximité avec les personnes. Cette spécificité a pour conséquences que les modes d'évaluation habituels, basés sur une logique rationnelle, ne sont pas compatibles avec ce lien intense entre les humains.

Le schéma classique : objectifs-moyens-résultats n'est pas applicable, car les résultats du travail de rue ne sont pas visibles ni à court terme ni de manière quantitative.

Il a donc fallu trouver d'autres critères d'évaluation. Un processus a été proposé par l'Asbl RTA , organisme de recherche qui a travaillé longuement sur la prévention et sur ses modes d'évaluation. Ce sont donc les effets à long terme des actions de prévention qui doivent être évalués et non pas des résultats. Etant donné que le travail de rue est une méthodologie particulière et basée sur le long terme, nous revendiquons le droit d'être contrôlé quant à la qualité des processus qui sont mis en œuvre mais pas sur les résultats soi-disant obtenus.

En termes de formation, la plupart des travailleurs de rue possèdent une formation de base de type supérieur de 3 ans; celle-ci comporte un volet pratique et un volet théorique (psychologie, sociologie, droit...),

Les travailleurs de rue peuvent bénéficier de formation continue. Il semble important de leur donner les outils nécessaires pour mieux comprendre les enjeux de la rue et le contexte dans lequel ils évoluent afin d'intervenir de manière adéquate.

Si nous voulons une reconnaissance de la profession de travailleur de rue, nous devons intervenir dans le contenu des formations et des évaluations; nous devons aussi clarifier et définir de manière positive ce que nous faisons.

Conclusions Formation

- Au Vietnam, on peut considérer qu'il existe deux catégories de travailleurs de rue : les "anciens", pour qui les qualités "de cœur" sont essentielles et qui ne demandent que de courtes formations et les "nouveaux", qui veulent apporter une aide de nature plus professionnelle, et par conséquent souhaitent des formations de base plus longues.
- En Bolivie, la demande se porte sur la question de savoir "Comment devient-on éducateur de rue?": il faut chercher les motivations de ce choix. Comment bien travailler? Apprendre la relation particulière avec les enfants, comprendre et appréhender l'environnement économique et social dans lequel les jeunes évoluent.
- Une question se pose en termes d'échanges de savoirs: les éducateurs de rue ont tous des savoirs et des expériences différents; existe-t-il des " outils " pour les synthétiser, les normaliser, pour pouvoir les transférer à d'autres éducateurs de rue qui ont un savoir différent?

- Il est possible d'échanger des pratiques, cela se fait déjà entre certains pays (Québec - Belgique par exemple).
- Au Québec, 90% des travailleurs de rue ont une formation sociale de base, ensuite ils bénéficient d'une quinzaine d'heures de formation spécifique au travail de rue (philosophie de la rue, principales difficultés rencontrées dans ce milieu...) . Par après, ils continuent leur formation en fonction des besoins spécifiques et souvent grâce aux autres associations qui travaillent les problématiques particulières (SIDA, drogue, prostitution...)
- Les propos suivants résument bien les optiques définies ci-dessus :
"Ce sont les toxicomanes qui m'apprennent ce qu'est la toxicomanie..."
"La formation du travail de rue c'est aussi ce que les gens de la rue te donnent"
"On n'a pas tous la même façon de faire de la rue"
"Pour être éducateur on a tous un "bagage de départ", c'est ta formation de base d'études secondaires très générales, ta culture, tes lectures, c'est aussi ta capacité personnelle de te confronter au jeune, de lui transmettre des valeurs qui vont le mettre en mouvement."
- Dans le métier d'éducateur de rue la psychologie est dominante, mais les connaissances anthropologiques sont aussi très importantes; or cela manque souvent dans les formations de base.
- L'éducateur doit avoir une maturité émotionnelle importante, il doit pouvoir prendre distance entre objectif et réalité; pour ce faire, on peut l'aider en le formant à travailler sur son idéal (ajustement permanent de l'idéal à la réalité).
- La formation juridique est obligatoire au Brésil pour faire du travail de rue, ce serait intéressant que tout travailleur de rue ait au moins les notions de base relatives au droit des personnes.
- Il faut distinguer les besoins de formation des personnes qui travaillent bénévolement ou occasionnellement dans la rue, de ceux des travailleurs de rue dont c'est le métier.
- Il y a unanimité sur le fait de dire qu'il faut donner la possibilité de suivre des formations continues, mais cela doit se faire de manière souple, en fonction des besoins individuels et conjoncturels des travailleurs de rue.
- Le fait d'avoir une formation de base permet aux travailleurs de rue d'avoir un langage commun donc de mieux se comprendre entre eux et, par là, de travailler de manière plus cohérente.
- Il faut que les gouvernements soient conscients du besoin de formation de ces agents sociaux que sont les travailleurs de rue et qu'ils leur donnent les moyens nécessaires.

Evaluation

Le travail de rue est un travail difficile qui doit se faire en équipe; un individu isolé ne peut réunir à lui seul les qualités nécessaires. L'évaluation doit donc concerner l'équipe globalement.

Il faut agir sur la façon dont les critères d'évaluation sont établis, nous devons revendiquer la spécificité de notre travail à ce sujet.



Synthèses des ateliers

1) L'identité du travailleur social

Alphonse Tay,
chef de section,
Combattre l'exclusion
par l'éducation,
UNESCO

"Il m'est demandé de dire quelques mots sur les résultats des travaux que vous avez effectués dans les ateliers; ce que je vais vous dire porte sur la préoccupation de l'identité du travailleur social, du travailleur de rue, tant sur le plan national que sur le plan international.

Cette préoccupation d'identité appelle une stratégie pour agir efficacement à la fois dans le travail de rue et dans l'intérêt des enfants dont vous vous occupez.

Comme l'a dit un auteur, le travail social est à la fois célèbre et méconnu. Au travers de l'histoire, on constate que le terme travailleur social est un concept extrêmement riche, extrêmement complexe. Pris comme un adjectif, le "social" apparaît parfois comme simple mais en réalité cette qualité est très complexe, car composée de divers éléments. La complexité vient du fait que le travailleur social se trouve à l'endroit où se nouent les préoccupations de deux entités principales: l'Etat et la Société. Dans le traitement de ce nœud, plusieurs concepts ont été utilisés, qui viennent brouiller l'entendement de cette activité qui porte sur l'humain.

Je ne vais pas traiter tous les aspects de ce problème mais, pour vous donner une indication de la complexité, le social pris en adjectif donne: l'Etat social, le droit social, la protection sociale, l'assistance sociale, l'action sociale, la prestation sociale, le travail social à l'intérieur duquel se situe le travail de rue.

Pour définir l'identité du travailleur social, nous pourrions repartir de l'évolution de ce concept dans l'histoire. Ce concept de travail social est apparu très vite, avant la Révolution française; dans les écrits de Tocqueville par exemple, il est déjà dit qu'il y a, d'un côté, l'état politique et de l'autre côté, la société civile et que leurs préoccupations ne sont pas les mêmes. Donc lorsqu'ils se rencontrent sur le terrain de l'action, c'est le piège de la violence. Et le travail social apparaît donc comme le traitement de la démocratie afin que la violence ne se développe pas, d'où l'importance du travail social sur le plan moral (pas éthique), politique, social et économique etc. Cet espace conflictuel laissé apparemment vide et qui est occupé spontanément par le travail social est en fait la confluence de deux sortes de forces: la force d'Etat et la force sacrée. Pourquoi utiliser le terme "sacré"?...Parce que la plupart d'entre vous sont engagés, non pas par obligation, mais parce que vous avez eu une sorte d'inspiration à laquelle vous tenez; pour certains d'entre vous, c'est même du dévouement puisque vous n'êtes pas payés pour faire ce travail de rue mais vous vous engagez quand même! C'est de l'humain qui fonctionne, qui se transforme en action et qui vient rencontrer l'Etat dans une confluence.

A partir de l'évolution de l'économie au 19ème siècle, la pauvreté qui émerge des pratiques de l'économie libérale et la nécessité pour l'Etat de garantir la paix civile ont conduit progressivement à une reconnaissance du travail social; certains auteurs ont même parlé de la colonisation d'un espace de la société qui va s'appeler l'espace du travail social. Donc, il existe aujourd'hui un domaine du travail social qui est étatique: ce sont des ministères ou des instituts qui sont reconnus pour traiter les affaires sociales; leur but est éminemment politique et économique. Malgré l'efficacité de ce traitement, cela n'a pas empêché le développement de conflits et après la Révolution française et la marche vers la fin du 19ème siècle, les théories de Marx sont arrivées et on a parlé de classes sociales. On a essayé que l'Etat prenne en mains un traitement social des classes sociales. A ce moment-là, on parlait de stratification de la société et le travailleur social apparaissait comme un "lutteur", convaincu de la nécessité d'être libre par la Loi, c'est-à-dire grâce à la société démocratique.

Aujourd'hui, on assiste à la disparition de cette représentation des sociétés, fondées sur la notion de classes et de stratification. La décadence de ce concept a conduit à une autre représentation de la société: on ne voit plus la société avec des gens qui sont au dessus et ceux qui sont en dessous; la nouvelle configuration est illustrée par le fait d'être dedans ou dehors de la société, autrement dit être inclus ou exclus.

Cette nouvelle vision relève parfois du paradoxe: parce que dedans, il y a des couches sociales qui participent à l'économie libérale et qui, normalement, sont du côté des lutteurs, mais qui achètent des actions en bourse etc. et qui sont donc partisans du capital, tout en étant "colonisées" par ce même capital. Alors, le concept "dedans-dehors" devient plus efficace dans ce genre d'analyse. Par conséquent, on est passé d'abord par le concept d'irresponsabilité en disant "les populations défavorisées", défavorisées par qui? On ne sait pas, c'est une fatalité... Puis on est arrivé à l'idée de "marginalisé" où l'on voit poindre un début de responsabilité. Pour arriver finalement aujourd'hui au concept d'inclusion-exclusion, soutenu par le discours combatif des travailleurs sociaux en recherche d'identité.

Donc, il y a un intérieur et un extérieur et l'action du travailleur social se porte sur cet extérieur; or, une fois qu'on est situé dans cet extérieur, on n'est pas reconnu par le dedans, par l'intérieur de la société... D'où l'une des difficultés de reconnaissance du travailleur social dans le schéma économique-politique du pouvoir actuel qui se répand dans le monde par le biais de la mondialisation.

Le travailleur social qui s'occupe des exclus, se trouve du côté du dehors, il a du mal à se faire accepter dans le champ même du travail social; le travailleur de rue se trouve logé quelque part là-dedans et sa figure n'est pas claire.

C'est pour cela que je pense que ce 2ème forum, qui suit celui de Montréal, doit constituer une sorte d'étape supplémentaire vers la clarification de l'identité du travailleur social. Cette clarification va lui permettre de concevoir des stratégies dans le chemin socio-politique d'aujourd'hui.

Alors, forts de ces considérations, notre approche du travail quotidien a évolué et nous nous disons que nous avons besoin des Etats. Nous avons besoin de l'économie, nous avons besoin de nos enfants - or, toutes ces instances qui composent la société se trouvent en conflit à travers l'histoire. Alors, comment pourrions-nous faire pour atténuer ou éliminer ce conflit? Le point culminant c'est la violence, les guerres, le sang qui coule et à chaque fois, le travailleur social se trouve dans l'interstice de ces ensembles de conflits.

Il faut avoir une vision claire de la société et de sa configuration pour pouvoir déterminer l'action que l'on peut mener pour contribuer à résoudre le problème spécifique, les objectifs que l'on se fixe, et pour savoir comment son discours va être reçu par le politique et l'économique, pour que l'action soit reconnue comme efficace.

Je l'ai déjà dit à Montréal : l'Etat ne vient jamais spontanément dans le social. L'Etat n'y vient que lorsqu'il y a un intérêt qui lui permet d'aller vers son objectif principal, c'est-à-dire la société en paix. Et pour ce faire, l'Etat a besoin d'un pouvoir serein, d'un pouvoir fort. Et toute activité qui ne le renforce pas, ne le maintient pas, ne concourt pas à l'instrument "pouvoir" pour la mission de l'Etat, tend à ne pas l'intéresser spontanément et c'est cela le domaine du social; et c'est pour cela que l'Etat n'y adhère pas spontanément.

Par conséquent, il faudrait que le travailleur social s'intéresse aux préoccupations du pouvoir par rapport à sa propre existence. Et c'est sans doute dans ce domaine-là seulement qu'un dialogue utile pouvant aboutir à des résultats utiles aux deux protagonistes, peut émerger.

J'ai expérimenté cela dans mon travail, en disant: "l'Etat n'est pas mon ennemi, a priori, puisqu'il est là pour me défendre, pour me protéger, pour que je sois en paix. J'affirme cela, mais je sais que **le comportement de l'Etat a des effets secondaires que je vois sur le visage des enfants de la rue**. Comment faire pour que cette contradiction entre la vocation de l'Etat et les effets secondaires de son action soit prise en compte par l'Etat lui-même? Après 18 ans de travail dans le secteur social de l'enfance, je me rendais compte que seul l'Etat peut aller vers les causes fondamentales de ce problème, parce que seul l'Etat dispose des moyens dans la durée pour arrêter le phénomène. Donc, nous avons associé un certain nombre d'Etats et nous avons mis sur pied un "projet-pilote" commun en y intégrant les intérêts de l'Etat et les intérêts de toutes les autres instances de la société.

A titre d'exemple, je citerai le cas de la Namibie (je salue au passage la présence, à ce colloque, de son excellence Buddy Wentworth, ministre de l'Education supérieure de ce pays).

Voilà un Etat qui, lorsque nous avons fait la démarche de l'approcher, était déjà en train de s'engager dans des tentatives pour répondre aux besoins des enfants de la rue. En collaboration avec l'UNESCO, nous avons identifié où étaient les intérêts de l'Etat, où étaient les intérêts des enfants qui sont des acteurs possibles, et toutes les instances ont été invitées à participer à ce projet commun. Et c'est ainsi que si l'un d'entre vous peut faire le voyage à Windhoek, il pourra y voir un centre intégré où toutes les instances interviennent, y compris l'Etat puisque ce centre est devenu une "affaire d'Etat", où le chef de l'Etat lui-même se rend, de temps en temps, afin de prendre des repas avec les enfants, pour être sûr que ces enfants-là sont bien traités.

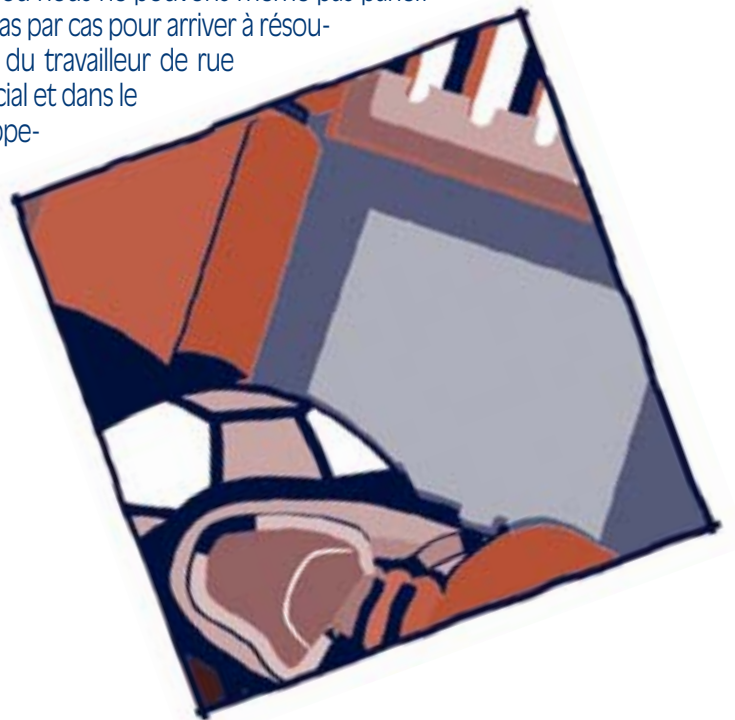
Au départ de cet exemple, nous voyons qu'il est possible de dégager des espaces de collaboration dans l'intérêt de la Nation et en tenant compte de l'ensemble des forces de la Nation. J'ai cité la Namibie parce que son représentant est là et que vous pourrez lui poser les questions que vous souhaitez, mais nous l'avons fait aussi dans d'autres pays; lorsque le pays est trop grand, nous le faisons avec des communautés ou des municipalités.

Lorsqu'on parle de stratégie pour qu'un projet puisse être réalisé, il faut garder à l'esprit que le politicien agit à court terme: son mandat est de 5 ans ou 7 ans et son problème c'est de savoir ce qu'il va faire durant ce mandat pour que lui-même ou son parti soient à nouveau réélus pour un nouveau mandat. Lorsque vous faites des propositions, il faut que le Conseil municipal, par exemple, voit au travers de la réalisation de votre projet des retombées susceptibles d'assurer le maintien de son équipe et sa pérennisation.

Donc la question de stratégie me paraît primordiale et si l'on veut aller plus loin dans la recherche de l'identité du travailleur, il faut rajouter la stratégie de collaboration car c'est de là que son identité va émerger, se clarifier par rapport aux autres expressions de l'action sociale que j'avais citées tout à l'heure.

Donc c'est une proposition de direction de recherche, de travail, de collaboration que je vous livre, si vous pensez que ce que je dis correspond au contexte dans lequel vous vivez. Chaque contexte a ses contraintes, un Etat n'est pas forcément l'autre, dans sa nature ou dans son fonctionnement; c'est pour cela que l'UNESCO n'a pas pu aller dans tous les Etats, il y a des Etats où nous ne pouvons même pas parler.

Il faut prendre les choses au cas par cas pour arriver à résoudre ce problème de la place du travailleur de rue dans le contexte du travail social et dans le contexte national du développement social. Je vous remercie."



Synthèses des ateliers

2) L'affirmation d'une identité collective

Jean Blairon,
 Directeur de RTA asbl
 (Réalisation,
 Téléformation,
 Animation)

"Je voudrais vous proposer non une synthèse à proprement parler — qui serait un peu prématurée, mais plutôt une tentative d'identification des lignes de force, des zones de choix, des enjeux qui se dégagent de nos échanges et de nos débats.

Et d'abord, une évidence (qui n'en était pas une au début de ce forum): oui, j'entends bien ici aujourd'hui, après deux ans de travail en réseau, l'affirmation forte et fière d'une identité partagée.

Cette affirmation porte sur un métier et la conception de celui-ci et sur l'engagement qui y correspond.

Nous nous accordons en effet, me semble-t-il, à reconnaître le travailleur de rue comme un agent de développement social, se référant à une éthique, inspiré par un souci d'égalité des chances effective, mû par la fidélité au lien tissé patiemment avec le jeune.

Ce métier implique un engagement à l'égard de situations sociales qui, pour diversifiées qu'elles puissent être à un niveau international, n'en sont pas moins appréhendées par nous dans leur unité. Des progrès significatifs ont été réalisés pendant ce forum pour permettre une telle affirmation.

Nous nous rejoignons en effet pour rappeler que la rue est d'abord à considérer comme l'espace social par excellence, où s'échangent les parts publiques des expériences privées, où se construit, s'affirme et s'éprouve la possibilité de "vivre ensemble". Rappelons-nous à ce sujet que le sociologue Erving Goffman faisait de ces contacts sociaux en rue la nourriture même de l'être humain.

Etre dans la rue c'est vivre l'espace social dans sa pacifique quotidienneté, affirmer son appartenance à un ensemble diversifié et ouvert.

Si cette affirmation pose désormais un problème, notamment pour les enfants et les jeunes (d'aucuns affirmant "à cause des" enfants et des jeunes), je prétends que ce problème est un **analyseur de l'espace social**, de sa structure et des rapports de force qui le traversent.

Si des enfants sont exploités économiquement, sont réduits à la mendicité, comment ne pas voir là l'analyseur d'une logique de production et d'échange et l'échec de la prétendue libération/modernisation dont les avantages ne sont parfois perceptibles que dans les promesses anticipées des experts du FMI?

Si des adolescents sont comme on dit "en décrochage", comment ne pas voir dans leur comportement l'analyseur de la perte de confiance au moins partielle dans un système qui n'assure plus à chaque adulte un rôle dans la production, mais voue certains à un rôle de consommateurs obligés, à qui on enlève dans le même moment les moyens de satisfaire des besoins quelque peu programmés?

Nous sommes les témoins quotidiens de l'existence de ces analyseurs, nous entendons leur message, qui est en attente de notre traduction politique.

Hélas! nous sommes nombreux à percevoir que dans trop de pays il est souhaité que ces analyseurs et leurs témoins aient le bon goût de se faire discrets, de s'effacer voire de disparaître.

Nous refusons cette double disparition.

Nous sommes et voulons rester les porte-parole de ces "analyseurs jeunes" et souhaitons continuer à être -ou devenir- l'incarnation d'un engagement social de l'Etat de droit au profit des plus démunis, de ceux qui subissent au plus fort les violences dérégulées des marchés financiers, économiques, du logement ou de l'éducation.

La rue est désormais dans trop de cas abordée à partir de la vision des classes moyennes internationales, ces "nomades de luxe", qui veulent retirer, pour eux et leurs héritiers, tous les profits individuels des infrastructures matérielles et immatérielles (comme la culture et

l'éducation) tout en refusant de plus en plus d'en assumer les coûts ou de s'investir dans leur construction.

Nous refusons cette dérive où l'éducation, l'émancipation, la lutte pour l'égalité cèdent le pas à une logique de protection des individus soi-disant menacés dans leur sécurité.

Nous voulons qu'on agisse sur les **causes** qui produisent les injustices dont les enfants de la rue sont l'analyseur efficace.

Nous avons vu pendant ce forum que ces causes constituent un enchaînement et un cumul de fonctionnements structurels (produits de la violence des marchés), relayés par des violences relationnelles quotidiennes, parfois involontaires: rejet, refus d'octroyer une place, maltraitance, stigmatisation, manipulation culturelle; cet enchaînement peut devenir si lourd que les enfants et les jeunes n'ont plus d'alternative pour exister que de prendre à leur compte cette violence et de bâtir autour d'elle un style de vie et une appartenance.

Prévenir c'est donc lutter contre cet enchaînement et ce cumul.

Et il me semble que nous avons pu identifier que ce mécanisme de production de la situation sociale "enfant de la rue", au-delà de particularités criantes ou cruelles, est bien le même au Nord qu'au Sud. Ce qui est vécu par les enfants de la rue ou dans la rue au Nord et au Sud constitue bien les deux faces d'une même médaille: il y a bien unité de la problématique, par-delà des différences parfois énormes.

Dans la réduction d'enfants au statut d'objets (d'exploitation économique, sexuelle...) ou au statut de cibles (lorsqu'ils sont réduits à être des consommateurs à outrance, voire de l'outrance), nous pouvons lire la même domination d'un "capitalisme mondial intégré", qui veut marchandiser tous les aspects de l'existence humaine, le corps, la culture et jusqu'à l'émotion et la volupté elles-mêmes.

Si nous acceptons cette lecture de nos échanges, il me semble que se dégagent très nettement quatre types de priorités.

- 1) Nous pouvons lire les particularités locales concernant la problématique des enfants de/dans la rue à partir d'un schéma général, qui permettrait à chaque fois de reconstituer la chaîne des causalités structurelles et relationnelles dont l'enfant de la rue constitue l'analyseur et d'attribuer cette chaîne à un effet de domination internationale.
- 2) Nous pouvons dire que le métier de travailleur de rue ne se cantonne pas au terrain de la rue. Il consiste à tenter de relier les lieux et processus éducatifs: la famille, l'éducation formelle, l'éducation informelle, les institutions spécialisées. Le travailleur de rue peut apporter beaucoup à chacun de ces processus. Il peut par exemple:
 - témoigner du danger d'une approche instrumentale de la culture et de l'apprentissage (incarnée par la "pédagogie par objectifs" et la soumission de l'éducation à un rôle utilitariste);
 - montrer les dangers d'une absence de compréhension de la culture scolaire par les parents, comme de l'absence de la culture des parents à l'école;
 - critiquer l'erreur qui consiste à se défaire sur les jeunes de la responsabilité de l'autorité, en les bombardant "acteurs" de leur apprentissage, tout en les coupant de plus en plus de toute dynamique collective, ce qui permet de leur attribuer les raisons de l'échec éventuel du processus d'apprentissage.
- 3) Il importe de reconquérir le thème de la prévention. Celui-ci est de plus en plus vidé de son sens éducatif et émancipatoire au profit de politiques douteuses qui veulent donner de la répression un visage adouci (derrière certaines actions de "prévention" se profile très vite l'option de "répression" sécuritaire). Il y a là une grave pollution de l'espace éducatif, qui, par la confusion qu'il installe, détruit le lien de confiance dont nous avons vu l'importance dans le travail de rue. Les confusions entre les logiques politiques qui instituent le travail de rue doivent cesser.
- 4) Enfin, nous devons avoir davantage conscience du capital de "connaissances incorporées" dont nous sommes les dépositaires. Dans le domaine des sciences exactes, il est coutumier de distinguer les connaissances codifiées (par exemple des énoncés théoriques

comme : la structure de l'ADN est à double hélice) et les connaissances incorporées: les "tours de main", les "savoir-faire pratiques" qui permettent de construire une expérience de laboratoire. Nous sommes insuffisamment fiers, me semble-t-il, des "connaissances incorporées" qui permettent le travail de rue et nous sommes insuffisamment attentifs à la transmission de ces savoir-faire dans le domaine de la formation.

Et pour conclure, puisque nous n'avons cessé d'affirmer l'importance de la culture comme enjeu, comme cible (des stratégies de consommation manipulatrices), mais aussi comme ressource et comme moyen d'intervention, je voudrais dédier aux travailleurs de rue qui sont réunis ici un poème écrit par un grand délinquant, Paul Verlaine, après des années d'errance en France et en Belgique, clôturées par une tentative d'assassinat sur son jeune amant, Arthur Rimbaud.

Ce poème a été écrit à Bruxelles, la "ville la plus bonnement rigolote du monde", selon Verlaine; il ferait allusion à la prison de Mons où Verlaine a été incarcéré. Le texte, dans une (fausse) simplicité, me paraît construire remarquablement l'hybride de proximité et de distance (d'aspiration et de rejet) qui caractérise si bien le style de vie "de la rue".

*Le ciel est, par-dessus le toit,
Si bleu, si calme!
Un arbre, par-dessus le toit,
Berce sa palme.
La cloche, dans le ciel qu'on voit,
Doucement tinte.
Un oiseau sur l'arbre qu'on voit
Chante sa plainte.
Mon Dieu, mon Dieu, la vie est là
Simple et tranquille.
Cette paisible rumeur-là
Vient de la ville.
-Qu'as-tu fait, ô toi que voilà
Pleurant sans cesse,
Dis, qu'as-tu fait, toi que voilà,
De ta jeunesse?*

A l'heure où tant d'enfants et de jeunes vivent l'expérience de la relégation, si ce n'est de l'enfermement, nous sommes fondés à interpeller politiquement chacun à son niveau de responsabilité, en lui demandant "Qu'as-tu fait, toi que voilà, de cette jeunesse?".



Débats

1) Table ronde de représentants du secteur public

Modérateur :

Philippe Toussaint,
(Belgique)

Personnes ressources :

Serge Zombek,
(Belgique)

Claude Javeau,
(Belgique)

Eliane Deproost,
(Belgique)

Buddy Wentworth,
(Namibie)

Jens Mester,
(CE)

Yvan Mayeur,
(Belgique)

Olivier Degrise,
(Belgique)

Fouad Lassani,
(Belgique)

Les coordonnateurs
des ateliers.

Objet :

- confronter les premières recommandations relevées lors des ateliers avec des personnalités publiques, en charge, à divers niveaux de pouvoir, nationaux ou internationaux, des questions liées au travail de rue;
- apporter un éclairage scientifique, dans le sens large du terme, via l'analyse effectuée par des personnes ressources.

Philippe Toussaint, Rédacteur en chef du Journal des procès

Le problème qui se pose partout est celui des moyens, quelle que soit la qualité du travail. Cela pose la question du modèle de société dans lequel nous vivons. Les travailleurs de rue sont les témoins privilégiés de situations qui ne se débloquent pas parce qu'on y oppose une absence de moyens. La position des travailleurs de rue est de dire que cela n'est pas inéluctable.

5 des 12 coordonnateurs des ateliers, issus de la recherche-action de Dynamo, présentent l'essentiel des recommandations qui ont émergé dans leurs ateliers respectifs (ateliers 1, 2, 7, 9, 12).

- Les jeunes qui se retrouvent dans la rue, se placent dans la marginalité, mais le travailleur social est lui-même dans une certaine marginalité puisque son travail manque de reconnaissance; voir reconnaître son statut lui permettra de trouver une identité, indispensable pour bien faire son travail.
- La santé est un champ sur lequel les éducateurs sont assez démunis et donc ils s'en détachent, car c'est un secteur trop professionnalisé. Par contre, le corps, le sanitaire, la santé pourraient être des sujets d'accroche pour les jeunes. Le bien être physique et mental est souvent traité de façon curative mais pas dans le sens d'une promotion de la santé. Il faudrait former les travailleurs de rue et les professionnels de la santé aux problèmes de santé spécifiques des jeunes de la rue, ceci dans un but de prévention.
- Il faut faire reconnaître et admettre l'idée que la rue peut être un endroit de communication.
- Il faut que le métier de travailleur de rue soit reconnu et certifié, que la formation contienne un volet de formation sur le terrain, d'échanges de pratiques, que le FMI convertisse la dette extérieure des pays pauvres en programmes sociaux. Les initiatives associatives doivent être soutenues par l'Etat qui doit respecter l'Etat de droit;
- Il faut revoir la politique de logement pour éviter la création de ghettos.

Le réseau européen des enfants de la rue présente trois recommandations particulières :

- Éviter les logements ghettos qui répètent l'exclusion sociale.
- Privilégier une approche holistique, tenir compte du mental autant que du physique.
- Obtenir une reconnaissance du travail de rue.

Buddy Wentworth,
Ministère
de l'Education Supérieure
et de la Formation
Professionnelle,
Namibie

Il faut avoir le courage de reconnaître la nature du phénomène. Prenons l'exemple de la Namibie: 90% des personnes y étaient exclues. Après l'indépendance, on a décidé de prendre de bonnes résolutions, comme de "maintenir la ville propre". Elle avait l'air propre en effet, parce qu'aucun enfant n'y traînait, mais on s'est rendu compte que c'était parce que la police les refoulait. L'enseignement a aussi permis de constater que 60% des enfants étaient marginalisés. On a fini par comprendre qu'un groupe important ne pouvait être identifié à aucun autre: les enfants des rues. En signant des conventions jamais suivies d'effet, nous valorisons leur marginalisation. Il fallait reconnaître d'abord qu'il y avait un problè-

me, puis décider de le traiter, au niveau des causes et non des symptômes. Une structure d'Etat a été mise sur pied. Nous n'avons pas encore d'ONG. Mais nous avons reconnu le besoin de faire quelque chose.

Serge Zombek,
psychiatre,
responsable du service
médico-psychiatrique
du CHU St-Pierre

Psychiatre travaillant à la lisière de la rue et de l'hôpital, je suis interpellé par la question de la légitimation du travail que pourraient faire les travailleurs de rue en matière de santé mentale. Les malades mentaux qui sont à la rue sont souvent renvoyés comme des balles de ping-pong. Leur situation à l'intersection de la santé mentale et de l'exclusion sociale provoque cette situation. Il est utile d'avoir une cellule intersectorielle qui vienne en aide aux personnes qui cumulent les problématiques; il faut arrêter de "découper" les gens en les envoyant auprès de plusieurs intervenants.

Il faut que le jeune puisse se confier à un seul référent.

Jens Mester,
Commission
européenne,
DG Education
et Culture

La Communauté européenne, dans son programme jeunesse, a prévu des systèmes de financement pour aider la formation des travailleurs sociaux, au niveau des écoles, mais aussi pour une formation plus informelle: hors université, ou via des échanges de jeunes, etc. Par exemple, l'action 5 du programme de la jeunesse soutient une mise en réseau des pratiques.

Le problème actuellement, c'est que les financements sont toujours basés sur un projet individuel, à plus ou moins court terme, et c'est ce qui met parfois des freins aux initiatives. Nous étudions la possibilité de financer à plus long terme. Fin 2003, une consultation du public sera ouverte; c'est important pour mieux connaître les desiderata, et je vous engage à apporter votre point de vue, par exemple par le site internet de la Direction générale éducation et culture.

Yvan Mayeur,
député,
président du CPAS
de Bruxelles

La conception qui voit la rue comme un refuge me paraît être un peu aléatoire. Il y a une forme d'aliénation à penser qu'on est libre dans la rue. C'est aussi une zone de non droit et de violence.

D'autre part, la pauvreté n'est pas une maladie, c'est un état social, qui peut produire de la maladie et peut-être des problèmes mentaux.

Je suis aussi interpellé par le fait qu'on demande aux pouvoirs publics de respecter l'état de droit. L'Etat de droit social ne correspond pas toujours à la loi, et il faut bien la faire respecter. On le voit avec l'immigration clandestine. C'est une situation sociale et humanitaire inacceptable, mais la loi s'oppose à une prise en compte du problème. Faire changer les lois, c'est un combat politique à mener.

Enfin, il est nécessaire de pérenniser les actions. L'Europe n'a pas de politique sociale, elle a une politique caritative pour lutter contre la pauvreté. Pour tous ceux qui sont hors du champ de la sécurité sociale, il faut socialiser l'Europe.

Fouad Lassani,
parlementaire
Communauté française
de Belgique

Les rapports d'ateliers reflètent les impasses où s'engluent les différents niveaux de pouvoirs. Il y a un repli sur la sphère policière et sécuritaire. On fait de plus en plus de contrôle et de moins en moins d'émancipation. Les aspects sécuritaires, en Belgique, dépendent du niveau fédéral, et reçoivent des moyens importants. La Communauté française, en charge des aspects émancipatoires, devrait aider ceux que Bourdieu appelle les fantassins du social, mais elle n'a que peu de moyens. Les contrats de sécurité disposent d'un réseau européen; les travailleurs de rue devraient avoir le leur.

Eliane Deproost,
Directrice adjointe
du Centre pour l'égalité
des chances et la lutte
contre le racisme

Le contrôle social va au-delà d'une dérive de réponse à une souffrance sociale par une impression de sécurité. Depuis 15 ans, on est devant une réelle demande sociale de sécurité. On peut admettre que la rue soit un lieu de contestation le dimanche après-midi, mais pas un lieu incontrôlable. Pourtant, elle doit pouvoir le rester au moins un minimum, sinon

on n'a plus de démocratie. La demande sociale va bien au-delà de ce que fait le politique: aujourd'hui, on voudrait une rue aseptisée, neutre, incolore.

On voit bien par exemple dans la question du décrochage scolaire qu'on veut que les enfants soient à l'école moins pour qu'ils y apprennent quelque chose que parce qu'ainsi, on sait où ils sont. La demande sociale est donc diffuse et paradoxale, et le travail social de rue est un travail révolutionnaire.

Des enfants dans la rue dans un quartier chic, on dira qu'ils prennent un bon bol d'air; par contre quand on est dans un quartier difficile on parle de danger pour l'enfant et l'adulte.

Le décrochage du jeune est un message, c'est au politique d'en tenir compte, de le prendre au sérieux, d'être à l'écoute.

Olivier Degrise,
échevin de la jeunesse
et de la famille à Ixelles

Il est nécessaire de mener des politiques structurelles plus solides, comme l'éducation permanente, l'aide à la parentalité. Ces politiques doivent être menées au niveau familial afin qu'on ne doit pas opérer en aval.

Claude Javeau,
professeur de sociologie
à l'Université Libre
de Bruxelles,
Belgique

Il y a une confusion entre un problème social et un problème sociologique. Un problème social est imposé par l'urgence. Un problème sociologique fait intervenir tous les interactants. S'il y a des exclus, il y a des excluants.

On en parle jamais de ceux-là: Albert Frère, Jean-Marie Messier, la télévision qui démolit le travail de rue en zoomant sur la violence ponctuelle.

Laissons-nous le soin de déterminer ce que nous voulons. Le programme européen dont nous a parlé Monsieur Mester ne m'inspire pas, parce qu'il dit d'avance ce qu'on doit trouver.

Ces programmes poussent parfois à l'exclusion; cibler un programme sur un thème et puis un autre et ainsi de suite fait croire que les travailleurs de rue ne sont pas capables de cibler eux-mêmes les priorités.

L'Union européenne souffre du paradoxe de Ménon : on ne cherche que ce qu'on trouve et on ne trouve que ce qu'on cherche. Bourdieu disait que la sociologie critique veut mettre en évidence les taches aveugles, ce qu'on ne voit pas. Si on veut des pays libres avec des droits respectés, le noyau de ceux qui cherchent doit être protégé pour pouvoir chercher les taches aveugles.

Dans le travail d'interaction, il faut laisser au chercheur un espace de liberté de pensée, comme il faut donner une reconnaissance aux travailleurs de rue. Savoir et action se combineront de manière positive. On ne veut pas l'égalité des chances, mais l'égalité des droits.

La rue n'est pas un endroit pour vivre, mais pour se rencontrer. Il faut trouver un meilleur lieu pour vivre. Les gouvernements dormaient quand les enfants sont arrivés dans la rue, et maintenant, les choses s'aggravent. Il est temps de se réveiller.

Débats

2) Table ronde de représentants du secteur privé

Modérateur :
Helder Luis Santos,
(Portugal)

Personnes ressources :
P. Géron dal
(Belgique)

A. d'Oultremont
(Belgique)

J.-P. Goor
(Belgique)

G. Mlotek
(Pologne)

1) Exposés

A. d'Oultremont, Fortis Foundation

Mme d'Oultremont définit la Fortis Foundation comme un groupe financier belge qui a décidé de "se mêler de ce qui ne le regardait pas"...c'est à dire de s'occuper de mécénat social.

Chaque année, la fondation dispose d'un montant de 1.250.000 € à distribuer; elle souhaite le faire avec cohérence et transparence.

Les actions soutenues sont issues d'associations belges et doivent se dérouler sur le territoire belge, elles doivent avoir pour but de lutter contre l'exclusion et s'adresser prioritairement aux enfants, aux jeunes ou à des groupes intergénérationnels.

La Fortis Foundation estime que le rôle d'une fondation privée ne doit pas se confondre avec celui de l'Etat: l'investissement social du secteur privé doit se faire en partenariat avec l'investissement du politique; c'est pourquoi la majeure partie des interventions de la Fortis Foundation ont pour but l'achat de matériel spécifique ou l'aménagement de locaux mais non un soutien structurel (comme la prise en charge récurrente de salaires par exemple).

J.-P. Goor,
Fondation Roi Baudouin

La Fondation Roi Baudouin est une institution d'intérêt public qui a pour but principal de soutenir ou de renforcer la cohésion sociale. Elle a été fondée, il y a une trentaine d'années en hommage à feu le Roi Baudouin.

Elle vise à améliorer les conditions de vie de la population.

Quatre orientations principales sont privilégiées:

- la justice sociale (pour favoriser l'accès des personnes précarisées aux ressources);
- le soutien de la société civile (notamment en aidant les associations);
- le développement de la gouvernance (en permettant aux citoyens de s'impliquer plus et notamment par rapport à la consommation "responsable" ou par rapport à des problèmes éthiques comme ceux impliqués par la recherche en génétique);
- l'activation de la philanthropie (collecte de fonds, accueil de sous-fondations issues de patrimoines privés)

Pour réaliser ces actions, la Fondation soutient financièrement des projets, organise et finance des réflexions, des forums ou des recherches.

G. Mlotek,
Foundation for Poland

Cette fondation a été créée en 1990 à l'initiative de la Fondation de France. Depuis 1995, les capitaux sont français et polonais. Elle reçoit aussi le soutien de la Fondation Roi Baudouin.

Elle a été créée lors de l'ouverture des pays de l'Est afin d'y soutenir et d'aider le développement de la société civile. Elle s'occupe aussi de la prévention des maladies et, depuis deux ans, elle soutient un programme pour les enfants des rues.

Dans le cadre de ce programme, on traite à la fois de la formation des travailleurs de rue, du transfert de savoir-faire, d'échanges d'expériences entre différentes ONG, de la promotion de la qualité du travail de rue.

En parallèle à cela, un centre de soins a été ouvert, ainsi que des locaux pour les travailleurs de rue et un centre d'hébergement de crise.

De plus, des campagnes d'informations sont menées pour que la société soit au courant des différentes questions qui se posent à propos des gens qui vivent dans la rue.

Ce programme est très populaire en Pologne.

La situation en Pologne est particulière: les enfants des rues ne vivent pas vraiment dans la rue, puisqu'en général, ils rentrent chez leurs parents le soir, mais ils sont en décrochage scolaire et traînent dans la rue toute la journée.

Ceci est sans doute consécutif à l'héritage du passé communiste; à cette époque, l'Etat prenait intégralement en charge l'éducation des enfants et les parents semblent n'avoir pas tous acquis le réflexe de se sentir responsables de leurs enfants. Actuellement, certains parents souhaitent que les ONG prennent le relais de l'Etat communiste dans l'éducation des enfants.

**P. Géronal,
Lions Club International
Foundation**

Cette fondation est une ONG (Organisation Non Gouvernementale) de type privé, qui compte 1,5 millions de membres dans le monde, tous bénévoles. Le montant annuel affecté au soutien de projets avoisine un milliard de dollars US. Cette somme provient de placement de capitaux mais surtout de millions d'heures de travail bénévole prestées par des membres affiliés au Lions.

Cette ONG est reconnue mondialement et siège dans d'autres ONG, OMS, UNICEF, UNESCO, ...

C'est une organisation indépendante qui agit par elle-même, elle refuse "d'héberger" d'autres ONG (ce n'est pas une ONG "maison").

Le Lions soutient des projets internationaux, nationaux et locaux.

Le plus gros projet soutenu est un projet international de lutte contre la cécité, mais à côté de cela il existe toutes sortes de projets et surtout des projets de petite taille très localisés auxquels s'attachent des clubs Lions locaux, qui y participent financièrement et humainement (par l'apport de savoir-faire notamment).

En ce qui concerne le travail de rue, le Lions développe des programmes en partenariat avec l'OMS (notamment pour la lutte contre la drogue), en partenariat avec l'UNICEF (à propos de l'école), et en partenariat avec Handicap International (à propos du logement).

Il existe également une collaboration avec la Fortis Foundation à propos d'un programme de lutte contre la drogue pour les jeunes. Certaines collaborations avec les pouvoirs publics existent aussi.

2) Débat

Pour entamer le débat, quelques recommandations ou souhaits exprimés lors des ateliers sont communiqués.

- Il est important que les politiques de prévention connectent les différents lieux d'éducation formelle ou informelle, qu'ils soient privés ou publics.
- Il est important de prôner une prévention générale globale plutôt que des préventions ciblées (ex : lutte contre la drogue, le décrochage scolaire...)
- Il est important que les gens ou les groupements qui donnent des moyens financiers ne soient pas qu'une main tendue mais aussi une oreille pour entendre les problèmes et une bouche pour donner leur avis.
- Il faut que les programmes d'aide se fassent en fonction des réalités et des besoins des enfants de la rue; que l'on comprenne la spécificité du travail de rue, notamment le fait que celui-ci se déroule à long terme et pas de manière ponctuelle. Le travail de rue, c'est du développement social.

Question :
**Quel contrôle avez-vous
sur l'argent que vous
recevez, quelle est votre
attitude par rapport à
l'argent "sale"?**

Fondation Roi Baudouin : Au niveau éthique, il nous est arrivé qu'on nous pose des questions par rapport à certaines sociétés pour le compte desquelles nous gérons des sous-fondations. Ce fut notamment le cas d'une célèbre firme d'articles de sport qui a créé un fonds pour soutenir des projets sportifs pour les jeunes; or, cette même firme était accusée de faire travailler des enfants dans des pays du Tiers-monde. Dans ce cas, nous avons fait appel à un organisme indépendant qui a fait un audit pour vérifier si il y avait oui

ou non infraction au respect des droits de l'enfant; l'enquête s'est révélée négative. Mais nous allons plus loin, nous voulons aussi que le donateur s'implique réellement; il ne s'agit pas de montrer une seule société "clean" il faut que la logique complète du groupe soit "propre" : pas de délocalisation sauvage, respect de l'environnement, etc. Chacun doit jouer son rôle, le partenariat peut évoluer ainsi que les critères éthiques, tout doit être remis en question régulièrement.

Question :
Quel principe
de complémentarité
entre les structures
officielles et privées?

Lions Club : parfois la solidarité privée est mieux accueillie que celle de l'Etat qui, dans certains projets, n'est même pas admissible: dans les projets qui visent les squats, par exemple ou lorsque les lois ne permettent pas certaines choses; dans ce cas seule la solidarité privée peut intervenir. Sinon, il arrive souvent que nos actions soient complémentaires à une initiative publique.

Fortis Foundation : nous envisageons la complémentarité comme un moyen de pérenniser un projet ou de le renforcer; nous assurons la "liaison" par un partenariat ponctuel (achat d'un véhicule, de matériel spécifique...)

Fondation Roi Baudouin : la dimension de complémentarité est très importante pour travailler sur l'intégration, sur l'égalité des droits: tout cela dépend de l'Etat mais nous nous investissons dans les "interstices" qui restent et cela permet à la "machine" de mieux fonctionner. Par exemple, pour les travailleurs de rue, nous leur avons permis d'être en relation avec des chercheurs pour pouvoir légitimer leurs pratiques et ensuite obtenir des fonds publics.

Question :
Comment contrôlez-vous
que les dons que vous
faites sont bien utilisés
aux fins pour lesquelles
ils ont été demandés?

Lions Club : nos clubs locaux sont de petite taille et souvent les membres s'impliquent directement au niveau des conseils d'administration des projets, ou mettent leurs compétences au service des projets (ex: Médecins, avocats, infirmières...); les contacts sont donc directs et fréquents entre promoteurs du projet et donateurs.

Fortis Foundation : nous établissons dès le départ une convention de partenariat contenant des clauses précises quant à l'utilisation des fonds mis à disposition; ensuite, nous demandons des factures justificatives des dépenses engagées. Mais il faut aussi miser sur la confiance et si le projet doit être modifié en cours de convention, il n'est pas rare que les promoteurs nous interpellent; nous sommes toujours ouverts au dialogue et jusqu'à présent nous n'avons jamais connu de gros problèmes.

Fondation Roi Baudouin : nous ne nous contentons pas de donner des fonds, la plupart du temps nous accompagnons aussi le projet ou nous faisons des visites a posteriori pour voir comment s'est déroulé le projet. Parfois nous avons eu quelques surprises avec des projets qui avaient évolué différemment par rapport à la demande initiale (un mur d'escalade se transforme en abri barbecue...) mais lorsque l'objectif de départ est respecté (par exemple permettre la création d'un espace communautaire) nous nous montrons compréhensifs; il faut accepter les motivations du projet et adhérer à ses objectifs; si ceux-ci ne sont pas clairs nous refusons de soutenir le projet.

Question :
Parfois, nous, travailleurs
de rue, nous avons des
attentes différentes
de celles de nos bailleurs
de fonds.
Comment trouver des
terrains d'entente,
comment accorder
nos violons?

Philippon Toussaint : nos mondes sont très différents; pour se comprendre il faut dialoguer, parler et savoir écouter. Le monde libéral et le monde social peuvent trouver un langage commun quand il y a une volonté de se rapprocher et de comprendre ce qui se trouve derrière les mots.

Un éducateur sénégalais : Au Sénégal, de petits projets sont dénaturés par le soutien qu'ils reçoivent; lorsqu'on commence à les soutenir financièrement, on essaie de les détourner de leur but initial. Souvent, quand on est trop petit on préfère encore refuser les fonds plutôt que de tout perdre...

C'est pourquoi ce sont souvent les gros projets qui reçoivent de gros subsides, qui sont utilisés en frais de fonctionnement de ces grosses structures.

Lions Club : Nous préférons soutenir de petits projets locaux, pour nous c'est même l'aide idéale. Nous voulons être sur le terrain où les membres de nos clubs locaux peuvent directement s'investir; nous sommes aussi une "task force" qui peut représenter un apport non négligeable surtout pour de petits projets.

3) Conclusions

Il faudrait créer une sorte de banque de données à propos du travail de rue, parler du phénomène des enfants de la rue, qui est encore trop méconnu. Il faut aussi favoriser un échange des "bonnes" pratiques.

Foundation for Poland : en Pologne, la fondation organise régulièrement des visites dans la rue avec les donateurs; il faut les sensibiliser à l'ampleur du problème des enfants de la rue, c'est très important d'aller voir sur le terrain, tant que l'on n'a pas vu la réalité de ses propres yeux, on ne comprend pas!

D'autre part, dans les rapports de la fondation, nous montrons des résultats très concrets; c'est très émouvant de savoir qu'un jeune issu de la rue a pu rentrer à l'université ou de savoir que dix enfants ont pu rejoindre l'école et ont réussi. Ces résultats sont plus parlants que des pourcentages.

Une participante venant d'Uruguay : a propos du contrôle, les programmes des grandes ONG ne sont pas très contrôlés, plus un projet est grand et plus on "perd" des fonds pour payer le personnel organisateur et au total il ne reste presque rien pour les bénéficiaires finaux; donc il vaudrait mieux soutenir une multitude de petits projets locaux qui demandent très peu de fonds et ont des résultats immédiats.

Fondation Roi Baudouin : les bailleurs de fonds tels que nos fondations devraient faire une capitalisation des expériences qu'ils ont soutenues, nous tournons souvent la page trop vite, nous sommes généralistes et nous touchons à tous les secteurs; souvent l'effet de "mode" et l'impact médiatique sont importants alors quand une nouvelle problématique apparaît, on tourne la page de la précédente, il faudrait faire notre mea culpa à ce sujet.

Le travail de rue touche à toutes les problématiques de développement tant au Nord qu'au Sud. Parmi celles-ci, le développement social doit retenir toute notre attention notamment par rapport à sa spécificité et à son importance. Il est clair qu'il ne peut être réduit en aucun cas au statut d'objet de charité.

Jeudi 28 novembre 2002 (Parlement européen) Discours d'ouverture et de bienvenue



Intervenants : Theo Bouwman (Parlement européen/Pays-Bas), Maartje van Putten (Pays-Bas), Suzanne Toussaint (Belgique), Panagiotis Altanis (Grèce).

M. Bouwman,
Président
de la commission
de l'emploi
et des affaires sociales,
pour
M. Pat Cox,
Président du Parlement
européen.

Monsieur Bouwman a officiellement ouvert les travaux et souhaité la bienvenue aux participants. Selon lui, le fait que cette session se déroule au Parlement européen (PE) est plus que symbolique. Le PE a en effet été un des premiers organismes à prendre des initiatives dans ce domaine. Il y a huit ans, un groupe de travail y a été créé pour analyser la problématique des enfants de la rue, suite aux constats alarmants des médias sur des violences commises à l'encontre des enfants en Amérique latine et en Europe orientale.

En 1994, le PE a organisé une audition publique, à la suite de laquelle le Réseau européen sur les enfants de la rue (ENSCW) est né afin d'établir une coopération internationale dans ce domaine et une méthode de travail, en concertation avec les ONG, les organisations internationales et autres acteurs clés.

Lorsqu'une nouvelle phase a été lancée pour lutter contre l'exclusion sociale, en lien avec un phénomène nouveau - la mondialisation, de nombreux députés se sont impliqués pour la défense des droits des enfants, à titre personnel et dans les différentes commissions.

La Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants a également été alimentée par les contributions du Parlement européen sur l'application de la Convention sur les droits de l'enfant, ratifiée par beaucoup de pays mais pas toujours respectée.

Pour conclure, M. Bouwman a cité l'avant-projet de traité constitutionnel rédigé par la Convention dans le cadre du débat sur l'avenir de l'Europe. Le PE voudrait que les normes prennent en compte également les valeurs et les principes relatifs aux droits des enfants. Un nouveau groupe de travail sur l'Europe sociale a été créé et les députés qui en font partie sont ouverts aux suggestions des participants.

Bien que des résultats aient été engrangés, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

**Maartje Van Putten,
Présidente
du ENSCW**

Madame van Putten rappelle qu'il s'agit de la troisième rencontre internationale qui a lieu au sein du Parlement européen dans laquelle Réseau européen des enfants de la rue (ENSCW) est impliqué. Elle souligne l'intérêt de la coopération et des échanges entre pays, qui révèlent des similitudes et des convergences importantes.

Elle souligne également que beaucoup de travail reste à faire: les enfants des rues et les travailleurs de rue sont souvent des citoyens marginalisés. Les politiques ne reconnaissent pas leur travail. Elle en appelle à des progrès en matière de législation, à une participation de la société civile, à une meilleure coopération internationale. Le travail de rue correspond souvent à des interventions modestes capables de grands résultats, mais il est insuffisamment reconnu et soutenu.

Dans le document final «Un monde digne des enfants» adopté lors de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants en mai 2002, les Etats s'engagent à déployer des actions de prévention et de réintégration des enfants de la rue. ENSCW demande la mise en oeuvre de ce texte, et l'instauration d'un système de surveillance de l'application du plan d'action qu'il implique, en particulier dans le contexte de l'Union européenne et à travers ses délégations sur le terrain.

En tout état de cause, il existe un mouvement mondial de mobilisation en faveur de l'enfance, et ENSCW compte bien, sous l'impulsion d'acteurs clés, mobiliser la société civile et les différents niveaux de pouvoir concernés pour arriver à des résultats concrets.

**Suzanne Toussaint,
Présidente
de Dynamo**

Madame Toussaint souligne la mobilisation de Dynamo dans l'organisation de la recherche-action que le Forum vient ponctuer et souhaite que toute l'attention soit accordée sans plus attendre à la réalité des enfants en souffrance, ainsi qu'aux associations qui se mobilisent en leur faveur.

**Panagiotis Altanis,
Conseiller
du Vice-ministre
de la Santé
et de la prévoyance
sociale,
Grèce**

Monsieur Altanis a déclaré qu'avec l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la déclaration de 1990 et l'adoption du document final «Un monde digne des enfants» en 2002, la communauté internationale a mis en place un cadre de base pour le système global de protection et de promotion des droits des enfants.

La Grèce est un des pays qui a adopté la Convention des Nation Unies. En ce moment, les priorités sont les suivantes: le développement durable d'un système social et de santé et la garantie pour chacun de pouvoir y accéder sans discriminations. Dans le contexte de son Plan d'action national pour l'inclusion sociale, des mesures spécifiques pour les enfants sont incluses et concernent la santé, l'éducation et le soutien aux familles à risque.

Mais, même si les intérêts de l'enfance sont devenus plus visibles dans les différentes politiques mises en oeuvre, la société actuelle n'a pas encore atteint les objectifs requis et il est nécessaire de passer de la théorie à la pratique. En effet, même dans les pays développés, l'environnement reste hostile aux enfants: pauvreté, maladies, VIH, conflits, instabilité politique... Le fait qu'il y ait des enfants de la rue reflète l'incapacité des sociétés actuelles de défendre leurs membres les plus vulnérables. La coopération internationale est indispensable pour diminuer l'exploitation et le trafic des enfants. Des forums comme celui-ci sont une occasion pour l'Union européenne et la communauté internationale de réaffirmer leur détermination à entreprendre les tâches que nous avons sous les yeux. Nous allons faire de notre mieux pour promouvoir les conclusions de ce Forum. Dans ce contexte, nous avons l'intention d'en communiquer les résultats au Groupe intergouvernemental permanent «Europe de l'enfance» lors de la réunion de travail qui aura lieu à Athènes en avril 2003, étant donné que la Grèce assurera la présidence de l'Union européenne lors du premier semestre de 2003.

1) Réalité de la rue et politiques actuelles

A) Travail de terrain dans une perspective internationale

Présidente de la Session : Olga Zrihen (Parlement européen/Belgique)

Intervenants : Najat M'Jid (Maroc), Roberto dos Santos (Brésil), Moussa Sow (Sénégal), George Roman (Roumanie), Matilde Sirgado (Portugal), Emilia Chervinskaya (Féd. de Russie), Sarah Thomas de Benítez (Royaume-Uni), jeunes.

**Najat M'Jid,
Bayti,
Maroc**

Le Docteur M'Jid s'interroge d'abord sur la manière dont les sociétés arabo-musulmanes ont pu devenir excluantes.

Elle souligne l'importance de plusieurs facteurs structurels: un exode rural combiné à une urbanisation anarchique, ce qui fait que souvent la moitié de la population n'a pas accès aux infrastructures de base; des problèmes de pauvreté (qui touchent près de 20% de la population), une croissance faible, un fort endettement, un secteur d'économie informelle très important.

A cela s'ajoute un fort taux d'analphabétisme, en particulier rural, et un faible niveau de scolarisation, qui frappe surtout les filles. L'école n'est pas vécue comme une occasion d'ascension sociale; beaucoup d'enfants sont exploités économiquement par leur propre famille. Le manque d'espaces de rencontre pour les jeunes et de politiques de proximité implique que les enfants souvent se retrouvent dans la rue.

Culturellement, la société marocaine est en proie à une crise des valeurs traditionnelles; le statut des mères est aussi mauvais que celui des enfants. Beaucoup de familles sont en détresse, l'éducation y est empreinte de violence.

Parmi les enfants de la rue, on rencontre également de plus en plus de filles; le niveau scolaire est faible; il y a une moyenne de 18 à 24 mois de séjour dans la rue, avec toutefois une grande hétérogénéité d'usages de la rue: on y rencontre des enfants en fugue, des irrédutibles de la rue, des enfants mendiants, prostitués, des enfants qui travaillent dans l'économie informelle...

La rue est socialement vécue par les enfants comme une école de survie, un lieu d'économie informelle, un lieu de solidarité, d'appartenance à un clan, un lieu d'identité forte, un espace culturel de créativité. Mais la rue est aussi un espace de danger, d'incorporation de la violence, d'abus sexuels entre pairs, d'exercice de violence policière, d'abus de drogue (des solvants essentiellement), de maladies comme la tuberculose et le sida.

A la longue, les enfants manifestent des troubles du comportement, une perte des repères; la délinquance s'accompagne d'une perte d'espoir en l'avenir, la violence est retournée contre soi-même.

Pour le Docteur, le rêve des politiques d'une "vie saine" a viré au cauchemar: la réalité est celle de ghettos, de no man's land, des rafles, de démission des politiques devant les coûts humains de l'inégalité.

L'éducateur de rue est un tuteur de développement, compétent pour accompagner des trajectoires en dents de scie, pour relier les situations vécues à leur contexte.

Mais la société a aussi une responsabilité écrasante: elle doit devenir incluante et plus équitable. Les familles doivent aussi être accompagnées; elles doivent prioritairement pouvoir retrouver un rôle économique. Les politiques de logement et d'éducation doivent changer fondamentalement.

Des réformes importantes doivent être imaginées et mises en œuvre et des politiques de proximité, instaurées.

L'Union européenne doit revoir sa politique en matière de flux migratoires et construire une vision holistique de la situation (par exemple à propos du travail saisonnier). Il conviendrait

aussi de s'attaquer aux maffias plutôt qu'aux individus qui en sont les victimes.

Les politiques qui sont demandées envers la jeunesse sont des politiques d'inclusion, qui se donnent les moyens d'agir sur les causes structurelles, institutionnelles et culturelles qui précipitent les enfants dans la marginalité.

Roberto dos Santos,
AMAR,
Brésil

Des millions d'enfants dans le monde souffrent d'exclusion sociale, de violence, d'oubli, de négligence de l'Etat. C'est un non-vivre. Il y a 15 ans, au Brésil, on disait que la rue était un espace privilégié, qu'il permettait l'échange, les rencontres, tout ce que la famille ne permettait pas. Mais elle est devenue la seule école de la vie pour fuir la violence familiale tout en étant un espace de non-reconnaissance et de non-citoyenneté. Les enfants vivent en condition de risque permanent.

Monsieur dos Santos plaide pour que l'on traite les enfants avec respect, non de façon charitable comme des victimes ni de façon répressive comme des délinquants, mais comme des êtres humains.

Le Plan d'action national brésilien, se basant sur le document «Un monde digne des enfants» des Nations Unies, va essayer de garantir des droits fondamentaux à tous. 75% de la population est pauvre et 25% de ces 75% de la population risque à chaque instant de tomber sous le seuil de pauvreté critique. Il faut une politique pour investir dans le social, la santé, le logement et une réduction de la dette extérieure.

Moussa Sow,
Avenir De l'Enfant,
Sénégal

M. Sow insiste d'abord sur le fait que la question des enfants de la rue ne relève en rien de la spontanéité: des facteurs relationnels (comme les familles maltraitantes) et structurels constituent des déterminants sur lesquels il faut agir.

Dans le grand marché de Dakar, il y a une poubelle, dont les enfants de la rue tirent subsistance. Cette poubelle a une haute valeur symbolique en tant que ligne de démarcation entre deux sociétés: l'une de la consommation à outrance (qui jette ses déchets dans la poubelle), l'autre, de la survie.

Pour la police, les enfants des rue sont des voleurs; pour des citoyens, ils sont assimilés à des déchets malodorants. Les travailleurs sociaux qui se situent sur la ligne de démarcation sont eux aussi marginalisés.

Monsieur Sow rappelle avec force que ces enfants constituent aussi notre société.

Il dégage ensuite quatre priorités.

- Il est important pour les travailleurs de rue de s'occuper des familles des enfants, qui se sentent déshonorées par le choix de la rue opéré par leur enfant; dans la société sénégalaise, l'image de la famille prime le vécu de l'enfant, y compris dans les cas d'inceste.
- Le travail dans la rue n'équivaut pas à un travail manufacturé. Du temps est nécessaire. Il faut assurer la pérennité des actions, mais aussi éviter d'employer des logiques d'évaluation simplistes, importées sauvagement du monde de la production. Un enfant n'a pas de prix, mais un coût. Il convient d'envisager celui-ci dans toute sa dimension collective : M. Sow rappelle que la maîtrise du français dont il peut faire preuve aujourd'hui même n'est pas le fait d'un programme isolé d'apprentissage, mais la résultante de toute une chaîne d'interventions publiques et privées. Il en va de même pour l'éducation informelle.
- 71 % des enfants qui vivent dans la rue ont été confrontés à une conception de l'éducation qui trouve que le recours à la violence envers l'enfant est légitime ou qui n'a pas trouvé d'alternative à son exercice. M. Sow évoque par exemple le drame d'une mère qui frappait son enfant parce qu'elle était dépassée par la faim qu'il éprouvait et exprimait par des pleurs
- Enfin, M. Sow demande la création d'un observatoire qui surveille l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant et plaide pour qu'on remplace les sanctions économiques par un accompagnement.

**George Roman,
Salvati copiii,
Roumanie**

En Roumanie, les problèmes se cumulent. La Convention relative aux droits de l'enfant y a été ratifiée, mais les conditions ne se sont pas améliorées. 45% des familles vivent sous le seuil de pauvreté. Les problèmes socio-économiques ont un impact important sur les enfants.

Les familles ne sont pas un groupe social capable de faire pression sur le gouvernement. Tout le monde sait ce qui s'est passé dans les orphelinats dans les années 90. Les enfants de la rue sont le résultat ultime de la pression socio-économique à laquelle a été soumise la Roumanie.

Parmi les enfants que l'on trouve dans la rue aujourd'hui, il y a trois catégories: ceux qui vivent en permanence dans la rue, qui y sont abandonnés; ceux qui y travaillent; et depuis quelques années, des enfants vivant avec toute leur famille dans la rue. Tous ces enfants se réfugient dans des parcs, des gares, des squats, des égouts. Ils vivent de petits travaux, de délits, de secours des services sociaux. Ils sniffent de la colle ou prennent de l'héroïne.

Après la révolution, 35 à 40 % des enfants s'étaient enfuis des institutions; c'était le chaos. C'est moins le cas à présent, mais beaucoup viennent encore des institutions, qu'il faut quitter à 18 ans selon la loi. Les autres ont été poussés à la rue par pauvreté: perte de logement, arrêt de l'école par manque de moyens des parents. Ces jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes, ils se regroupent. Au niveau national, on estime qu'il y a environ 10.000 enfants vivant et travaillant dans la rue.

Depuis 1993, des programmes sociaux se développent : abris, centres de jour, centres de résidence, maternités. Mais cela reste insuffisant. Parallèlement, un programme de soutien aux familles est développé (conseils financiers, matériel éducatif, etc.). Jusqu'en 2000 les initiatives dans ce domaine ont été le fait d'ONG, le gouvernement a mis dix ans pour développer des projets d'intervention directe dans la rue. A ce propos, l'Union européenne a joué un rôle important en obligeant les autorités roumaines à fournir des rapports sur la situation des enfants de la rue. Début 2002, une loi a été promulguée pour que chacun reçoive un revenu minimum garanti, mais l'administration ne met pas en pratique les mesures nécessaires et il est des familles très pauvres qui ne reçoivent pas d'aide sociale.

**Matilde Sirgado,
Instituto de Apoyo
a Criança,
Portugal**

C'est en 1989 que naît le travail de rue à Lisbonne, avec l'aval du 13^{ème} programme européen de lutte contre la pauvreté: le nombre des enfants de la rue, en effet, est tel qu'il ne peut être dénié.

Le travail de rue touche trois domaines :

- la récupération des enfants dans la rue, surtout ceux qui sont confrontés à l'exploitation;
- le développement de compétences personnelles et sociales visant à l'autonomie des communautés dont ils sont issus;
- un retour aux valeurs afin de changer les attitudes et les politiques dans ce domaine. La revalorisation des enfants, via une approche préventive, des interventions dans les familles et des actions sur les communautés.

Madame Sirgado va développer essentiellement le premier domaine d'intervention.

L'objectif est bien d'œuvrer à une réintégration de l'enfant dans la société par le biais de l'établissement d'une relation personnelle de confiance avec les éducateurs permettant l'acquisition de valeurs.

3 grands groupes d'enfants sont concernés.

En premier lieu, nous trouvons les enfants qui passent la plupart de leur temps dans la rue, mais sont encore en relation avec leur famille; en second lieu, nous avons des enfants qui se considèrent eux-mêmes comme délinquants et qui ont rompu avec leur famille; enfin, nous avons le groupe des enfants exploités économiquement par des réseaux organisés.

La pauvreté n'est pas le seul facteur déclenchant; la pauvreté des valeurs joue aussi un grand rôle, et elle est transversale à toutes les classes sociales.

Les actions développées pour tenter d'apporter des réponses sont les suivantes :

- des tournées de quartier, diurnes et nocturnes;
- des animations;
- l'existence d'un lieu fixe servant de lieu de rendez-vous et de centre de formation;
- le recours à une unité mobile ludico-pédagogique, qui sert à captiver l'attention des enfants (des activités de magie, de musique, des jeux informatiques sont proposés).

En conclusion, Madame Sirgado insiste sur l'importance d'un travail intégré sur les valeurs et les compétences, qui nécessite une articulation forte entre théorie et pratique.

**Emilia Chervinskaya,
Association d'experts
sur les problèmes
de l'enfance,
Féd. de Russie**

Moscou est en apparence une ville moderne, luxueuse. Mais si on se rend dans les stations de metro, le soir, on y trouve des enfants. Depuis 10 ans, les problèmes ont augmenté. On observe une tendance à l'anéantissement des principes moraux, à une perte générale de repères. Les parents ne savent plus éduquer leurs enfants. Le nombre de mères célibataires a augmenté. Beaucoup d'enfants se retrouvent à l'orphelinat, ce qui est également une conséquence de la pauvreté et de la situation socio-économique. Aujourd'hui, seulement environ 10% des enfants de la rue n'ont plus de parents, ce qui signifie que la majorité d'entre eux sont ce que l'on appelle des «orphelins sociaux».

Une législation existe depuis une dizaine d'années. En 1992, une protection sociale des orphelins et enfants abandonnés a été décidée et en 1995 le programme «Enfants de Russie» a été établi. En 1996, des garanties supplémentaires ont été adoptées pour les orphelins. Mais bien que la législation existe, son application n'est pas toujours garantie. Depuis 2001, un décret spécial a décidé que chaque district de Moscou aurait son propre centre d'accueil. Peu à peu, les ONG ont leur mot à dire.

L'organisation dont Madame Chervinskaya fait partie est une association d'experts ayant une solide expérience académique, entre autres dans le domaine de la pédagogie et de la psychologie. L'idée de départ était de fournir des formations spécifiques aux travailleurs sociaux qui s'occupent d'enfants de la rue et de leur donner de l'enthousiasme. Plusieurs formations ont été organisées à ce jour. Un des buts de l'association est également de partager l'expérience et les connaissances acquises avec d'autres, notamment grâce à internet.

**Sarah Thomas de Benítez,
International
Children's Trust,
Royaume Uni**

Madame Thomas de Benítez a souligné les points suivants :

- les enfants de la rue sont parmi les enfants les plus désavantagés au monde, et ceci de façon chronique
- au cours des dernières années, énormément de progrès ont été accomplis et des leçons ont été tirées des expériences passées
- pourtant, il reste encore beaucoup à faire et chacun d'entre nous à un rôle à jouer.

Elle a ensuite présenté le livre «Feu vert pour les droits des enfants de la rue» qu'elle a écrit à l'invitation du ENSCW. Madame Thomas de Benítez a brièvement résumé le contenu de la publication, qui se base sur l'expérience du Projet Satellite des enfants de la rue mis en oeuvre par ENSCW et qui essaye de faire passer le message mis en avant au quotidien par des organisations de la société civile actives dans le monde pour la construction de plates-formes d'action concertée dans ce domaine.

En partant du principe qu'un enfant ne devrait pas être obligé de survivre ni de travailler dans la rue, le livre se penche sur les problèmes auxquels les enfants de la rue sont confrontés chaque jour. Il souligne également les leçons qui ont été tirées des programmes des trente dernières années et tente de tracer le chemin à suivre dans un monde où les politiques macro-économiques poussent les enfants de la rue dans une catégorie résiduelle. Cet ouvrage essaye de trouver une manière de les aider à réintégrer le centre de nos sociétés et met en évidence le fait que les enfants n'ont pas besoin d'aide sociale mais avant tout d'opportunités de développement.

Les enfants de la rue doivent être aidés en tant que membres d'une famille et d'une communauté, par des éducateurs ayant reçu une formation adéquate, qui sont salariés et sou-

tenus. Les enfants nécessitent des programmes flexibles répondant à leurs besoins, des politiques sociales intelligentes financées correctement. Le livre encourage les partenariats créatifs entre les organisations de la société civile et les ceux qui mettent en œuvre les politiques, il encourage le secteur privé à intervenir également de façon cohésive.

Selon Madame Thomas de Benítez, il y a deux défis majeurs à relever aujourd'hui :

- pourvoir les acteurs de terrain qui travaillent directement avec les enfants de la rue de ressources adéquates, prévisibles et continues
- construire un cadre de travail avec les enfants de la rue qui soit professionnel et caractérisé par une collaboration profonde entre les organisations de la société civile, les réseaux, les politiques, les responsables académiques, le secteur privé. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer.

A la suite de ces interventions et d'un spectacle présenté par Capoeira-Dynamo, les recommandations des jeunes ont été présentées au public (voir annexe 2 page 83).

B) Les enfants de la rue dans les politiques internationales, régionales, nationales et locales

Président de la session : Gérard Onesta (Parlement européen/France)

Intervenants : Jean-Michel Swalens (Belgique), Denis Saint Amand (Québec/Canada), Stephen Woodhouse (UNICEF), Shirin Mestan (Bulgarie), Nuria Carrera (Espagne), Aldo Iskra (Comité des Régions/Suède)

**Gérard Onesta,
Vice-président
du Parlement européen**

En tant que vice-président du Parlement européen, Monsieur Onesta a souhaité la bienvenue aux participants et a remercié les organisateurs du Forum. Il a rappelé qu'il a été confronté à la question des enfants de la rue en 1992, alors qu'il représentait le Parlement européen à une réunion de chefs d'Etat à Rio de Janeiro. À l'époque les autorités locales, ne souhaitant pas que ces enfants dérangent ce congrès international, les ramassaient pour les emmener hors de la ville. Loin des yeux, loin du cœur... Cette manière de s'accommoder de la détresse et du désespoir des enfants de la rue a fortement influencé sa perception de ce thème.

M. Onesta a également expliqué qu'il existe deux types de personne politique: celle qui n'a pour objectif que les prochaines élections, et celle qui a une attitude politique responsable et qui prépare l'avenir des prochaines générations. Pour lui, nul doute que les participants au Forum, en s'attachant à défendre les intérêts des enfants de la rue, investissaient dans l'avenir.

**Jean-Michel Swalens,
Chef de cabinet adjoint,
Secrétariat d'État
à la Coopération
au développement,
Belgique**

Monsieur Swalens a expliqué que la politique belge de coopération au développement a pour priorité le développement humain durable. Cette notion dépasse le développement économique; elle place les êtres humains au cœur du développement, qui doit être durable du point de vue social, économique et environnemental. Un autre principe fondamental de la coopération belge est le partenariat, ce qui suppose de la transparence ainsi qu'une approche à long terme. Les politiques et activités mises en œuvre ont pour objectif de renforcer les structures locales de façon durable et visent à accroître la compétence et la capacité des partenaires locaux à lutter contre les problèmes.

La coopération pour le développement en Belgique se concentre sur cinq secteurs : la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, les infrastructures de base et le renforcement des structures démocratiques de la société. Il existe également trois domaines qui doivent être toujours pris en considération: l'économie sociale, le respect de l'environnement et l'égalité des droits et des chances pour les hommes et les femmes.

Le thème des enfants de la rue en tant que tel n'est pas traité comme une question à part, mais dans le contexte des droits de l'enfant. La politique belge de coopération se concentre de manière spécifique sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant,

soutient l'UNICEF (pour ses opérations générales et activités spécifiques) ainsi que des agences actives dans ce domaine comme les ONG et d'autres organisations spécialisées. Le soutien aux ONG repose beaucoup plus sur une stratégie et un soutien à long terme que sur des projets individuels et ponctuels. Dans ce contexte, la Croix-Rouge de Belgique est l'un de ses partenaires de travail pour les enfants de la rue. Leur principal objectif est d'aider ces enfants à sortir de la rue et de leur ouvrir des perspectives d'avenir en les réintégrant dans le système scolaire et en leur offrant une formation professionnelle.

M. Swalens a mis l'accent sur la sensibilisation comme étant un facteur-clé sur lequel travailler, car la négation du problème des enfants de la rue freine la recherche de solutions. La répression ou le fait de transférer les enfants de la rue à l'extérieur de la ville, ne sont pas des solutions. Même si cela n'est pas toujours facile à reconnaître, la crise que traversent les mécanismes de solidarité traditionnels implique la nécessité de rechercher d'autres types de soutien. Pour M. Swalens, un changement d'attitude de la part de la société elle-même est la condition préliminaire à toute action.

Denis Saint Amand
Réseau francophone
international
pour la promotion
de la santé (REFIPS),
Québec/Canada

M. Saint Amand a expliqué que les questions relatives à la santé sont une préoccupation majeure du Québec et du Canada, et que, depuis plus de 20 ans, leur engagement est de promouvoir des actions préventives dans ce domaine en développant une approche spécifique. Il a mis l'accent sur le fait que la santé ne représente qu'un des éléments nécessaires au bien-être de l'enfant, et que les enfants et adolescents sont souvent confrontés également à d'autres problèmes sociaux pendant une période de développement cruciale pour eux.

M. Saint Amand a souligné que ce Forum offrait aux travailleurs sociaux une chance extrêmement importante d'exprimer leurs préoccupations, surtout parce qu'il avait conscience d'un manque de compréhension vis-à-vis de l'action communautaire et sociale fréquent de la part des acteurs politiques, du législateur ainsi que des forces du maintien de l'ordre. Il a remarqué que la majeure partie du temps les ressources consacrées aux activités étaient attribuées selon des politiques sectorielles et à court terme, ce qui les met dans l'impossibilité de traiter efficacement les problèmes des enfants de la rue. C'est dans ce contexte que M. Saint Amand a été très étonné d'apprendre, au cours des présentations précédentes, l'écart existant entre le travail effectué actuellement sur le terrain et les ressources allouées. Il a plaidé pour une décentralisation des ressources et pour leur gestion à long terme, afin que les actions entreprises par les organisations de la société civile puissent s'incorporer dans la communauté où elles sont basées et les servir efficacement.

Pour M. Saint Amand, dès lors que des personnes mènent une existence individuelle ou collective en marge de la société, en raison d'un éclatement familial ou social, elles sont également marginalisées du point de vue sanitaire et social: en général il existe malheureusement une différence entre les politiques basées sur des estimations et les actions locales urgentes nécessaires pour resocialiser ces personnes. Ce fossé signifie que les budgets ne peuvent être établis et distribués selon les besoins réels des enfants de la rue. C'est dans cette optique que M. Saint Amand appelle à ce que les questions sociales urgentes nécessitant des réponses immédiates reçoivent l'attention qui convient, et ce des points de vue politique et financier, sans compromettre une approche à long terme visant à renforcer le potentiel d'action et de résolution des problèmes que détient la communauté. En conclusion, M. Saint Amand a déclaré que nous devons nous assurer que ce que nous faisons soit cohérent avec l'idée de développement de quelque niveau que ce soit, local, régional ou international.

Stephen Woodhouse,
Directeur régional pour
l'Europe, UNICEF

M. Woodhouse a expliqué que l'UNICEF tente actuellement de capitaliser sur les engagements pris au cours de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants de mai 2002. Du point de vue de l'UNICEF, le résultat de la Session peut se résumer en quatre éléments importants :

- l'adoption d'un document final intitulé «Un monde digne des enfants», avec les objectifs à réaliser pour le bien des enfants dans le contexte des Objectifs de développement du

millénaire et basé sur la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE), qui prend particulièrement en considération les enfants de la rue et d'autres groupes vulnérables. C'est dans ce contexte que l'UNICEF joue un rôle spécifique en appuyant son plan stratégique à moyen terme, qui inclut des activités et des objectifs liés aux problèmes qui se posent aux enfants de la rue, telles l'élimination de la pauvreté et de la faim, la promotion d'un minimum d'enseignement primaire pour tous les enfants, la promotion de l'égalité des sexes, la réduction de la mortalité infantile, l'amélioration de la santé maternelle, la lutte contre le VIH/sida, la promotion de la durabilité environnementale et des partenariats de développement.

- une large participation de la part de divers secteurs de la société civile, porteuse d'engagements très spécifiques au cours de la Session extraordinaire sur ce qui serait fait pour que cette participation engendre des programmes concrets au profit des enfants de la rue et des enfants travailleurs de rue, entre autres. Les gouvernements détiennent le rôle clé dans la promotion des droits de l'enfance, on ne saurait toutefois bâtir un monde digne des enfants qu'avec l'entière participation des autres partenaires, dont les autorités locales, médiateurs pour l'enfance, ONG, dirigeants traditionnels et le secteur privé.
- le rôle vital des enfants et adolescents eux-mêmes, qui, lors de la Session extraordinaire, ont apporté des contributions substantielles et réfléchies sous la forme de recommandations sur les politiques à adopter et de stratégies pleines de bon sens.
- pour terminer, la Session a présenté le concept d'un monde digne des enfants, avec pour point principal leur protection dans le monde entier contre les maltraitances, l'exploitation et la violence, y compris l'exploitation sexuelle, la traite et les enlèvements, la lutte contre la discrimination, la promotion de systèmes judiciaires adaptés aux enfants, l'assistance aux enfants vivant dans des circonstances sociales défavorables et particulièrement exposés, dont les orphelins, les enfants abandonnés et les enfants qui vivent et/ou travaillent dans la rue.

Les engagements du document final reconnaissent clairement la nature essentiellement politique des tentatives d'améliorer le sort des enfants dans le monde, et d'essayer de construire des coalitions élargies aussi bien au sein des gouvernements qu'en dehors de ceux-ci. Cela suppose également une allocation de ressources adéquate. C'est dans ce contexte que chaque pays devrait promouvoir des plans d'action nationaux et incorporer «Un monde digne des enfants» dans le cadre de ses politiques nationales et sectorielles. Un suivi sera effectué tous les cinq ans au niveau national et régional et l'UNICEF espère que ceci pourra être mis en relation avec la procédure de suivi de la CDE et le rapport sur les Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire.

M. Woodhouse a alors évoqué certaines activités en cours de l'UNICEF visant à faire en sorte que les mots se traduisent par des actions concrètes :

- la promotion de l'ordre du jour d'«Un monde digne des enfants» dans les politiques sociales et économiques existantes ;
- la promotion de la compréhension des droits de l'enfance,
- la coopération dans le cadre des engagements pris par la société civile,
- le renforcement des organismes et structures nationaux pour les droits de l'enfance,
- un contrôle et des révisions périodiques.

Pour conclure, M. Woodhouse a déclaré que l'UNICEF intensifierait ses efforts pour travailler efficacement avec ses partenaires, particulièrement les ONG, et pour faire de son mieux afin que les plans d'action nationaux comprennent comme élément majeur les enfants de la rue et qui travaillent dans la rue.

Shirin Mestan
Présidente,
Agence nationale
pour la protection
de l'enfance, Bulgarie

Mme Mestan a expliqué que le phénomène des enfants de la rue était relativement nouveau en Bulgarie. Il est lié aux problèmes économiques et sociaux auxquels le pays doit faire face suite à la période de transition et de l'affaiblissement des filets de sécurité qui existaient auparavant. Les données de cette année indiquent que 551 enfants se trouvent dans la rue en Bulgarie, dont 463 restent en contact avec leurs familles mais passent la majeure partie de leur temps dans la rue. Comme ces enfants se déplacent souvent d'un endroit à un autre, il est difficile de relever des chiffres précis.

Jusqu'à une époque très récente, la question des enfants de la rue était abordée principalement par des ONG nationales et étrangères en coopération avec les intervenants locaux. Selon une recherche, les activités des 14 ONG traitant des problèmes des enfants de la rue sont comparables. Elles concernent la distribution de nourriture, les programmes pédagogiques destinés aux enfants et à leurs parents, les thérapies par le travail et l'éducation, la formation. On prête une attention particulière au bien-être des enfants sans-abri, aux soins médicaux et à un soutien psychologique professionnel.

Mme Mestan a ensuite résumé la structure et les priorités de l'Agence nationale pour la protection de l'enfance, organisme central et spécialisé créé par la Loi sur la protection de l'enfance, adoptée par la Bulgarie en 2001.

La Loi sur la protection de l'enfance identifie les enfants de la rue comme étant des enfants en danger, et, en tant que groupe particulièrement vulnérable, ils bénéficient de mesures de protection spéciales au moyen de services fournis par les agences de protection de l'enfance des municipalités, ou par d'autres prestataires publics ou privés. Les agences de protection de l'enfance sont des structures locales créées aux termes de la Loi mentionnée ci-dessus et toujours en phase de constitution: 49 agences ont été établies jusqu'à présent, réunissant environ 200 travailleurs sociaux et autres professionnels de l'enfance. On prévoit que fin 2002, 27 agences supplémentaires existeront partout dans le pays.

L'Agence nationale a pour mission la coordination et le contrôle de la mise en œuvre de la politique nationale de protection de l'enfance. Ses priorités correspondent aux objectifs globaux d'amélioration du bien-être des enfants, énumérés dans le rapport final adopté par la Session extraordinaire consacrée aux enfants, lors de l'Assemblée générale des Nations Unies de mai 2002, dont l'un avait trait à la prévention de l'abandon et de la violence envers les enfants, liée à la protection spéciale accordée aux enfants de la rue.

La tâche principale de l'Agence nationale est aujourd'hui de remplir les fonctions d'un organisme central de coordination, de contrôle et de normalisation. Elle se consacre à l'élaboration de normes en vue d'uniformiser les services pour les familles et les enfants et d'un plan de mise en œuvre de celles-ci. Des services alternatifs adaptés seront également créés et appliqués dans des municipalités pilotes, aux termes de la Réforme, pour le bien-être des enfants, tels des centres d'accueil à la journée pour les enfants de la rue, établis et gérés par des ONG.

L'Agence nationale pour la protection de l'enfance prépare et adapte actuellement la stratégie nationale de protection et d'intégration sociale des enfants de la rue. Ceci mobilise les ressources de chaque institution gouvernementale et fait le point sur l'ensemble des expériences cumulées par les ONG. Les résultats d'une recherche menée sur la base d'informations fournies par les antennes régionales du ministère de l'Intérieur, les bureaux de supervision de la délinquance juvénile, les refuges et les ONG, et concernant le placement et les mesures et programmes de protection destinés aux enfants sans-abri seront présentés le 11 décembre 2002.

Pour conclure, la mission de l'Agence nationale bulgare pour la protection de l'enfance est de créer un environnement favorable à l'application de la Loi sur la protection de l'enfance, possible seulement à travers un partenariat avec d'autres institutions, autorités locales et instances officielles à but non lucratif. D'autres objectifs importants sont l'amélioration de la communication entre les institutions concernées, l'utilisation des moyens législatifs existants pour développer d'autres formes de prise en charge des enfants de la rue, ainsi que la préparation d'un programme destiné à éviter que les enfants se retrouvent dans la rue et mettant l'accent sur le travail avec leurs familles.

Nuria Carrera,
Affaires sociales
et bien-être de l'enfance,
Conseil municipal
de Barcelone, Espagne

Mme Carrera, elle-même engagée dans la politique, pense que traiter la question des enfants de la rue exige une conscience et une responsabilité politiques accrues. Elle a demandé à l'Europe d'adopter des positions plus claires sur ce problème et phénomène particulier, et a déclaré que les partenariats entre organisations à but non lucratif et les autorités publiques étaient d'une importance fondamentale dans ce contexte. Selon elle, des actions intégrées sont la seule manière de faire preuve d'efficacité dans la lutte contre ce problème.

Mme Carrera a présenté une vue d'ensemble de sa propre ville, où l'on trouve des enfants de la rue malgré un niveau de vie élevé. Depuis 1988, année où la municipalité a découvert

pour la première fois l'existence d'enfants vivant dans la rue, le profil de ces enfants a changé. Les enfants qui vivaient et travaillaient dans la rue étaient alors des garçons de moins de 18 ans, mais ce groupe est actuellement d'un âge plus élevé, et un nombre croissant d'entre eux vient du Maroc et d'Algérie. On a également constaté la présence d'un nouveau groupe de petits garçons et filles, surtout d'origine rom, venus de Roumanie. Selon les chiffres actuels, il y a actuellement 150 mineurs dans les rues de Barcelone, dont 70 dorment en ville.

Pour apporter une solution au problème, les autorités municipales de Barcelone ont favorisé la coordination avec les ONG concernées et sollicité la participation du gouvernement régional. Pour Mme Carrera, l'un des points-clés est l'établissement d'un réseau réunissant tous les intervenants concernés, qu'il s'agisse de services sociaux, de spécialistes, de décideurs, de services de protection de l'enfance ou des forces chargées du maintien de l'ordre.

Pour ce qui est de l'ensemble des progrès réalisés dans le domaine des enfants de la rue, Mme Carrera était de l'opinion que Barcelone possède certains avantages pour l'avenir. Le gouvernement régional, par exemple, est désormais au courant de cette situation et a conscience du fait que seule une responsabilité publique garantit les droits des enfants et mineurs, et qu'il doit jouer un rôle crucial dans l'application de la procédure. Les réseaux publics-privés se sont élargis par des accords établis entre le secteur public et les ONG et centres d'éducation, de formation et de réinsertion. Le climat général s'est amélioré, ainsi que l'approche de la municipalité vis-à-vis de cette question.

Mme Carrera était néanmoins d'avis que certains défis subsistaient, tel l'effort de sensibilisation de la population locale. Les enfants sont toujours considérés comme des menaces plutôt que comme des personnes devant être réintégrées dans la société. Mme Carrera a indiqué qu'il était crucial d'établir des liens entre les centres d'accueil et les autorités de la ville, même si la situation est toujours instable, ce qui fragilise encore plus ces enfants qui passent trop de temps dans la rue sans aucune protection.

Pour conclure, Mme Carrera a évoqué certains points-clés à traiter de toute urgence :

- il existe un besoin considérable d'investissements publics pour remédier à la situation des enfants de la rue;
- il faut rechercher une approche unie ou unique des problèmes, puisque les programmes doivent être appliqués à plusieurs niveaux. Des actions intégrées sont la seule méthode efficace de lutte contre ce phénomène;
- du point de vue migratoire, il faut que les sociétés européennes accueillant les enfants basent leurs politiques d'accueil sur des notions de cohabitation et d'inclusion. Mme Carrera a estimé que nous devons garantir accueil et assistance à chacun de ces enfants dans nos pays. L'unité de leurs familles doit en outre être préservée, et ces familles doivent être soutenues par des programmes adéquats.

Mme Carrera a conclu son discours en invitant tous les participants à un événement qui se tiendra à Barcelone en 2004, dans le cadre d'un projet axé sur la paix et l'échange culturel.

Aldo Iskra,
Commission de la culture
et de l'éducation,
Comité des Régions

M. Iskra a expliqué que le Comité des Régions (CdR) est une assemblée représentative qui rassemble 222 politiciens venus de villes, communes et régions de toute l'Union européenne. Ils se réunissent cinq fois par an pour formuler des avis sur les politiques de l'Union européenne ainsi que des résolutions portant sur des questions d'actualité politique.

Pour M. Iskra, la présence d'enfants de la rue dans nos villes et régions demeure l'un des signes les plus évidents de l'exclusion sociale, touchant en premier lieu les autorités régionales et locales. Il ne s'agit pas là d'un problème nouveau. Il a cependant pris une dimension nouvelle, surtout à cause des formes extrêmes de pauvreté. Dans une société d'abondance, l'avis unanime est que celles-ci sont inacceptables. La situation et les conditions de vie des enfants de la rue sont par conséquent considérées partout comme une insulte aux droits de l'homme.

Le fait que des enfants doivent vivre et travailler dans la rue est une forme de maltraitance. Pour le CdR, il faut prêter attention à toutes les formes de maltraitance touchant au travail des enfants, à la mendicité ou prostitution qui leur sont imposées, et à leur exploitation par

leurs familles ou d'autres personnes. Selon M. Iskra, ce phénomène est lié à la présence dans de nombreux pays européens de réfugiés économiques, de minorités, et de groupes victimes d'exclusion sociale. De telles conditions mènent à l'exploitation des enfants dès leur petite enfance, les exposent à une série de dangers qui les privent de leurs droits élémentaires à un développement normal, et les mettent sur le chemin de la marginalisation à l'âge adulte.

La lutte contre la maltraitance des enfants est une priorité du CdR, qui a organisé une série de colloques sur le thème de la coopération locale et régionale pour protéger les enfants et adolescents, et a émis un Avis sur ce sujet. En voici quelques points-clés:

- les gouvernements locaux et régionaux européens, en raison de leur proximité avec les communautés locales, et du fait qu'ils les représentent, ont une position unique pour mettre en place des actions positives au nom des enfants, appuyant ainsi les principes-clés de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, et pour agir de sorte que les enfants soient protégés des maltraitances et de la négligence;
- les collectivités locales et régionales sont responsables du bien-être des citoyens et de l'intégration des groupes défavorisés. Elles occupent une position stratégique lorsqu'il s'agit d'entrer en contact avec des groupes défavorisés et de rassembler les acteurs concernés du secteur éducatif, de la société civile et des prestataires de services sociaux pour assurer une réponse efficace et coordonnée aux problèmes des enfants de la rue, créant ainsi des partenariats efficaces;
- les gouvernements locaux et régionaux sont en contact direct avec les jeunes gens et leurs nécessités, et c'est à ce niveau que sont réalisées des initiatives couronnées de succès. Les gouvernements locaux et régionaux ont donc un rôle crucial à jouer dans la conception et l'application des politiques européennes pour les jeunes centrées sur la protection de l'enfance contre les maltraitances, y compris pour ce qui concerne le phénomène des enfants de la rue.

Le CdR a émis des recommandations d'actions devant être mises en place par les autorités locales et régionales dans l'Union européenne, pour lutter contre les mauvais traitements faits aux enfants, illustrant ainsi son engagement à coopérer à travers tous les secteurs et à partager les pratiques entre les diverses autorités. Ces recommandations préconisent le développement de plans coordonnés et complets en faveur des enfants et des jeunes, pour promouvoir leurs droits et leur bien-être, et de campagnes d'information pour prévenir toute maltraitance. M. Iskra a suggéré que les gouvernements locaux et régionaux pourraient concevoir et mettre en œuvre des campagnes européennes en collaboration avec les ONG sur le thème de la tolérance zéro vis-à-vis de la violence contre les enfants.

Dans son Avis sur le Livre blanc de la Commission sur la jeunesse, le CdR a en outre insisté sur le fait que l'aide aux plus défavorisés devait faire partie intégrante de la politique sur la jeunesse de l'Union européenne. Pour ce qui est des problèmes spécifiques des enfants de groupes migrants qui se déplacent dans un même pays, ou d'un pays de l'UE à un autre, le CdR estime que ceux-ci doivent être résolus par des mesures juridiques au niveau national et européen. Le CdR a également proposé la création d'un registre européen d'enfants disparus pour aider les autorités concernées à les retrouver, et prône l'ouverture aux enfants de mécanismes de plaintes et de représentation indépendante, dont la désignation de médiateurs locaux pour les enfants.

Pour conclure, M. Iskra a déclaré que des efforts supplémentaires sont nécessaires au niveau européen afin de coordonner les actions, promouvoir le bien-être et les droits de l'enfant et examiner les moyens par lesquels on peut mieux les protéger des mauvais traitements. Il a indiqué que le problème des enfants de la rue est un problème considérable, non seulement dans les pays tiers, mais également dans l'UE, et qu'il nécessite un effort concerté à tous les niveaux, y compris à ceux des gouvernements locaux et régionaux. M. Iskra a affirmé qu'il était certain que ce Forum contribuerait à faire avancer concrètement cette coopération.

2) Politiques et actions : recommandations en vue d'un changement

A) Recommandations élaborées les jours précédents et rôle du Parlement européen dans l'adoption de politiques centrées sur l'enfant

Présidente de session : Maartje van Putten (Pays-Bas)

Intervenants : Edwin de Boevé (Belgique), Michel Rocard (Parlement européen/France), Nelly Maes (Parlement européen/Belgique), Lissy Gröner (Parlement européen/Allemagne), Theo Bouwman (Parlement européen/Pays-Bas).

**Edwin de Boevé,
Directeur
de Dynamo International**

"Il me revient de faire état et de rendre compte du travail produit en ateliers qui ont précédé cette journée au Parlement.

En effet, la première étape du Forum "Paroles de rue" qui s'est tenu lundi, mardi et mercredi au Flagey a réuni plus de 700 personnes venant de près de 50 pays différents. Pour la grande majorité ils sont travailleurs de rues, mais nous avons également eu la présence de nombreuses personnalités publiques et le soutien de nombreux jeunes, que je remercie tout particulièrement.

Ce Forum n'est pas un Forum parmi d'autres, il est le fruit de plusieurs années de réflexion et d'actions. Cela fait maintenant plus de 3 ans que nous avons créé une plate forme de discussions et d'échanges entre travailleurs de rue venant de plus de 17 pays. Véritable réseau de solidarité dont le Forum constitue une étape.

Tout comme les étapes qui ont précédé, c'est ainsi que :

- les travailleurs de rue québécois ont organisé un Forum en décembre 2001.
- les travailleurs de rue vietnamiens ont organisé un forum en août 2002.

D'ores et déjà, plusieurs autres rencontres nationales auto organisées par les acteurs de terrain sont prévues :

- à Lisbonne en avril 2003,
- en Martinique en décembre 2003
- et à Dakar en 2004.

Autant d'occasions pour soutenir l'éducation de rue au profit des enfants et jeunes de la rue tout en permettant à de nouveaux pays à participer à la mise en réseau des travailleurs de rue.

Mardi et mercredi, les 12 ateliers ont produit de nombreux résultats qu'il serait trop long d'énumérer ici. Un document vous a été remis et en constitue une synthèse.

En terme de recommandations, il ressort néanmoins quatre grandes préoccupations qui ne sont pas exhaustives :

- 1) **Nécessité de reconnaître le travail de rue dans son utilité sociétale et non pour sa rentabilité électorale.** Reconnaître ce métier dans sa dimension éducative informelle et émancipatrice est essentiel.

Nous pourrions nous contenter de rester dans notre quartier et nos rues à constater impuissants la déliquescence du lien social et la dégradation des situations dans la rue.

Mais nous refusons ce fatalisme ambiant: notre devoir est aussi de dénoncer et d'interpeller les responsables politiques sur les effets secondaires d'un modèle de société voué à la seule loi du marché. Effet dont les travailleurs de rue sont les témoins privilégiés.

En plaidant pour un réinvestissement dans une instance éducative telle que le travail de rue, nous plaidons également pour un réinvestissement général de tout ce

qui est éducation sociale et culturelle, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Cette reconnaissance entraîne un cadre légal, une politique de formation et une reconnaissance du travailleur de rue en tant qu'interlocuteur à part entière. Cette reconnaissance est avant tout un choix. Un choix de société qui pose la question du modèle de développement sociétal dans lequel nous évoluerons dans le futur.

2) **Qu'on arrête la multiplication et la superposition de fausses réponses à destination des jeunes et enfants de la rue.**

Actuellement on voit proliférer des dispositifs technocratiques, stigmatisant, médicalisant et sécuritaires. Ces politiques réfléchies le plus souvent dans l'urgence ne font qu'accentuer les difficultés et le malaise au sein de la population jeunes et moins jeunes.

Reconnaître aux enfants le droit de devenir des sujets impose qu'on n'appréhende pas la situation des enfants de la rue selon le schéma "victime / coupable", la réalité de ces enfants et jeunes étant beaucoup plus complexe: il convient de faire droit à cette complexité dans la définition du problème et des réponses qui seront apportées.

3) **Un fossé grandit entre le monde adulte et celui de la jeunesse, c'est très inquiétant. Une ségrégation divise les groupes d'appartenance.** Un effort considérable doit être fait pour en revenir à une vision plus réaliste et objective de la réalité.

Arrêtons la stigmatisation :

- de la rue qui est également un lieu de socialisation.
- des enfants et des jeunes: à force de considérer ceux-ci comme des dangers potentiels, ils vont finir par le croire vraiment et en devenir persuadés.

4) **La coopération économique et militaire internationale fonctionne bien, merci pour elle. Il est temps à notre avis de soutenir et de privilégier les coopérations internationales dans les domaines sociaux, éducatifs et culturels;** à ce titre, des initiatives de mise en réseau de travailleurs sociaux de rue, des réseaux d'échanges de pratique, des réseaux de solidarité au delà des frontières sont fondamentaux à la construction d'une société où tous jeunes et moins jeunes seront les bienvenus et où la cohabitation deviendra une richesse et non plus un problème.

Je voulais pour finir insister sur l'importance de voir l'enfant et le jeune dans ses potentialités et ses capacités réelles qui sont extraordinaires comme vous le constatez durant ce forum.

Le droit à être un enfant en devenir est important mais le droit à ne pas être pris pour des cons est tout aussi important. A mon avis c'est dans ce sens qu'il faut lire et suivre les recommandations que les jeunes n'ont pas manqué de produire."

Michel Rocard,
Président
de la Commission
de la culture,
de la jeunesse,
de l'éducation,
des médias et des sports,
Parlement européen (PE)

M. Rocard a expliqué que bien qu'il ne soit pas expert en la matière, il était au fait de certains problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs de la rue, car il a traité plusieurs dossiers de cette nature au cours des nombreuses années de son mandat de maire d'une commune en région parisienne.

Pour M. Rocard, de nombreux Européens voient les enfants de la rue à travers les images présentées par les médias, et ce phénomène est exclusivement associé aux pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du sud. Mais aujourd'hui, il y a peu de personnes qui continuent à nier que cette réalité est présente aussi en Europe - dans l'UE et les pays candidats, même si ce n'est pas à la même échelle que celle du tiers-monde. M. Rocard a insisté sur le fait qu'admettre que le phénomène des enfants de la rue est aussi un problème majeur dans nos pays est une première contribution à la résolution du problème.

Les informations détaillées sur le phénomène des enfants de la rue sont plutôt limitées, et la plupart des pays ne disposent que d'estimations. On peut attribuer cela à un manque de

définitions communes, mais aussi au fait que les enfants de la rue se déplacent, ne sont pas faciles à localiser, et qu'en général ils se méfient des autorités publiques. Une réponse cohérente est difficile à apporter face à ce manque d'informations. De plus, pour M. Rocard, de nombreux services sociaux ne sont pas les mieux placés pour traiter cette question, puisqu'ils ne disposent pas de la formation, des mesures préventives nécessaires et du financement adéquat. Le nombre de personnes bénéficiant du système de protection sociale est en fait en augmentation. Ces populations sont vulnérables, et plus tôt leurs enfants deviennent vulnérables, plus graves s'avèrent ces expériences malheureuses et leurs effets négatifs sur leur développement, qu'il s'agisse de violences ou de circonstances personnelles ou familiales.

M. Rocard a expliqué que les pays occidentaux ont instauré des systèmes de protection sociale au début du vingtième siècle pour protéger les enfants, systèmes incorporés plus tard dans la législation, qui leur donnait droit à une protection particulière. Il suffit de regarder les droits humains et les enfants en tant qu'êtres humains, pour voir qu'en tant que tels, ils ont droit à l'intégration sociale, économique, culturelle et éducative, et à être pris au sérieux.

M. Rocard a déclaré que les problèmes des enfants de la rue sont sans nul doute liés à des problèmes sociaux plus vastes de nos sociétés, tels l'exclusion sociale, les migrations récentes en provenance d'Europe orientale, les immigrants clandestins, l'incapacité parentale à élever des enfants, le développement socio-économique, l'augmentation de la pauvreté, le surendettement etc. Il a insisté sur la nécessité de placer les affaires sociales à l'ordre du jour, et sur la responsabilité des Etats membres de promouvoir des actions préventives pour appréhender le problème sous un angle différent de celui de la traditionnelle menace à l'ordre public. Il faut fournir des efforts supplémentaires pour ouvrir des perspectives futures aux enfants et l'accès à une meilleure qualité de vie, surtout à la lumière du prochain élargissement de l'UE.

Dans le domaine de la coopération au développement, M. Rocard a avancé que jusqu'à présent, on a trop mis l'accent au niveau international sur les exportations et l'accès aux marchés mondiaux, alors qu'il aurait fallu accorder plus d'attention aux productions vivrières locales et aux micro-crédits, pour améliorer les conditions de vie de populations entières.

Nelly Maes,
Membre du PE,
pour
M. Joaquim Miranda,
Président
de la Commission
du développement
et de la coopération, PE

Les enfants de la rue sont une réalité mondiale : nous pouvons les rencontrer dans nos propres rues, où ils sont victimes de la traite d'êtres humains, ou dans le tiers-monde en tant qu'enfants soldats ou victimes d'exploitation sexuelle. Pour Mme Maes, les enfants de la rue sont la conséquence extrême de la pauvreté de leurs familles. Elle a déclaré éprouver d'une part une énorme admiration pour ces enfants qui relèvent le défi d'une survie quotidienne, mais d'autre part elle a honte pour notre société, où des enfants doivent vivre dans de telles conditions.

À son avis, la Convention sur les droits de l'enfant a contribué à ouvrir une nouvelle phase positive de la lutte pour les droits de l'enfance. Mais il reste encore beaucoup à faire et Mme Maes a émis le souhait que chacune des directives européennes puisse tenir compte des plus petits et des plus vulnérables de notre société. En tant que membre du Comité du Parlement européen pour le Développement et la coopération, elle a insisté sur le fait que ce qui a été fait dans le cadre de la lutte pour les droits de la femme doit maintenant être fait aussi dans la lutte pour les droits de l'enfant.

Les enfants ont le droit de participer aux projets qui les concernent, de s'exprimer et d'être écoutés. Afin de développer et de renforcer les moyens d'action des enfants les plus faibles, et non pas seulement sur le plan théorique, Mme Maes a exposé le besoin de lignes budgétaires précises pour les enfants de la rue, à incorporer dans le cadre de la coopération pour le développement. Sa suggestion a été que l'UE puisse avoir une approche plus décentralisée dans ce domaine, et donner plus de poids aux délégations sur le terrain et donc, conséquence logique, aux ONG locales.

De même, elle a abordé la question des difficultés des ONG de base à trouver des financements de l'UE pour leurs activités, étant donnée la lourdeur des procédures à suivre la plu-

part du temps. C'est dans ce contexte qu'elle a encouragé la création de réseaux ayant pour but de faciliter les échanges d'informations de cette nature. Mme Maes a ajouté que la Commission du développement devrait également prévoir un système organisé et cohérent pour traiter ces demandes d'information.

Pour conclure, Mme Maes a suggéré l'octroi aux enfants d'un revenu minimum lorsqu'ils vont à l'école, pour éviter qu'ils ne soient exploités, et pour éviter aussi tout gaspillage financier tel qu'il survient fréquemment lorsque les bourses attribuées le sont du haut vers la base.

Lissy Gröner,
Membre du PE,
Rapporteur, Livre blanc
de la Commission
sur la Jeunesse

Mme Gröner a commencé par préciser qu'elle n'avait pas pour objectif de faire un beau discours mais plutôt de partager avec son auditoire quelques réflexions qui allaient probablement impliquer davantage de travail. Elle a rappelé qu'elle s'était occupée de questions de l'enfance, entre autres avec Mme van Putten, depuis que toutes deux ont fait leur entrée au PE en 1989. Elles avaient par exemple travaillé ensemble sur la Convention des droits de l'enfant, et c'est Mme Gröner qui a rédigé le premier rapport du PE concernant l'enfance.

Les enfants ne sont toujours pas reconnus en tant que citoyens de l'UE, c'est un fait. Dans cette optique, Mme Gröner a suggéré que chacun des participants entame un travail de lobbying auprès des membres de la Convention sur l'avenir de l'Europe, pour que les enfants disposent d'une véritable base juridique à inclure dans le Traité de l'UE.

La situation paraît plus favorable pour ce qui est des droits de la jeunesse, car même si les politiques pour la jeunesse sont toujours principalement du ressort des Etats membres, il existe d'ores et déjà un article sur la jeunesse dans le Traité. La Commission européenne (CE) a en outre, par le biais de son Livre blanc sur la jeunesse, tenté de concevoir l'image d'une future politique pour la jeunesse au niveau de l'UE. L'une des conclusions a été que leur participation à la prise de décision politique à travers les organismes de jeunesse doit avoir une place prédominante. Concernant cet aspect, Mme Gröner a insisté sur leur participation effective dans les faits, et non pas seulement dans les belles photos prises lors des réunions internationales. Elle s'est demandé de quels moyens disposaient les enfants de la rue pour faire entendre leurs voix, si ce n'était par l'entremise des ONG qui travaillent avec eux? Pour Mme Gröner, celles-ci doivent également avoir droit à une base juridique. Un processus de consultation (jusqu'en février 2003) a été lancé par la CE dans le contexte de l'avenir des programmes pour la jeunesse et l'éducation au niveau de l'UE, et Mme Gröner a suggéré que les participants du Forum expriment leur point de vue.

Pour Mme Gröner, nous devons garder à l'esprit le rôle important que joue l'UE au niveau international, contrairement au gouvernement Bush, dans la lutte pour les droits de la femme et de l'enfant, comme il en est ressorti durant la dernière Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants. L'UE a en outre un rôle important à jouer dans la promotion des droits de l'enfant en vue du prochain Elargissement, et ceci avait été souligné lors d'une conférence organisée par le groupe socialiste au PE voici quelques mois.

Quant aux ressources mises à la disposition des ONG, Mme Gröner a avancé qu'il fallait renforcer la capacité de la CE à sélectionner les projets. Comme le travail que demande la procédure est toujours le même, qu'il s'agisse de petits ou de grands projets, le résultat est souvent que la Commission a tendance à sélectionner des projets nécessitant des sommes élevées et préparés par des ONG internationales bien établies, au détriment des petites ONG de base.

La conclusion de Mme Gröner a été qu'il existe certainement des points très concrets sur lesquels coopérer, et elle a estimé que l'idée d'une année de l'Europe contre la violence méritait d'être soutenue.

Theo Bouwman,
Président
de la Commission
de l'emploi et
des affaires sociales, PE

M. Bouwman a pris note des recommandations émises au cours des sessions précédentes du Forum, comme en particulier la reconnaissance du travail de rue, la nécessité d'investir dans l'éducation, la question du fossé séparant les adultes et les enfants et de comment y remédier, et le besoin d'une coopération sociale et éducative. Il a déclaré que seulement certains de ces sujets peuvent être traités au niveau européen, tandis que la plupart d'entre eux doivent être mis en oeuvre au niveau national.

La législation communautaire prévoit déjà des mesures à prendre dans certains domaines d'intérêt, comme la discrimination, le harcèlement et la traite des êtres humains. M. Bouwman estime que les politiques de logement devraient faire partie de ces questions. Une politique de coordination au niveau de l'UE a été récemment mise en place dans les secteurs de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Selon les données disponibles il ressort que le taux de pauvreté atteindrait les 18 % en Europe: M. Bouwman a indiqué que pour lutter contre les problèmes auxquels sont confrontés les enfants de la rue des pays européens et candidats, il faut également lutter contre le chômage. L'UE dispose en fait de la possibilité d'élaborer des lignes directrices concernant le chômage des jeunes, dans le cadre de la Stratégie européenne pour l'emploi.

Dans le contexte de la Convention sur l'avenir de l'Europe, M. Bouwman est d'avis que la Charte des droits fondamentaux devait faire partie de la nouvelle Constitution, de même qu'une clause de révision permettant l'aménagement d'améliorations supplémentaires.

Pour conclure, M. Bouwman a déclaré que puisque les problèmes sont bien connus, nous devons désormais lutter pour obtenir des lignes budgétaires spécifiques et les financements nécessaires aux programmes en faveur des enfants de la rue en Europe et dans le monde.

B) Valeur ajoutée de la coopération internationale dans la promotion des droits des enfants de la rue: panel d'experts de la Commission européenne, d'organisations internationales et d'autres protagonistes.

Présidente de session : Maartje van Putten (Pays-Bas)

Intervenants : Artur Rean (Féd. de Russie), Sule Caglar (OIT-IPEC), Hélène Ryckmans (Belgique), Brigitte Ollier (Eurochambers), Barbara Helfferich (Commission européenne), Danièle Smadja (Commission européenne), Michel Sidibe (ONUSIDA), Alphonse Tay (UNESCO), Laurent Messiaen (Fondation Roi Baudouin), Giovanni Battista Celiento (Conseil de l'Europe), Claudine Naassens (Belgique), Fabien Curto Millet.

Prof. Dr. Artur Rean,
Fondation
pour le Développement
des innovations sociales,
Féd. de Russie

Pour décrire la situation dans son pays, le Prof. Rean s'est référé à des statistiques basées sur des recherches sociales officiellement reconnues par les autorités russes. Selon ces données, il y a actuellement en Russie plus de trois cent mille enfants vivant dans la rue en permanence. Si l'on suit la définition plus large de l'ENSCW sur ce qu'est un «enfant de la rue», qui inclut les enfants ayant des parents mais ne vivant pas chez eux, il faut alors ajouter plus d'un million d'enfants au chiffre précédent pour la Russie, et prendre également en compte plus de 600 000 placés dans des institutions.

Le président Poutine a fait une déclaration à ce sujet en janvier dernier, après quoi il a été décidé que le gouvernement prendrait des mesures spéciales et élaborerait un plan spécifique pour trouver une solution. Le résultat est le programme présidentiel «Enfants de Russie» actuellement en cours d'application. Il se divise en deux parties : la première est destinée aux enfants de la rue et la deuxième aux orphelins. Ces deux programmes sont financés par les gouvernement et Parlement russe.

Le Prof. Rean a expliqué que la Fondation pour le Développement des innovations sociales est active dans plusieurs régions et villes de Russie, et que les principaux bénéficiaires de son programme sont les enfants de la rue, les orphelins et les enfants en situation de risque. Pour la Fondation, les mesures préventives ont fait leurs preuves, et elles sont plus efficaces que toutes autres méthodes. La Fondation prend soin d'appliquer des méthodes innovatrices. En Russie, ses principaux partenaires sont le ministère du Développement social et le ministère de l'Éducation. Au niveau international, la Fondation coopère avec ISMO, d'autres Fondations et le ENSCW. Le Prof. Rean a insisté sur le fait qu'il était fondamental de coordonner forces et efforts en coopérant avec les institutions gouvernementales, les ONG et les milieux d'affaires.

**Sule Caglar,
Responsable
pour les États arabes,
OIT-IPEC**

Mme Caglar a expliqué que la Convention 182 de L'OIT (Organisation Internationale du Travail) cible les pires formes de travail des enfants et appelle à des mesures immédiates et efficaces d'interdiction et d'abolition de ces formes de travail pour les enfants de moins de 18 ans. Si la Convention 182 ne désigne pas le travail dans la rue comme la pire forme de travail infantile, l'OIT est d'avis qu'il y a de fortes raisons de considérer qu'il s'agit là d'une des pires formes de travail des enfants et qu'il doit être aboli de toute urgence, car les enfants ne peuvent pas attendre.

C'est dans ce cadre que le Programme focal sur le travail des enfants (IPEC) œuvre depuis dix ans avec de nombreux partenaires du monde entier pour tenter de trouver une solution au problème du travail des enfants dans la rue. Les leçons acquises ont été les suivantes :

- l'approche de l'OIT-IPEC se base sur la recherche et la participation, elle se base sur l'égalité des droits entre hommes et femmes, respecte les cultures et applique des stratégies diverses mais complémentaires pour combattre le problème du travail des enfants. Le programme a mis l'accent sur les liens à établir entre les interventions au micro-niveau et les politiques au macro-niveau. Ceci signifie que pour l'IPEC, le problème du travail infantile fait partie intégrante du développement social et économique d'un pays, et que tous les secteurs voisins et plans et politiques de développement du pays doivent être sensibilisés au travail des enfants et à la condition de la femme. Pour cela il nous faut des programmes complets et systématiques de représentation, ciblant les auteurs des politiques, les décisionnaires et les politiciens.
- lorsque des programmes sont appliqués au niveau local, nous devons tenir compte du contexte social général, car le problème des filles et garçons des rues ne peut être traité sans tenir compte de la famille, de l'éducation et de la communauté au quotidien.

Pour conclure, Mme Caglar a remarqué que les données qualitatives et quantitatives sur cette question font défaut. Si de nombreuses recherches sont déjà en cours, il y a un besoin urgent d'études qualitatives pour comprendre beaucoup mieux les perceptions et réalités des enfants qui travaillent dans la rue.

**Hélène Ryckmans,
Chargée de mission,
"Le monde
selon les femmes"
Belgique**

Mme Ryckmans a tout d'abord présenté brièvement «Le monde selon les femmes», ONG belge de sensibilisation du public aux questions relatives à l'égalité de droits pour hommes et femmes, qui agit en promouvant le rôle de la femme dans les politiques et projets de développement.

Pour Mme Ryckmans, il faut tenir compte de la dimension de genre lorsque l'on analyse et applique des programmes pour les enfants de la rue. Pour mieux comprendre ce dont les fillettes de la rue ont besoin, il faut disposer de statistiques appropriées débouchant sur des données qualitatives. Elle a en outre mis l'accent sur le fait que lorsque l'on analyse les expériences des enfants de la rue et les défis qui se posent à eux, on ne peut pas les dissocier de leurs familles.

Mme Ryckmans a déclaré que les concepteurs de politiques doivent s'engager à tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes lorsqu'ils cherchent à remédier au problème des enfants de la rue. Cela signifie qu'il faut créer des programmes innovateurs adaptés pour renforcer les moyens d'action et de participation des femmes et des fillettes, surtout au vu de l'inégalité entre hommes et femmes dans la société, liée à l'attribution de rôles traditionnels, qui aggrave leur situation dans la rue. L'information sur les droits reproductifs diffusée parmi les jeunes filles et jeunes gens est une des conditions du renforcement de la dignité des femmes et enfants.

**Brigitte Ollier,
Chef de département,
Eurochambers**

Mme Ollier s'est exprimée du point de vue des affaires et au nom du réseau européen des chambres de commerce et d'industrie, organisations régionales représentant l'économie locale actives dans le développement économique local, qui ont par conséquent un effet très localisé sur les entreprises, mais aussi sur les citoyens et la communauté au sens large.

Mme Ollier a présenté un bref exposé sur la structure de l'économie européenne, qui se

compose de 20 millions d'entreprises, dont 93 % sont des petites et moyennes entreprises employant moins de dix personnes. Les grandes entreprises comptant plus de 200 employés ne représentent en fait que 0,2 % du tissu économique européen.

Dans le domaine des activités bénévoles de type social ou culturel, 50 % des petites et moyennes entreprises apportent leur contribution sous forme de dons occasionnels à des activités locales dans trois secteurs principaux, qui sont les sports, la culture, la santé et le social. Un sondage indique que les valeurs éthiques du propriétaire de l'entreprise sont le facteur le plus décisif de ces activités. Les ONG devraient en avoir conscience. Ces dons sont normalement indépendants des stratégies commerciales, contrairement aux grandes entreprises qui ont souvent des projets dans les pays du tiers-monde dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises.

Mme Ollier a conclu sur l'idée que les Chambres de commerce ont également des activités qui se situent entre le secteur économique et le secteur social. Elle a cité l'exemple de l'aide considérable qu'elles apportent aux personnes moins favorisées souhaitant créer leur propre société, en les aidant à trouver leur chemin à travers les procédures légales et administratives.

Barbara Helfferich,
Membre du cabinet de
Mme Anna Diamantopoulou,
Membre
de la Commission
européenne,
responsable de l'emploi
et des affaires sociales

Mme Helfferich, qui représentait Mme Diamantopoulou, Commissaire européenne en charge de l'Emploi et des affaires sociales, a fait part à l'auditoire des excuses de celle-ci pour son absence, due à un emploi du temps chargé, et lui a présenté ses intentions et son opinion sur les questions et problèmes des enfants de la rue. Mme Helfferich a lu le discours suivant, approuvé par la Commissaire :

"Je suis ravie d'avoir l'opportunité de soutenir cet événement important. Je souhaite féliciter l'ENSCW et Dynamo pour avoir pris l'initiative de cette conférence et pour avoir réuni des acteurs clés provenant d'une si grande variété de domaines, autorités locales, organisations internationales, ONG de terrain et travailleurs sociaux. Chacun d'entre vous lutte contre le problème des enfants de la rue et du travail de rue sous des angles si différents et de manières si diverses. Vous partagez tous ce même objectif, qui est de sortir ces enfants de la pauvreté, de la détresse et de situations de violence, pour leur rendre l'enfance qu'ils méritent.

Lorsque l'on parle d'enfants de la rue et d'enfants au travail, ces problèmes sont plus près de nous que beaucoup d'entre nous ne l'admettent. A l'intérieur des frontières de l'UE et des pays avoisinants, nous avons vu des enfants de la rue, des mendiants, des enfants sans-abri, abandonnés et des enfants prostitués. Où est le rôle de l'Union européenne dans ce contexte?

Tout d'abord, permettez-moi de préciser que, s'agissant de la protection et du soutien à l'enfance et à la famille, l'UE ne dispose que de peu de pouvoirs juridiques directs. Ceux-ci continuent naturellement d'être mis en oeuvre au niveau national, régional et local. Mais ce que nous pouvons faire ici d'ores et déjà est porter ces questions à l'attention du public, et fournir notre assistance lorsque nous le pouvons. En effet, l'assistance aux enfants de la rue est intrinsèquement liée au modèle social européen sur lequel se fonde l'Union, modèle dont le pilier central est la protection des plus vulnérables de notre société.

Maintenant que nous nous approchons de l'Élargissement de l'UE, la question des droits humains dans l'Union va continuer à prendre une importance croissante. Je crois que les Etats membres doivent se demander comment nous pouvons renforcer la coopération dans le domaine des droits et libertés fondamentales, y compris les droits de l'enfance, dans une Europe élargie.

De même, la protection des droits de l'enfance doit prendre sa place au sein du débat sur l'avenir de l'Europe. Je pense même qu'une référence claire aux droits fondamentaux des enfants devrait être incorporée à toute future Constitution de l'Union européenne. Cela entraînerait inévitablement une politique et une coopération à l'échelle européenne, parallèlement aux responsabilités nationales, régionales et locales.

Mais comment l'Union aide-t-elle les enfants de la rue aujourd'hui en termes concrets?

Nous abordons cette question à travers plusieurs de nos domaines d'action. Nous avons

pris des mesures juridiques évidentes pour ce qui est de nos politiques intérieures et de notre législation du travail. Nous avons formellement interdit le travail des enfants, fixé l'âge minimum de l'emploi à 15 ans et nous avons créé des règles spécifiques pour préserver la santé et la sécurité de nos travailleurs âgés de 15 à 18 ans.

Nous nous attaquons également au problème du travail infantile à travers nos politiques de l'emploi et de formation générales, avec des objectifs concrets pour réduire le nombre de jeunes abandonnant l'école, et pour renforcer leurs compétences et formation de base. Le Fonds social européen, doté d'un montant de soixante milliards, soutient les jeunes dans ce but et dans toute l'Union.

Notre stratégie pour l'inclusion sociale se donne pour mission, parmi ses principaux objectifs, de mettre fin à l'exclusion sociale des enfants et de leur donner toutes leurs chances d'intégration sociale. La nouvelle série de plans d'action nationaux contre l'exclusion sociale, allant de 2003 à 2005, sera préparée dans les prochains mois.

Nous pensons que les gouvernements nationaux mettront l'accent sur la question des enfants de la rue. Les enfants en situation de pauvreté ont été désignés comme bénéficiaires prioritaires du soutien du plan d'action communautaire de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, plan d'un montant de 75 millions. A travers ce plan d'action, nous financerons un ensemble de projets destinés à lutter contre la pauvreté de l'enfance. Toujours dans le cadre du plan d'action, nous avons commandé une étude sur la lutte contre la pauvreté des enfants et l'interruption du cycle d'exclusion de génération en génération, et nous continuons à fournir notre soutien financier à des réseaux tels le Forum européen pour le bien-être de l'enfance et le Réseau européen des enfants.

L'Union a, au même moment, pris des mesures pour lutter contre la traite et l'exploitation des êtres humains, surtout des femmes et des enfants, avec un soutien financier distribué à travers des programmes comme STOP et DAPHNE dans les pays de l'Union européenne, d'Europe orientale et des Balkans.

Du point de vue des politiques extérieures, l'Union européenne lutte contre la pauvreté de l'enfance et le travail infantile au moyen d'une série de politiques extérieures venant en aide aux enfants directement et indirectement, y compris par nos programmes d'assistance et nos accords commerciaux, qui fournissent des incitations positives pour le respect des normes fondamentales de travail, correspondant au désir de nos concitoyens d'un système commercial mondial facteur de développement social, et respectueux des droits fondamentaux.

Nous soutenons cette lutte également par l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'Homme, qui distribue plus de dix millions d'euros aux ONG et aux organisations internationales luttant contre l'exploitation des enfants. Nous participons également à la lutte contre le sida, surtout en Afrique, en particulier pour soulager la détresse des enfants et prévenir la transmission de la mère à l'enfant.

Actuellement, nos efforts ont pour but d'intensifier la coopération avec nos organisations partenaires internationales, le BIT en particulier. Voici un an que M. Somavia et moi-même avons décidé officiellement de renforcer la coopération entre nos deux organisations, et nous examinons actuellement la question de savoir comment la Commission européenne peut accroître son soutien à la lutte contre le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination, à travers les projets du BIT.

Je voudrais aussi annoncer aujourd'hui mon intention de commander une étude spécifique sur les enfants de la rue en Europe, pour arriver à une meilleure compréhension basée sur des preuves concrètes et empiriques, plutôt que sur des preuves anecdotiques de leur situation, de leurs besoins et des priorités auxquelles nous devons nous attacher pour nous aider à lutter contre les causes comme les conséquences de la vie dans la rue.

Cette conférence représente un important pas en avant dans l'effort de sensibilisation à ces questions, et elle nous aidera à poursuivre notre travail, en commun et à tous les niveaux, que ce soit international ou local, pour créer un monde où chaque enfant peut bénéficier de ses droits à la dignité, au respect et à une enfance décente. Je vous remercie.»

Danièle Smadja,
Directrice,
Relations multilatérales
et droits de l'Homme,
DG des Relations
extérieures,
Commission européenne
(CE)

Mme Smadja est intervenue en tant que nouvelle directrice en charge des relations multilatérales et des droits humains à la DG des Relations extérieures. Elle a précisé que le Commissaire Patten, qui ne pouvait pas être présent, était heureux d'avoir apporté sa contribution sous la forme d'une préface à la brochure «Feu vert aux droits des enfants de la rue». À la suite du discours de la Commissaire Diamantopoulou, Mme Smadja a annoncé qu'elle allait apporter des informations supplémentaires concernant la politique de l'Union européenne sur les droits de l'enfance dans le cadre de ses relations extérieures.

Bien qu'aux termes des Traités, aucune responsabilité spécifique ne soit prévue pour la Commission au sujet des droits de l'enfant, cette situation pourrait bien changer dans le contexte du débat sur l'avenir de l'Europe, et si la Charte des droits fondamentaux devait être incorporée dans la nouvelle Constitution. Cela n'empêche pas la CE de suivre ce thème avec attention, car ces droits font partie intégrante des droits de l'Homme et représentent, comme il convient, un point d'intérêt brûlant pour le Parlement Européen (PE) et les ONG avec lesquelles travaille la CE.

La Commission intervient dans ce domaine de plusieurs manières. Du point de vue politique, l'attitude de l'UE au niveau international illustre clairement son engagement pour les droits humains. L'UE ouvre chaque année la voie, par exemple, en présentant des résolutions dites «omnibus», proposant des résolutions à la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies. En outre, dans le contexte de la Session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants, la CE s'est intéressée de près au processus UNGASS, fournissant une participation active et des contributions considérables, et travaillant dur pour une approche basée sur les droits cités dans la Convention. Les efforts prévus dans les domaines d'une éducation de qualité, la promotion d'une vie saine, la protection contre les maltraitances et la lutte contre le VIH/sida auront clairement un effet sur les enfants de la rue. L'UE discute actuellement de la manière de réaliser ces engagements aux niveaux national et régional. Mme Smadja a déclaré qu'elle comptait sur les résultats du Forum car ils seraient utiles à la mise en œuvre de ces idées et résolutions.

L'engagement de la CE pour les droits humains évolue en mettant l'accent sur une approche des droits humains intégrée, et ce au sein de l'administration et dans ses activités externes. Les droits de l'enfance en font partie, que ce soit dans le contexte de la formation des fonctionnaires, en tant qu'élément d'évaluation régulière de la situation des droits humains dans les pays candidats, ou dans les Documents stratégiques par pays qui fournissent des modèles de coopération entre l'UE et les pays tiers.

Mme Smadja a insisté sur la nécessité pour la CE de développer son approche par un dialogue fluide et l'échange d'information sur les droits de l'enfance avec tous les acteurs concernés. Le groupe interservices de la CE sur les droits humains a décidé récemment de tenir des réunions régulières consacrées aux droits de l'enfance. Le Groupe interservices a par exemple échangé des points de vue avec M. Olara Otunnu, Représentant extraordinaire des enfants en situation de conflits armés, et a l'intention d'inviter des représentants d'ONG afin d'en savoir plus et stimuler le débat.

Le financement communautaire pour la promotion des droits de l'enfance est distribué à travers toute une série d'instruments, depuis les programmes par pays jusqu'aux lignes budgétaires réservées aux droits humains de l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH).

Grâce au soutien du PE, l'IEDDH verse chaque année 100 millions d'euros aux projets entrepris par les ONG et les organisations internationales. Jusqu'à cette année, une proportion importante du programme est allée aux projets en faveur des droits de l'enfance. À la suite de la Communication de 2001 de la CE sur les Droits de l'Homme et la démocratisation, le programme se focalise maintenant sur des priorités thématiques et les droits de l'enfance ont été intégrés au sein de l'attribution générale, ce qui, selon Mme Smadja, ne signifie pas pour autant qu'ils soient marginalisés, bien qu'il y ait eu un débat là-dessus. C'est dans ce contexte que le Conseil "Affaires générales" a souligné l'importance de la perspective des droits de l'enfance, et que les candidats au programme mentionné doivent démontrer qu'ils tiennent compte de ces droits.

En 2003 la CE financera un projet pilote d'UNICEF pour former les représentants des gouvernements et de la société civile aux droits de l'enfance. Comme ce sont les gouvernements qui détiennent la plus grande responsabilité pour ce qui est du respect des droits de l'Homme, d'autres projets de la CE sont réalisés à travers la coopération avec les gouvernements des pays tiers. Depuis 1991, 58 millions d'euros ont par exemple été alloués à des projets pour les enfants de la rue dans le cadre des programmes par pays en Amérique latine. Un autre projet à venir est basé sur une étude du ministère du Travail vietnamien. Cette étude estime que dans plusieurs villes, il y a 20 000 enfants de la rue venus des campagnes et effectuant des travaux manuels pour de bas salaires. Ce projet préconise une formation éducative et professionnelle pour ces enfants et un soutien aux ménages démunis des zones rurales pour prévenir l'exode rural.

Commentant la difficulté de gérer des projets à partir de Bruxelles et le manque de marge de manœuvre dont disposent les délégations de la CE dans ce domaine, Mme Smadja a expliqué qu'en pratique, la réalité est plus compliquée. Elle a ajouté qu'au cœur des initiatives de la CE, on trouve une somme qui a été accordée à des micro-projets, et bien que son fonctionnement n'ait pas été celui que l'on attendait, l'objet de cette somme était de décentraliser la gestion des allocations de la CE. Ceci concerne de très petits projets d'ONG locales, et les financements s'élèvent à 3 000-50 000 €. Les délégations de la CE de ce domaine n'ont malheureusement pas toujours les capacités requises pour traiter ce dossier, mais en même temps, il nous faut reconnaître que les petites ONG de terrain n'ont pas toujours la structure administrative nécessaire pour remplir les formulaires de demande et aux procédures laborieuses qui accompagnent généralement les appels à proposition de la CE, émis à intervalles réguliers, et qui représentent une autre manière de demander des fonds pour des projets spécifiques d'un coût allant de 300 000 à un million d'€. C'est dans ce cadre que Mme Smadja a encouragé les représentants des ONG de terrain à soumettre leurs projets aux délégations locales de la CE.

Mme Smadja a conclu en insistant sur l'importance d'un travail suivi sur ce thème, et de la promotion d'une approche intégrée. Les enfants de la rue sont victimes de la violence et de la détresse ; nous partageons tous la responsabilité de ne pas les laisser «à la traîne».

Michel Sidibe,
Directeur
du Département
d'Assistance
aux pays et régions,
ONUSIDA

M. Sidibe a déclaré que d'après des chiffres récents, il y a 40 millions d'orphelins du VIH/sida dans le monde, dont environ 13 millions vivent dans la seule Afrique. Ces orphelins privés de soins, de famille d'accueil et d'accès à l'éducation sont des enfants de la rue, des enfants au travail ou des enfants soldats en puissance. Cela crée aujourd'hui plus d'instabilité que tout autre facteur. Pour M. Sidibe, pendant que la crise suit son cours, les continents, gouvernements et organisations régionales gardent le silence sur leur engagement à aider les enfants de la rue.

M. Sidibe a expliqué qu'au cours des 20 dernières années, les réponses publiques à cette crise ont été inadéquates dans chaque pays ou presque. Aujourd'hui, peu d'entre eux ont réussi à développer des objectifs et stratégies nationaux pour traiter les questions concernant les enfants de la rue. Un petit nombre d'entre eux dispose de stratégies nationales relatives aux enfants dans leur plan de développement national, tandis que la plupart des plans d'élimination de la pauvreté ne parlent même pas des questions des enfants de la rue. Les enfants de la rue se retrouvent en marge des priorités de la plupart des programmes gouvernementaux.

Ce qui a été fait jusqu'à présent dans ce domaine est le fruit des engagements de la société civile, des groupes de la communauté et des ONG. Ainsi, les familles sont à bout de ressources, car les mécanismes de soutien ou les mesures de secours leur étant destinés ont échoué. M. Sidibe ne souhaitait pas redéfinir des problèmes déjà bien connus dans ce contexte mais plutôt préconiser un nouvel engagement afin de renforcer les capacités des peuples et leur responsabilisation pour une réaction rapide, et pour tenir les promesses faites.

En conclusion, M. Sidibe a indiqué qu'il nous fallait agir vite pour réaliser au moins ces quatre points importants :

- briser la conspiration du silence autour des enfants de la rue ;
- établir un nouveau type de partenariat entre la société civile, le secteur privé et les gouvernements, des partenariats publics/privés renforcés par des mécanismes ayant pour but la responsabilisation publique, en créant un espace de débat public sur ces questions;
- mobiliser plus de ressources faisant défaut actuellement;
- stimuler le débat sur la question des enfants de la rue dans tous les Parlements du monde, pour faire connaître les programmes pilotes ayant réussi dans de nombreuses parties du monde.

M. Sidibe est d'avis que le moment est venu de changer les paradigmes de la manière dont nous agissons, notamment dans le cadre du commerce international, et de cesser de considérer les jeunes comme un problème. Nous devons les considérer comme des acteurs, des acteurs de changement social. Nous avons le devoir de leur donner les compétences nécessaires pour qu'ils puissent jouer ce rôle avec nous.

Alphonse Tay,
Chef de section,
Combattre l'exclusion
par l'éducation,
UNESCO

M. Tay a expliqué que l'UNESCO avait adopté diverses lignes d'action pour les programmes entrepris en faveur des enfants de la rue, par exemple à travers un programme mondial ainsi que différentes activités à travers des institutions alliées et d'autres ONG. Sur 10 ans, l'UNESCO a mobilisé 20 millions de dollars pour financer des projets destinés aux enfants de la rue dans 80 pays. L'organisation opère sur deux plans:

- l'intervention au profit des enfants victimes de notre dysfonctionnement sociétal, dans ce cas, les enfants de la rue font partie du programme;
- la nécessité d'accorder plus d'attention aux causes fondamentales du problème. Cette question n'a malheureusement pas encore recueilli assez de retours d'expérience, même de la part des secteurs concernés sur le terrain.

M. Tay a remarqué que même si l'on a investi de l'argent dans des projets, y compris dans le domaine de la réadaptation, il apparaît que plus nous travaillons, plus le problème s'aggrave. Pour lui, le phénomène des enfants de la rue démontre que ce problème dépasse toute solution que nous pourrions proposer. Lors d'une conférence organisée dans les années 80, des estimations avançaient le nombre de 30 millions d'enfants de la rue dans le monde. En 1994, le Conseil économique et social de l'ONU citait le chiffre de 140 millions d'enfants de la rue. Nous pouvons aujourd'hui affirmer qu'ils sont plus nombreux, surtout si l'on inclut le nombre d'enfants au travail, le chiffre de 40 millions d'orphelins, les enfants soldats et les enfants handicapés.

D'après M. Tay, même si l'on ne peut pas remédier aux causes de ces problèmes dans l'immediat, il est important de voir comment on peut venir en aide aux enfants le plus rapidement possible, surtout si l'on tient compte du fait qu'il se trouvent en situation de crise et en souffrent. Si l'on considère les responsabilités derrière ces enfants de la rue, on a avancé toutes sortes de réponses : pour certains, c'est la faute de la famille, pour d'autres les problèmes sociaux sont en cause, ou des prestations sociales insuffisantes, ou encore des situations juridiques ou judiciaires, on accuse les autorités publiques, les entreprises, la mondialisation... Il semblerait que nous nous mouvions dans un monde où l'indifférence prévaut et où nul n'est prêt à accepter des responsabilités alors que se poursuit l'exploitation des enfants.

Ceci nous amène à la question du rôle des enfants dans nos sociétés contemporaines. D'une part on accorde aux enfants une valeur absolue, ils jouissent de droits humains et méritent d'être protégés. D'autre part nous avons parfois l'impression qu'on ne leur accorde qu'une valeur relative et qu'on les traite comme des objets, quand par exemple on les utilise à des fins politiques ou quand des adultes les exploitent dans des buts économiques. Il n'est pas toujours facile de mobiliser les gens et de les sensibiliser à ces thèmes.

La question suivante se pose alors : dans quelle sorte de société vivons-nous? Une société qui a déjà exclu les enfants...

Pour conclure, M. Tay a déclaré que bien qu'il faille encore poser des questions essentielles concernant les valeurs et les fondations de nos sociétés elles-mêmes, le travail effectué par

les travailleurs sociaux pour réinsérer les enfants est très précieux et est source d'espoir pour l'avenir. De même, il existe pour chacun d'entre nous de nombreuses manières de contribuer, par exemple en faisant preuve de persévérance, en faisant prendre conscience aux gens de leurs responsabilités ou en soutenant la recherche scientifique.

**Laurent Messiaen,
Chargé de programme,
Fondation Roi Baudouin,
Belgique**

M. Messiaen travaille pour la Fondation Roi Baudouin (FRB), dont la majeure partie des activités se déroule en Belgique mais qui développe également des projets dans d'autres pays d'Europe. De 1990 à la fin 2000, la Fondation a créé un programme intitulé «Enfants de la rue, enfants dans les rues» dans dix pays d'Europe centrale et orientale. Ce programme a assisté 120 projets, certains d'entre eux pendant un an, d'autres pendant deux ans. Certains de ces projets concernaient le travail avec les enfants de la rue et enfants dans la rue.

Ce programme offrait non seulement un soutien financier aux associations en vue de projets individuels mais aussi la création d'une structure complexe dans chaque pays, afin de renforcer l'activité en réseau, la coordination, les contacts entre les projets, le regroupement des ressources. Organismes publics et représentants d'institutions y ont également joué un rôle. Ainsi, même si le budget financier de l'opération était relativement modeste, la Fondation Roi Baudouin, en coopération avec l'Open Society Foundation et l'Institut de la Banque mondiale, a tenté d'établir un lien entre micro- et macro-niveaux pour influencer les politiques destinées aux enfants.

L'évaluation de fin de programme a été l'œuvre des intervenants de chacun des dix pays. Deux messages principaux en sont ressortis :

- l'établissement de la structure de soutien a été perçu comme un outil très précieux par les partenaires locaux, qui ont salué la coordination entre les micro- et macro-dimensions. Pour eux, elle avait autant d'importance qu'un soutien financier.
- le besoin d'être plus spécifique a été souligné, lorsque l'on définit le public ciblé en ce qui concerne les problèmes des enfants de la rue, particulièrement du fait que les circonstances de chaque pays sont différentes.

C'est dans ce contexte que la FRB a créé un programme différent pour trois pays, la Macédoine, la Bulgarie et la Roumanie. Le programme a tenté de définir les besoins des bénéficiaires pays par pays en interrogeant les habitants et en recueillant leurs avis sur ce qui devait être fait de manière spécifique. Cette méthode suppose un changement de mentalité, parfois difficile à créer, également au sein des associations locales œuvrant directement avec les bénéficiaires. En particulier, en demandant aux jeunes ce qu'il convient de faire, on leur donne le droit d'être consulté. C'est ainsi que dans ce programme, la FRB se donne aussi pour mission de donner aux enfants les moyens de devenir acteurs.

Pour M. Messiaen, les travailleurs de rues en contact direct avec les enfants sont sans aucun doute les mieux placés pour créer des relations solides avec eux et donner un sens à leur vie quotidienne, mais ce travail n'est pas toujours reconnu à sa propre valeur. Il a ajouté que tous les acteurs devaient prendre leurs responsabilités très au sérieux.

**Giovanni Battista Celiento,
Adjoint au Directeur,
Bureau de Liaison
du Conseil de l'Europe
avec l'Union Européenne**

Le Conseil de l'Europe (CdE) est la seule organisation intergouvernementale européenne à détenir un mandat explicite sur les politiques concernant les droits et la protection de l'enfance. Il étudie un vaste ensemble de problèmes auxquels sont confrontés les enfants et leurs familles en se concentrant sur la question plus large des droits de l'enfant plutôt que la seule protection de l'enfance. L'un des thèmes les plus inquiétants, l'exploitation et les maltraitements infligés aux enfants et aux jeunes à des fins commerciales, est l'une des principales préoccupations du Conseil de l'Europe depuis les années 80.

Le CdE travaille directement avec les gouvernements et plus particulièrement dans le cas des enfants, il a toujours coopéré avec l'UE et d'importantes organisations internationales telles que les Nations Unies et l'UNICEF, ainsi qu'avec les nombreuses ONG internationales et nationales actives dans le domaine pan-européen. Le CdE suit également de près les activités et réalisations des principaux acteurs de ce domaine.

Le CdE influence les travaux des gouvernements à travers des recommandations ou

Conventions européennes juridiquement contraignantes. Beaucoup d'entre elles ont eu un effet considérable sur la vie des enfants en influençant la façon dont les Etats abordent les mauvais traitements, la pauvreté, la discrimination et exclusion sociale auxquels ils sont confrontés. De même, ses Etats membres - surtout les nouveaux Etats d'Europe centrale et orientale - ont tiré profit des nombreux programmes d'assistance et de coopération de l'organisation. On peut résumer comme suit les principales réalisations du Conseil de l'Europe dans le domaine de la protection de l'enfance :

- 1) La Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950 concerne chaque individu, y compris les enfants, qui peuvent eux-mêmes faire usage de leurs droits devant les tribunaux nationaux, et si besoin est devant la Cour européenne des droits de l'Homme, qui a étudié de nombreux cas touchant aux droits de l'enfance, avec de profondes répercussions sur tous les États-membres.
- 2) La Charte sociale européenne de 1961 et la Charte sociale européenne révisée de 1996 déterminent les droits sociaux et économiques, et comprennent l'interdiction d'employer des enfants de moins de 15 ans. La Charte révisée donne aux plaintes collectives la possibilité d'être portées à Strasbourg par des organisations sociales partenaires ou des ONG internationales.
- 3) Le Projet des politiques de l'enfance (1992-1996), avec pour points centraux les enfants et la vie de famille et les enfants et la société, a eu la caractéristique unique de faire participer les enfants eux-mêmes. Les enfants ayant pris part à deux conférences-clés (Madrid et Leipzig) en ont inspiré les résultats.
- 4) La Stratégie européenne pour les droits de l'enfant (adoptée par l'Assemblée parlementaire du CdE et l'UNICEF en janvier 1996) défend les intérêts des enfants par des mesures comprenant entre autres des rapports sur l'«effet enfant» dans les résultats des politiques nouvelles, la garantie de fonds suffisants à combler les nécessités des enfants et l'information aux enfants de leurs droits à travers l'école, la télévision et des numéros de téléphone gratuits.
- 5) La Convention européenne sur l'exercice des droits des enfants de 1996, qui complète la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfance, comprend des mesures destinées à assurer le respect des droits de l'enfant surtout au cours des procédures judiciaires et administratives.
- 6) Le Programme pour l'enfance, lancé en 1998, résultat direct du Sommet de Strasbourg du Conseil de l'Europe de 1997, vise à fixer des politiques tenant compte de l'enfance dans toute l'Europe. Ses mots-clés sont la promotion, la participation et la protection.
- 7) La Convention sur les relations personnelles concernant les enfants a été adoptée en mai 2002 et sera bientôt ouverte à la signature.
- 8) Finalement, deux contributions importantes du Conseil de l'Europe au Deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (décembre 2001 à Yokohama) : Recommandation 2001(16) sur la protection de l'enfance contre l'exploitation sexuelle adoptée par le Comité des ministres en octobre de l'année dernière ; la Convention sur la cybercriminalité ouverte à la signature à Budapest en novembre 2001, interdisant toute production, possession et diffusion de pornographie infantine.

Il faut également souligner la contribution du Congrès des autorités locales et régionales en Europe (CALRE), surtout l'adoption de la Résolution 74 (1999) sur les «Politiques pour les enfants, adolescents et familles défavorisés».

Opter pour une approche «centrée sur l'enfant» plutôt que «centrée sur la question» signifie que les activités concernant les enfants peuvent être appliquées à travers le Conseil de l'Europe. C'est ce qui ressort du nouveau Forum sur l'enfance et la famille et de l'engagement général à développer des politiques et pratiques de prévention, protection et participation pour les enfants. Les initiatives du Conseil de l'Europe reflètent son adhésion à la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant et ont mis en avant des stratégies préventives à un stade précoce. C'est pourquoi, dans son message

politique à la Session extraordinaire consacrée aux enfants de UNGASS en mai 2002, le Conseil de l'Europe a déclaré son intention de continuer à étudier les relations entre le développement social et la pleine jouissance des enfants de leurs droits.

Pour le Conseil de l'Europe, le travail à venir sera focalisé sur le statut juridique de l'enfant ; une protection renforcée contre l'exploitation et les maltraitances ; le développement de nouveaux instruments ; la promotion de la cohésion sociale, et la tâche de faire de l'Europe une région favorable à l'enfance, où les Etats membres appliquent tous les traités et normes garantissant les meilleurs intérêts des enfants et des jeunes. Les questions telles que l'exploitation sexuelle illustrent l'importance vitale de la coopération internationale et le besoin d'une coopération avec les nombreuses ONG actives et la reconnaissance de leur rôle joué dans ce domaine.

Claudine Naassens,
Rédactrice en chef,
service Interactif,
Quotidiens du Groupe
Sud Presse,
Belgique

En tant que journaliste et acteur social, Mme Naassens a présenté quelques commentaires sur les échanges de vues et discours de la journée. Les journalistes n'ont d'habitude pas beaucoup de temps à consacrer aux réunions, mais elle a insisté sur le fait qu'après avoir pris connaissance de toutes ces expériences, elle était désormais plus consciente de ce qui se passait dans le monde sur le thème des enfants de la rue.

Mme Naassens a souligné le rôle des médias lorsqu'il s'agit de sensibiliser le public sur la question des enfants de la rue. Pour défendre une cause et la porter à la connaissance de la société, il faut écouter les acteurs directs et comprendre les expériences vécues sur le terrain. C'est à ce niveau que les journalistes peuvent jouer le rôle de partenaires-clés et, avec les acteurs du terrain, modifier perceptions et valeurs.

Mme Naassens a parlé du chemin qui restait à faire pour une application totale de la CDE, et du devoir de donner aux enfants la chance de jouer un rôle dans la détermination de leur avenir. Dans ce contexte, elle a estimé que l'idée de créer un observatoire, prévoyant des sanctions en cas de violation de la Convention présentait un intérêt certain, pour contribuer à sa mise en œuvre concrète. Elle s'est également prononcée pour la simplification des programmes et réseaux actuels pour arriver à une politique cohérente générale, dans l'idéal tournée vers la résolution des problèmes urgents, mais en même temps destinée à la prévention à long terme. Elle a ajouté que pour améliorer les programmes existants pour les enfants de la rue, il fallait plus de transparence, d'évaluation et une approche basée sur la théorie comme la pratique.

Mme Naassens a avancé que plusieurs actions devaient être entreprises pour remédier à la violence envers les enfants, dans leurs familles en particulier, comme par exemple l'amélioration du statut des mères ou l'offre d'une aide aux parents pour les soutenir dans leur rôle. Comprendre le contexte des enfants au micro-niveau et reconnaître leur potentiel faciliterait sans nul doute l'investissement dans leur avenir. On a également pris note du désir de reconnaissance des travailleurs sociaux et Mme Naassens a émis la suggestion qu'une définition internationale reconnue du travail de rue constituerait un outil précieux de leur quête de reconnaissance.

Mme Naassens a conclu en soulignant l'importance d'une mise en œuvre des recommandations du Forum aussitôt que possible.

Fabien Curto Millet,
Étudiant
de troisième cycle
au Balliol College,
université
d'Oxford

M. Curto Millet a mis l'accent sur les aspects complémentaires du travail fourni par chacun des différents acteurs de la question, et dont les actions préventives et curatives présentent des avantages comparatifs. Il a souligné la forte interconnection du problème des enfants de la rue avec tant d'autres, et il a fait mention de la valeur des partenariats imaginatifs entre les secteurs public et privé et les organisations de la société civile. Il a également insisté sur la nécessité de lutter contre la pauvreté, surtout dans le contexte de la coopération internationale, puisqu'une grande partie des pays développés n'atteint pas le montant de l'aide officielle au développement suggéré par les Nations Unies - 0,7 % de leur PNB.

M. Curto Millet a alors lancé un appel comprenant les cinq points suivants :

- l'insertion d'un statut juridique de l'enfant dans le Traité de l'UE, ce qui supprimerait les obstacles à la création de programmes d'action ayant pour principaux bénéficiaires les enfants de la rue. Comme la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant est le document le plus complet dans ce domaine, sa mise en relation avec l'UE doit également représenter un objectif important dans le cadre de la Convention sur l'avenir de l'Europe.
 - le lobbying pour la promotion des droits de l'enfance dans l'UE et au-delà. Il faut porter toute violation de leurs droits à l'attention du public et y mettre fin.
 - l'octroi de lignes budgétaires plus stables, réservées à l'assistance aux enfants de la rue, en faisant en sorte qu'elles puissent être mises à la disposition des pays en voie de développement à partir des bureaux de l'UE.
 - la possibilité que les jeunes puissent travailler avec les enfants de la rue dans le cadre d'un programme leur permettant de se déplacer et de diffuser leur savoir-faire à travers les frontières, et cela de l'Europe vers les pays en voie de développement, et vice-versa.
 - la création d'une stratégie cohérente pour venir en aide aux enfants par des politiques générales plutôt que par l'utilisation de l'approche ponctuelle existante.
-

Synthèse de la Session publique au Parlement européen

Pour conclure, nous voudrions mettre en relief certains éléments évoqués à de nombreuses reprises au cours de la Session publique, et dont nous pensons qu'ils méritent une attention particulière, si nous voulons faire preuve d'efficacité dans nos efforts visant à l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre possible d'enfants et adolescents de la rue.

La première observation est qu'il faut reconnaître et prendre en compte la situation des enfants de la rue, sérieusement et à tous les niveaux. Ceci signifie la mise en place de politiques complètes destinées spécifiquement aux enfants de la rue, avec pour conséquence la mise à disposition de **ressources financières substantielles** pour remédier aux nombreux problèmes auxquels ils sont confrontés. Ceci implique que lorsque nous créons des projets dédiés aux enfants et adolescents de la rue, nous devons les traiter comme les **protagonistes de leur propre avenir**, reconnaître leurs capacités et écouter ce qu'ils ont à dire.

C'est un fait que **les autorités locales et nationales** jouent un rôle crucial dans l'application des droits de l'enfance. Toute approche holistique logique du problème de l'exclusion sociale et de la pauvreté doit prévoir des investissements préventifs dans les politiques sociales, tels l'aide sociale, la santé, l'éducation et le logement. Les gouvernements détiennent un rôle clé dans la promotion des droits de l'enfance, surtout par l'intermédiaire de plans d'action nationaux, mais ceux-ci ne peuvent être appliqués efficacement qu'avec la pleine participation de tous les acteurs publics et privés, des médias et des acteurs de la société civile. Il existe un **besoin d'échange et de coopération réels entre les décideurs et les acteurs de terrain** et les enfants vulnérables doivent pouvoir bénéficier des complémentarités entre secteur public et privé. Les partenariats entre autorités municipales, régionales et nationales doivent être également encouragés, ainsi que le **dialogue intersectoriel** entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire pour affronter des questions comme la justice des mineurs.

Dans de nombreux pays, et jusqu'à récemment, c'étaient surtout les ONG qui abordaient la question des enfants de la rue, en collaboration avec d'autres intervenants. **Le rôle essentiel des acteurs de terrain** qui travaillent directement avec les enfants de la rue doit être **reconnu et encouragé** par des moyens appropriés et un effort de développement de leurs capacités. Les autorités publiques doivent apprécier la compétence de ces acteurs, et cette compétence doit permettre à ces derniers d'exposer leurs points de vue et d'**être entendus de façon régulière** au cours de procédures structurées, lorsque par exemple on passe en revue la situation de l'enfance au niveau national. **Les médias ont également, sans aucun doute, un rôle essentiel** à jouer dans le domaine de la sensibilisation aux droits humains et sociaux et de la promotion d'une citoyenneté active parmi un public plus étendu.

Sans sous-estimer l'importance des actions immédiates sur la base des besoins ayant pour but d'aider le plus tôt possible les enfants à éviter les situations à risque, actions qui sont nécessaires, **tout projet destiné aux enfants de la rue doit reposer sur une approche à long terme ayant pour objectif la réinsertion des enfants dans leur communauté et dans la société**. La nature de ce type de projet doit empêcher tout intervenant de considérer uniquement l'efficacité à court terme, plus particulièrement parce que les enfants seront aussi les adultes de demain. Les projets doivent être axés sur des mesures préventives plutôt que sur des actions réactives, englobant l'information, l'éducation (dont l'éducation non formelle et informelle) et l'apport de ressources financières assurant leur durabilité à long terme. Dans un tel contexte, **la conscience et la responsabilisation politique ainsi que la volonté d'agir de manière concrète** aux niveaux national, communautaire et international **sont une priorité absolue**.

Le Conseil de l'Europe et l'**Union européenne** ont joué un rôle essentiel dans la promotion des **valeurs démocratiques** et des **droits humains** en Europe et au-delà. Il est important que l'Union européenne poursuive sa mission, surtout si l'on considère le prochain

Elargissement, dans le contexte de la *Convention sur l'avenir de l'Europe* également. La dimension sociale de l'Europe doit être plus particulièrement mise en relief et les droits de l'enfance doivent bénéficier d'une base juridique dans le nouveau Traité.

La réalité des **enfants de la rue en Europe** doit être étudiée en détail et traitée à travers des programmes appropriés, ce qui suppose entre autres le recueil de données comparables dans les Etats membres et l'élaboration de statistiques au niveau de l'UE, une **approche commune** et des lignes budgétaires spécifiques pour les projets destinés aux enfants de la rue. Il convient en outre de **simplifier l'accès des acteurs de terrain aux informations sur les possibilités de financement offertes par l'UE** ainsi que les procédures que doivent suivre les candidats, car la plupart d'entre eux ne disposent pas de la structure nécessaire pour préparer des candidatures compliquées tout en faisant face à l'incertitude financière. **Une plus grande décentralisation s'impose en particulier dans la coopération pour le développement**, et il est important que les acteurs locaux et organisations de la société civile puissent être écoutés et leurs projets encouragés.

Sans aucun doute, **la vie dans la rue est le résultat de processus complexes**. Ce peuvent être cependant des situations courantes et vécues par un grand nombre de personnes qui mènent à l'exclusion sociale, comme la pauvreté et les inégalités socio-économiques, et il est important que la communauté internationale traite ces problèmes en priorité. L'un des premiers objectifs au niveau international devrait être **un travail sur les causes réelles de la situation des enfants de la rue à travers une approche basée sur leurs droits**.

En fait, le système et les programmes des **Nations unies** ainsi que leurs partenaires ont joué et continueront à jouer un rôle essentiel dans la **promotion des droits de l'enfance** au niveau international. Au cours des dernières décennies, **de nombreux progrès ont été faits**, et l'approbation du document intitulé "Un monde digne des enfants" à la Session extraordinaire des Nations unies consacrée aux enfants en mai 2002 constitue un signe encourageant, **mais il reste encore beaucoup à faire dans la pratique**.

Dans cet ordre d'idées, il est également **important de tirer les leçons du passé**, particulièrement pour ce qui est du domaine de la coopération pour le développement. Ceci remet en question la relation entre le poids que l'on attribue d'une part aux **droits humains et sociaux**, et d'autre part aux aspects économiques et commerciaux. Il faut aussi attacher plus d'attention au point de vue des partenaires locaux, se concentrer sur les expériences réussies de coopération, **renforcer les partenariats existants et établir de nouveaux liens entre les acteurs concernés**, avec pour optique une approche logique et complémentaire. Toutes ces mesures doivent contribuer à éviter toute duplication du travail et promouvoir la qualité des réponses aux problèmes, ce qui appelle également à une évaluation correcte des projets.

La coopération internationale, bilatérale et multilatérale, qui se propose de traiter les importantes questions concernant les enfants et jeunes exclus, doit obéir à une **stratégie holistique et multidisciplinaire à long terme**, de préférence à une approche humanitaire.

En conclusion, nous devrions reconnaître la nature essentiellement politique d'un effort d'amélioration de la situation des enfants de la rue dans le monde. Si chaque acteur prend ses responsabilités, le droit des enfants à de meilleures opportunités de vie aura alors une chance d'être mis en œuvre.

Nous avons tous un rôle à jouer pour faire en sorte que ces paroles se traduisent par des actions concrètes.



Annexes

1) Recommandations des travailleurs de rue

Le travail en ateliers a débouché sur la production, par les travailleurs de rue, de recommandations qui ont été relayées auprès des instances politiques...

Recommandation n°1 Les situations vécues par les enfants et les jeunes de la rue peuvent être très différentes selon les pays, mais elles exigent toutes que soit reconnu aux enfants le droit de devenir sujets de leur existence.

La reconnaissance de ce droit et de cette dignité implique que les enfants et les jeunes ne soient pas réduits à être des objets, (par exemple d'exploitation, mais aussi objets des politiques d'aide déployées à leur intention) ni réduits à être des cibles de stratégies commerciales manipulatrices.

Reconnaître aux enfants et aux jeunes le droit de devenir des sujets impose qu'on n'appréhende pas la situation des enfants de la rue selon le schéma "victime/coupable", la réalité de ces enfants étant beaucoup plus complexe: il convient de faire droit à cette complexité dans la définition du problème et des réponses qui seront apportées.

Recommandation n°2 Le droit des enfants et des jeunes à devenir les sujets de leur existence implique le droit à être d'abord considérés comme des enfants tout simplement: les enfants qui sont dans la rue sont des enfants à qui on a volé leur enfance; ce droit implique que tous les pays accordent un statut aux enfants - ce qui n'est pas le cas actuellement- et que les violations de ces droits soient sanctionnées. Une cohérence doit aussi être assurée entre les diverses législations: les frontières qui protègent la période de l'enfance et de la jeunesse ont tendance à se brouiller dans de nombreux pays.

Recommandation n°3 Nous demandons l'application de la convention internationale des droits de l'enfant dans tous les pays et la confrontation de celle-ci à la parole et à l'expérience des intéressés en tenant compte des situations marginales que vivent les enfants et jeunes.

Recommandation n°4 La situation des enfants de la rue doit être vue comme une réponse à un enchaînement et un cumul de facteurs diversifiés et de niveaux différents. Nous pensons en particulier à l'enchaînement et au cumul de facteurs structurels (par exemple les injustices dues à la forme dominante de la mondialisation) et relationnels (la soumission à des violences quotidiennes, comme le rejet, le mépris, l'imitation contrainte, l'obligation aux comportements déviants ou la soumission forte à la séduction de ceux-ci.)

Recommandation n°5 On ne peut devenir sujet de son existence sans pouvoir fréquenter des espaces éducatifs ouverts et créatifs: la comparaison des situations montre partout l'importance de ce facteur, comme déclencheur ou vecteur des problèmes liés à l'expérience de la rue. Les familles maltraitantes, les "dalles" des cités françaises, les écoles coraniques du Sénégal (selon trois exemples cités parmi beaucoup d'autres) sont des espaces fermés où l'expérimentation de la création de soi n'est pas accessible ou n'est pas suffisante. Le droit à une éducation ouverte doit être accordé à tous.

Recommandation n°6 La réponse professionnelle à ces situations ne peut être que de nature éducative et émancipatoire (et non sécuritaire et répressive). Ces interventions éducatives ne peuvent accepter une optique instrumentale aujourd'hui dominante (dans la production culturelle, dans l'enseignement). Elles revendiquent aussi que l'espace public soit reconnu dans sa dimension de socialité, d'expérience et de solidarité.

Recommandation n°7 La comparaison internationale des expériences montre qu'un piège important consiste dans le développement d'initiatives caritatives, isolées et provisoires, dont la forme d'existence même contribue à maintenir les enfants et les jeunes dans la rue (pour recevoir une aide accordée sur base des symptômes, aide dont l'aspect limité contribue par ailleurs à la perte de confiance des enfants dans les institutions, ce qui est un facteur-clé de l'installation dans la marginalité).

Recommandation n°8 Les initiatives associatives doivent donc être appuyées par une intervention fortement engagée des pouvoirs publics à condition qu'ils respectent eux-mêmes les principes de l'Etat de droit. L'Etat de droit doit s'engager dans la résolution des problèmes, tant structurels que relationnels et non se défaire de ses responsabilités en menant des actions de simple compensation (distribution de nourriture, de vêtements, etc.).

Recommandation n°9 L'aide aux enfants de la rue ne peut être découplée d'un projet de développement économique équitable, inspiré par l'égalité des droits et des chances. Les choix politiques du FMI doivent être réorientés dans ce sens.

Recommandation n°10 Des politiques sociales structurelles sont aussi nécessaires, pour éviter par exemple une politique de logement qui crée des ghettos sociaux et par voie de conséquence des logiques de ségrégation, y compris dans l'accès aux institutions (scolaires par exemple).

Recommandation n°11 Une attention particulière doit être accordée aux problèmes de santé rencontrés par les enfants et jeunes des rues; ces problèmes sont souvent déniés. La santé doit être abordée dans sa dimension sociale (comme le permet par exemple l'approche communautaire de la santé mentale) plus que médicale. Elle ne se limite pas à prendre en charge les maladies, mais construit l'auto-estime et à ce titre contribue au projet éducatif. Une politique de santé à plusieurs vitesses n'est pas admissible, comme c'est le cas dans de trop nombreux pays, y compris européens.

La prise en compte de la problématique de la santé implique une sensibilisation des professionnels de la santé à la dimension sociale (il faut en particulier éviter de "psychiatriser" le social) et une formation en santé des travailleurs sociaux.

Recommandation n°12 Les facteurs culturels ne peuvent être négligés dans la prise en compte des situations d'exclusion vécues par les enfants et les jeunes; en particulier, la destruction des cultures singulières (et plus particulièrement de leur liberté créatrice) par une culture mondiale de consommation, doit être combattue. La rigidification des traditions culturelles ne nous paraît pas par ailleurs une réponse adéquate à cette domination.

Recommandation n°13 La représentation de la réalité des enfants de la rue telle qu'elle est produite le plus souvent dans les champs médiatiques et politiques constitue une stigmatisation supplémentaire de ces enfants et de ces jeunes.

Il faut lutter contre les simplifications abusives de cette réalité, sa dramatisation inutile, les amalgames dont elle fait l'objet. Il faut aussi s'opposer à l'exploitation de cette réalité, qu'elle soit médiatique, politique ou commerciale, en tant qu'elle constitue une violence supplémentaire exercée contre les enfants et les jeunes.

Recommandation n°14 L'importance des ruptures multiples est reconnue dans la trajectoire qui amène les enfants à choisir la rue comme lieu de vie. Cette accumulation de ruptures doit être combattue par des politiques de prévention qui concernent et connectent l'ensemble des espaces éducatifs: la famille, l'éducation formelle, l'éducation informelle, les institutions spécialisées.

Les éducateurs de rue doivent pouvoir être des vecteurs de reliance entre ces différents espaces éducatifs et faire en sorte qu'ils ne constituent pas des espaces de non-reconnaissance ou de rejet, ni ne deviennent des espaces de démission des adultes, sous la pression notamment d'une interprétation consumériste des droits individuels.

Recommandation n°15 La prévention en travail social de rue qui est recommandée ici est une attitude positive de soutien à l'autonomie, de développement des ressources des individus et des groupes; elle se veut générale et non centrée autour de thématiques particulières définies en termes de problèmes (comme la toxicomanie, la prostitution, la délinquance).

Recommandation n°16 Les interventions professionnelles en faveur des enfants de la rue doivent offrir à ceux-ci une permanence et un rythme qui permet à un lien de confiance de se réinstaller. La reconnaissance du statut de travailleur de rue dans son rôle d'éducation informelle est ici essentielle, ainsi que l'octroi de moyens adaptés à la complexité de cette tâche. L'éducateur de rue doit en effet être en mesure d'offrir aux jeunes qui fréquentent la rue des activités aussi valorisées et valorisantes que celles qu'ils déploient dans le style de vie que la rue leur permet. L'importance du temps et de l'investissement nécessaire pour construire un lien et une relation de confiance doit être reconnue.

-
- Recommandation n°17** Le travail de rue doit être considéré comme une mission globale et non être abordé par le biais de projets ponctuels et provisoires.
-
- Recommandation n°18** Une définition internationale du travailleur de rue comme agent de développement social doit être adoptée. Des conditions statutaires et salariales cohérentes et suffisantes doivent être accordées en conséquence aux éducateurs de rue.
-
- Recommandation n°19** La déontologie, le secret professionnel et l'éthique sont indispensables. Il faut entre autres prévoir un code de conduite, notamment en ce qui concerne le transfert et l'utilisation de l'information concernant les jeunes.
-
- Recommandation n°20** Une capacité politique d'interpellation doit être reconnue comme faisant intrinsèquement partie du travail de rue. Les critères et modalités de financement des structures réalisant un travail de rue doivent pouvoir garantir cette capacité d'interpellation.
-
- Recommandation n°21** Des réseaux d'échanges de pratiques, tant au niveau local qu'international sont indispensables; ils doivent être soutenus par les pouvoirs publics. La construction et la diffusion de publications d'échanges sur les savoir-faire, les tours de mains, les arts de faire du travail de rue constitueraient une aide essentielle.
-
- Recommandation n°22** Une politique de formation ambitieuse appropriée au travail de rue doit être élaborée et rendue accessible aux travailleurs. Elle doit être adaptée aux profils des travailleurs et à leur degré d'expérience: des modules d'initiation sont importants, mais également des programmes disciplinaires permettant un recul sur les situations et une appréhension des contextes sociétaux et de leur évolution; une formation continue d'approfondissement doit aussi être accessible.
- La politique de formation souhaitée doit en particulier aider les professionnels à appréhender la complexité des situations auxquelles ils sont confrontés, à découvrir et à comprendre les codes particuliers qui régissent les relations propres aux groupes concernés, à dépasser la signification apparente des symptômes et des expressions immédiates, à s'appuyer sur les dynamiques présentes dans les individus et dans les groupes pour construire des interactions créatrices. La formation des travailleurs sociaux doit inclure une réflexion et une compréhension sur leur propre système de valeurs et sur leurs limites personnelles ainsi que sur les moyens de négocier une pluralité de valeurs. Les programmes doivent inclure une analyse comparée et critique des politiques de prévention ou prétendues telles (celles qui s'articulent sur le schéma prévention/répression en particulier), dans leurs interprétations multiples et leurs contradictions, en lien avec le modèle de société qu'elles contribuent à construire.
-
- Recommandation n°23** Une priorité consiste à permettre aux travailleurs, en relation avec des chercheurs, à construire des modèles d'évaluation qualitative pertinents, tant à propos des actions menées que de leurs effets. Ces modèles à construire devront pouvoir épouser les ressorts réels des actions entreprises et non en constituer la négation en leur imposant une logique inappropriée.
- La collaboration avec le monde de la recherche suppose que l'on dépasse le cloisonnement qui cantonne trop souvent les chercheurs dans le discours et les travailleurs dans l'expression de ressentis divers. La participation des jeunes à ce processus d'évaluation est indispensable.
-

Annexes

2) Recommandations des jeunes

Nous, les jeunes de différents pays ayant participé à ce forum, avons longuement réfléchi sur les problématiques qui nous concernent directement ou indirectement.

Voici quelques points auxquels nous demandons des solutions :

1) Santé

- Plus d'information sur les maladies sexuellement transmissibles et le planning familial.
- Plus d'information sur les drogues et autres produits toxiques.
- Plus de centres médicaux dans les quartiers défavorisés.

2) Education

- Ne pas regrouper les jeunes dits "en difficulté d'intégration dans le système scolaire" dans les mêmes écoles pour ne pas accentuer l'exclusion.
- Combattre l'analphabétisme avec des projets spécifiques.

3) Droits des jeunes

- Combattre la prostitution des enfants par des sanctions plus dures.
- Plus d'efficacité dans la lutte contre les maltraitances et abus.
- Respect de l'application de la convention des droits de l'enfant.
- Plus de respect en ce qui concerne la liberté d'expression.
- Combattre les abus de pouvoir de la part de certaines autorités (police, école...)

4) Culture

- Plus d'accès à la culture.
- Reconnaissance des valeurs culturelles des jeunes.
- Plus de structures culturelles accessibles aux jeunes.

5) Social

- Plus de suivi de réinsertion socio-professionnelle pour les jeunes.
- Plus de reconnaissance pour les travailleurs sociaux de rue.
- Plus de structures sociales locales dans les quartiers défavorisés.
- Plus d'aide et de suivi pour les familles de jeunes en difficulté.

6) Sport et loisirs

- Plus d'infrastructures sportives dans les quartiers.
- Plus d'encadrement professionnel pour ces centres sportifs.
- Libre accès aux structures sportives.
- Plus d'aide matérielle.

7) Politique

- Permettre plus de participation des jeunes dans la politique.

Remerciements *Nous tenons à remercier toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à la réussite de cet événement, en particulier les jeunes.*

La réalisation du Forum et la publication de ce document ont été possible grâce au soutien financier de/du :

la Communauté Européenne,
le Ministère des Affaires étrangères néerlandais,
l'Agence intergouvernementale de la Francophonie,
Festival de Bedicassim..

En Belgique :

la Vice-Première Ministre, Ministre de l'Emploi et de la Politique de l'Egalité des chances,
Ministre de l'Economie et de la recherche scientifique, chargé de la politique des grandes villes,
la Commission communautaire française,
Bureau International de la Jeunesse,
Commissariat général aux relations internationales,
Ministère de la Communauté française,
Ministère de l'aide à la jeunesse,
la Fondation Roi Baudouin,
Service de l'éducation permanente,
la Direction générale de la Culture
la Communauté française,
Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme,
la Direction générale de la coopération au développement,
la Commune d'Ixelles,
Lions Club Bruxelles Centenaire.

Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne doivent en aucun cas être considérées comme positions officielles de la Communauté européenne, du Ministère des Affaires étrangères néerlandais ou d'autres.

- Informations pratiques :**
- Les actes, la liste des participants ainsi que des clips vidéos et des photographies de ce Forum sont disponibles sur les sites de Dynamo International et ENSCW :
www.travail-de-rue.net
www.enscw.org
 - Une cassette vidéo (en français) sur le Forum est disponible auprès de Dynamo International au prix de 8€, frais d'envoi non compris.
 - Dans le cadre du Forum, ENSCW a publié :
 - 1) un livre "Feu vert pour les droits des enfants de la rue" (disponible également en anglais et espagnol au prix de 15€ la copie, frais d'envoi non compris).
 - 2) une cassette vidéo "The Right to Dream" (en anglais, 15€, frais d'envoi non compris), que vous pouvez commander en ligne.

Rédaction : RTA : Jean Blairon, Sophie Ceusters, Jacqueline Fastrès, Marion Muls.
ENSCW : Stefania Del Zotto (session au Parlement européen).

Révision des textes : Claudia Arnold-Assakhen, Nuria Decker, Stefania Del Zotto, Savina Geerinckx, Monette Hennart, Suzanne Toussaint.

Traductions : Valérie Dabbs, Savina Geerinckx, Celia Hernández, Ida Marstein, Suzanne Toussaint.

Sources illustrations : Les illustrations du Parlement européen sur la page de couverture sont extraites de la bande dessinée "Les Eaux blessées, D. David, C. Cuadra et R. Miel, Parlement européen, 2002, ISBN 92-823-1666-1".